This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BUHR A

a39015 01808158 1b

PROPERTY OF
University of
Michigan
Librari
1817
ARTES SCIENTI

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

LE

# COMMANDANT RIVIÈRE

DC
342.8
.R63
B78

*A*

*Monseigneur Justin Fèvre*

*Affectueux hommage*

*de son dévoué confrère.*

FRANÇOIS BOURNAND.

*Janvier 1895.*

657093 · 534

# PRÉFACE

Mon cher Monsieur Bournand,

Vous venez de me communiquer le manuscrit de votre travail sur le *Commandant Rivière*. Laissez-moi vous en remercier deux fois. Une première fois pour la mémoire de mon cher camarade et ami Henri Rivière et une seconde fois pour moi-même auquel vous venez de donner un réel contentement. Quelle excellente idée vous avez eue de faire revivre sous une forme populaire cette belle figure d'excellent marin, de vrai patriote, de grand écrivain, de bon et dévoué ami. Comment vous avez bien su le faire connaître, le faire apprécier et je devrais ajouter le faire aimer.

Quel plaisir de lire ces quelques pages que vous consacrez à un ami, à ce brave cœur qui ne craignait rien et qui savait si bien aimer. Trop rares ont été malheureusement les bonnes journées que nous avons passées ensemble. Comme il savait causer. Ses conversations valaient ses écrits, et lorsqu'on avait été admis une fois dans son intimité, on ne pouvait s'empêcher de devenir son ami.

Vous avez su parfaitement faire comprendre cela, et je vous en félicite.

Croyez, mon cher Bournand, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

C***

Toulon, le 16 mars 1894.

# INTRODUCTION

Henri-Laurent Rivière naquit à Paris le 12 juillet 1827.

Il entra à l'Ecole navale en 1843 et sortit aspirant deux ans après.

En 1849, il devint lieutenant de vaisseau et en 1870 capitaine de frégate.

Il fut promu capitaine de vaisseau en 1880.

En mai 1883, il aurait été nommé commandant en chef des forces militaires du Tonkin, mais depuis deux jours, il avait été tué quand arriva sa nomination.

En étudiant la vie du commandant Rivière, il y a trois points à considérer : la vie intime de Rivière, sa vie de marin et ses œuvres littéraires, car Rivière n'avait pas seulement été un excellent marin, un homme de guerre consommé, un patriote, mais il a été aussi un écrivain de marque, un homme de lettres éminent. Je pourrais ajouter qu'il a été aussi un grand cœur ; certains détails de sa vie privée sont suffisants pour nous le montrer.

# LE
# COMMANDANT RIVIÈRE

## LES ŒUVRES DU COMMANDANT RIVIÈRE

Henri Rivière avait une nature d'artiste. Aussi ne fut-il pas seulement un marin expérimenté, un homme de guerre, mais encore un écrivain distingué, un homme de lettres d'un grand talent.

Il éprouvait autant d'attraits, autant d'amour pour les lettres que pour la carrière maritime.

On s'en apercevra dans le courant de ce livre.

Voici la liste des œuvres littéraires du commandant Rivière :

*Les Loisirs de Voyage.* C'est un volume de vers publié en 1852.

*La Marine française sous le règne de Louis XV.*

Ce volume parut en 1859.

*Pierrot*, *Caïn* et l'*Envoûtement*, publiés en 1860.

L'*Envoûtement* était un livre étrange qui eut un grand retentissement et qui mit le nom de Rivière en lumière grâce aux polémiques et aux critiques qu'il souleva.

Ensuite, avant qu'ils fussent publiés en volumes, il fit paraître dans la *Revue des Deux-Mondes* et dans la *Nouvelle Revue* les œuvres suivantes :

En 1862 : *La Main coupée. — Un Enlèvement.*

En 1863 : *Le Possédé. — Le Colonel Pierre. — La Seconde Vie du docteur Roger.*

En 1865 : *Les Méprises du cœur. — Les Voies secrètes de Jacques Lambert. — Terre et mer. — Les Visions du lieutenant Féraud. — Le Rajeunissement.*

En 1866 : *Le Cacique.*

En 1867 : *Le Meurtrier d'Albertine Renouf. — Les derniers jours de Don Juan.*

En 1869 : *La Grande Marquise.* — *Le comte d'Arbray.* — *Le cirque Yori.*

En 1872 : *Mademoiselle d'Avremont.* — *Monsieur Margerie.*

En 1873 : *La Faute du Mari.* — *Madame Herbin.*

En 1875 : *Les Aventures de trois amis.* — *Philippe.*

En 1877 : *Edmée.* — *Le Châtiment.* — *Flavien.*

En 1880 : *Le Roman de deux jeunes filles.* — *Un dernier succès.* — *Lettres de voyage.* — *Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie.*

En 1881 : *La Marine française au Mexique.* — *La Jeunesse d'un désespéré.* — *Madame Naper.* — *Les Fatalités.* — *La Marquise de Ferlon.*

En 1882 : *La Marquise d'Argantini.*

Rivière a aussi fait quelques œuvres dramatiques :

La *Parvenue* (1869) qui fut jouée à la Comédie-Française.

*Berthe d'Estrée* (1874) et *Monsieur Margerie* qui furent joués au Vaudeville.

*Caïn,* drame en cinq actes;

*Mademoiselle d'Arremont*, comédie en trois actes.

*Philippe*, comédie en trois actes .

La pièce de Rivière, *Berthe d'Estrée*, fut jouée au Vaudeville en 1874.

Théodore de Banville, qui, « de tous les critiques de *Berthe d'Estrée*, avait été pour Rivière le plus sympathique et le plus bienveillant » parlait ainsi de cette pièce littéraire dans son feuilleton du *National :*

« M. Henri Rivière arrivait avec une idée très originale, très étrange, très violemment parisienne; mais il était condamné d'avance. S'il connaissait aussi bien les signaux du théâtre que ceux de la mer, il aurait pu lire couramment sa destinée, écrite dans une langue connue, convenue, et dont on peut trouver des grammaires. »

A cela, Rivière répondit dans la préface qu'il mit à sa comédie lorsqu'il la fit imprimer :

« Hélas ! Monsieur, je connaissais ces signaux-là comme ceux qui annoncent le gros temps et font que les prudents s'abritent au

port, mais je voulais tenter une fois encore cette fortune du théâtre si séduisante et si perfide; je savais qu'on peut traverser les océans dans une barque qui fait eau et dont la voile est déchirée; j'avais l'audace des grands désirs, et je m'étais dit que les flots du théâtre me seraient peut-être cléments comme ceux de la mer le sont aux intrépides et aux croyants. »

Après avoir dit ensuite toutes les péripéties par lesquelles il dut passer avant de voir paraître sa pièce sur la scène du Vaudeville, il termine ainsi avec une résignation et une bonhomie charmantes:

. . . . . .

« Aujourd'hui, il s'est fait une petite réaction autour de *Berthe d'Estrée*. On se dit qu'elle a été plus malheureuse que coupable. Elle n'en a pas moins été frappée à mort plus cruellement qu'elle le méritait. Quand cette lettre paraîtra, elle aura cessé de vivre. Tandis que je l'écris, elle existe encore et semble convalescente. On l'écoute attentivement avec une sympathie peut-être étonnée, réelle pourtant. Les exécuteurs se repentent un peu, ceux

*Mademoiselle d'Arremont*, comédie en trois actes.

*Philippe*, comédie en trois actes .

La pièce de Rivière, *Berthe d'Estrée*, fut jouée au Vaudeville en 1874.

Théodore de Banville, qui, « de tous les critiques de *Berthe d'Estrée*, avait été pour Rivière le plus sympathique et le plus bienveillant » parlait ainsi de cette pièce littéraire dans son feuilleton du *National :*

« M. Henri Rivière arrivait avec une idée très originale, très étrange, très violemment parisienne; mais il était condamné d'avance. S'il connaissait aussi bien les signaux du théâtre que ceux de la mer, il aurait pu lire couramment sa destinée, écrite dans une langue connue, convenue, et dont on peut trouver des grammaires. »

A cela, Rivière répondit dans la préface qu'il mit à sa comédie lorsqu'il la fit imprimer :

« Hélas ! Monsieur, je connaissais ces signaux-là comme ceux qui annoncent le gros temps et font que les prudents s'abritent au

port, mais je voulais tenter une fois encore cette fortune du théâtre si séduisante et si perfide ; je savais qu'on peut traverser les océans dans une barque qui fait eau et dont la voile est déchirée ; j'avais l'audace des grands désirs, et je m'étais dit que les flots du théâtre me seraient peut-être cléments comme ceux de la mer le sont aux intrépides et aux croyants. »

Après avoir dit ensuite toutes les péripéties par lesquelles il dut passer avant de voir paraître sa pièce sur la scène du Vaudeville, il termine ainsi avec une résignation et une bonhomie charmantes :

. . . . . .

« Aujourd'hui, il s'est fait une petite réaction autour de *Berthe d'Estrée*. On se dit qu'elle a été plus malheureuse que coupable. Elle n'en a pas moins été frappée à mort plus cruellement qu'elle le méritait. Quand cette lettre paraîtra, elle aura cessé de vivre. Tandis que je l'écris, elle existe encore et semble convalescente. On l'écoute attentivement avec une sympathie peut-être étonnée, réelle pourtant. Les exécuteurs se repentent un peu, ceux

qui l'avaient défendue se réjouissent pour elle, la défendent mieux encore; mais quand on me demande de ses nouvelles, je réponds : « Allez vite la voir, car demain, sans doute, vous ne la verrez plus. »

Vous me pardonnerez, Monsieur et cher maître, cette longue lettre qui servira de préface à ma pièce. Je l'ai écrite après avoir lu votre feuilleton. Vous veniez généreusement à mon secours, je me suis cru alors le droit de ne point abandonner tout à fait cette pauvre *Berthe*, qui s'en allait à la dérive de l'insuccès et de l'oubli. Peut-être eussé-je mieux fait de ne rien dire. En tout cas, je me suis résumé à moi-même l'attente, les épreuves, les efforts et le combat de l'auteur qui aborde le théâtre. Je n'y songerai plus, sinon pour mieux faire à l'avenir, et, en attendant, je m'estime heureux de vous avoir eu pour soutien et d'avoir pu vous exprimer tous mes sentiments de reconnaissance et de respectueux dévouement. »

Ainsi qu'il le disait dans la lettre adressée à Théodore de Banville, Rivière voulait tenter *la fortune si séduisante et si perfide du théâtre.*

Parmi les papiers, qu'après sa mort on trouva à Hanoï, il y avait un grand nombre de projets de drames et de comédies.

Etre membre de l'Académie française fut un des rêves de Rivière. Il caressait cette idée qui lui était devenue chère.

Un de ses amis le surprit un jour en train de lire des livres de M. Caro : « Cela me paraît fort ennuyeux, dit-il, mais c'est académique. Il faut que je fasse mon possible pour bien me pénétrer de cette œuvre, afin de pouvoir à mon tour, écrire un livre très sérieux, très lourd que les lecteurs ne pourront lire sans ennui... autrement les portes de l'Académie me resteraient fermées. »

Henri Rivière a été un écrivain d'une grande pureté de style chez lequel la phrase était simple, précise et harmonieuse. Nul effort ne paraît dans ses livres dont la lecture est si attrayante.

*
* *

HENRI RIVIÈRE ÉCRIVAIN

Notre jeune confrère et critique, Baude de Meurcelay a admirablement bien parlé de quelques-unes des œuvres littéraires du brave commandant Rivière. Il sera heureux, croyons-nous, que nous citions de lui des jugements si justes, si sensés.

Je viens de relire la *Main coupée*, a-t-il écrit. C'est l'histoire d'un amour tourmenté, plein de catastrophes. Elle contient des pages terribles, pensées, remuées, travaillées sans doute en mer, par les beaux et les mauvais temps.

Dans l'action de ce livre, le plus grand rôle appartient encore à la *fatalité* poursuivant les deux amoureux et mettant dans leur jeune imagination un souffle superstitieux, un esprit de *seconde vue*, ce qui donne à l'œuvre, si vivement littéraire, une saveur originale et cruelle qui vous laisse une tristesse à l'âme, une inquiétude vague, un attendrissement, une pitié pour les pauvres êtres

dont l'auteur a si précisément interprété, reproduit les secousses morales et les épopées douloureuses.

Dans une lettre qu'il fait écrire par la jeune fille à son fiancé, lorsqu'elle est devenue la prisonnière d'un forban, je trouve cette phrase :

« Je suis certaine qu'entre deux êtres unis dans une même pensée de désespoir et de vengeance, il y a de mystérieuses affinités qui révèlent à l'un la présence de l'autre. »

Le héros principal du roman, après avoir achevé la lecture de cette lettre qui lui révèle le déshonneur de celle qu'il adore et toutes les souffrances endurées dans la solitude où s'écoulait sa vie captive, à bord, « éprouva le soulagement des anxiétés terribles : la certitude ».

Il ne doutait plus de son malheur, il en avait la preuve sous les yeux.

Il ne ressentit plus que le désir d'une implacable vengeance, et il le savoura longuement.

Enfin, plus tard, les deux ennemis sont en présence. Les navires vont s'aborder.

« Il tressaillit en reconnaissant la goélette (du ravisseur de la jeune fille), car il croyait à la fatalité comme tous les hommes d'action qui n'ont plus qu'un pas à faire pour toucher au but, et il craignait de succomber dans cette lutte qu'il avait souvent appelée jusqu'alors. »

. . . . . .

Je cite, ici, ces lambeaux de phrases arrachés à l'étoffe du livre, au cours de ma lecture, parce que, selon moi, ils appartiennent à la propre pensée de Rivière. Avant de les mettre dans l'esprit de ses personnages, il les avait d'abord conçus pour l'usage exclusif de ses idées sur les mouvements de la vie.

« On prétend que, lorsque, sous l'empire d'une méditation profonde ou d'idées superstitieuses, on regarde longtemps et attentivement un portrait, ce portrait finit par vous regarder lui-même et par converser avec vous d'une façon surnaturelle.

« Qu'il y ait ou non quelque réalité au fond de ces rêves enivrants et pénibles de l'esprit et des sens, je leur dois, pour tout ce qui

vous concerne, une sorte de seconde vue. Peut-être aussi est-ce l'isolement absolu qui permet de vivre à ce point de la vie d'une autre personne? Souvent, avant de les ouvrir, j'ai deviné ce que contenaient vos lettres. Je les lis en souriant, comme on parcourt un livre préféré, dont les pages sont déjà familières. Je crois que s'il vous était arrivé un malheur, j'en aurais ressenti le contre-coup dans mon cœur à l'heure même où il vous aurait frappé. »

C'est ainsi que correspondent les amoureux dans la *Main coupée*, sur un canevas tissé de fatalisme, avec les arguments étranges des pressentiments, et, pour appuyer leur logique, les exemples se font dans la vie matérielle, depuis le commencement du livre jusqu'à sa fin.

Dans le *Meurtrier d'Albertine Renouf*, c'est d'induction en induction que, *fatalement*, le coupable est découvert. La recherche d'une divination dans l'œuvre du hasard semble constamment emplir le cerveau de Rivière lorsqu'il écrit. Dans la conversation, il s'appliquait souvent aussi à relever les

coïncidences des faits entre eux, coïncidences qui devaient amener un jour ou l'autre un résultat imprévu, c'est vrai, mais un résultat d'ores et déjà fixé dans la marche ordinaire des choses.

Aucun écrivain n'a mieux que Henri Rivière, dans *Caïn*, exposé les tortures que donne le remords. La jalousie, sous une forme non moins cruelle, perce dans le personnage de *Pierrot* et donne le frisson au lecteur attentif qui ne perd pas un mot du livre. Quant aux *Derniers Jours de don Juan*, on y trouve l'esprit élégant, le paradoxe fin et les charmantes théories sur l'amour qu'il se plaisait toujours à mettre sur les lèvres de ses héros favoris. Ce roman pourrait aussi s'appeler « *Étude de femmes* », car trois femmes d'un type différent y sont exposées, scrutées et apprises, aussi bien que trois sujets d'amphithéâtre fouillés et mis à jour sous le scalpel du chirurgien. C'est une de ses œuvres les plus puissantes, où l'imagination a fait place au souvenir d'impressions réelles, de choses vécues dans son air, autour de lui.

Dans les heures pensives et mélancoliques, sa grande connaissance du cœur humain lui inspirait de noires réflexions sur le monde : il voyait alors trop clairement dans la vie. Ses jugements, sévères pour l'humanité, étaient d'une sincérité douloureuse, où, cependant, l'on chercherait en vain une note d'amertume. Dans ces tristesses-là, Rivière n'avait point l'espérance d'une consolation, il constatait simplement les faiblesses modernes : le caractère oublieux des amis, l'effacement du souvenir chez eux par les préoccupations présentes, l'instabilité des gloires... — Les femmes ne se dressaient dans ces rêves que pour les orner un instant et s'évanouir : il les voyait passer dans la fumée bleue de son cigare et ne cherchait pas à les retenir, elles glissaient comme des spectres frivoles, vêtues de couleurs tendres jurant sur le fond sombre de sa pensée.

Peu de temps avant son départ, un samedi, je lui demandai une chronique pour un journal que je dirigeai à cette époque : « C'est entendu, me dit-il, je l'écrirai à Mantes et vous la remettrai lundi. »

Or, voici le fragment qu'il m'apporta joint au billet suivant :

« Je n'ai pu aller plus loin : j'avais la tête bourrée de noir. Ne m'en voulez pas, je suis dans mes mauvais jours ! »

« Mantes, le 5 septembre 1881.

« Je suis à la campagne, et je vois autour de moi, par la fenêtre ouverte, les grands arbres que la brise agite, tandis qu'un brouillard mêlé de pluie flotte dans l'air. La Seine, d'un vert sombre, court entre ses rives. Ceci est mélancolique et sert de cadre à de tristes pensées. Pour moi, d'ailleurs, la nature elle-même n'a que la valeur d'un cadre. Elle n'a d'autre vie que celle qu'on lui prête. Il faut une jeune femme en robe rose ou blanche à ses perspectives de verdure, et au soleil qui les éclaire, ou à son affaissement morne, tel qu'il est aujourd'hui, l'évocation d'un tableau ou l'accompagnement d'un souvenir.

« Je pense malgré moi à tous ceux qui s'en sont allés depuis un mois à peine, qui sont oubliés déjà ou qui le seront dans quel-

ques jours. Ah! à l'époque où nous sommes, on meurt pour tout de bon. Rien ne reste de nous qu'un souvenir de sympathie au cœur de quelques amis. Et encore, ce souvenir-là a-t-il la légèreté d'une plume au vent. Les amis ont autre chose à faire qu'à s'attendrir; ils ont à vivre pour leur propre compte et à bien vivre. Que ce « bien vivre » n'induise personne en erreur. Il ne s'agit ni de morale ni de vertu, mais des jouissances immédiates du plaisir facile, du travail hâtif, des résultats prompts, du tourbillon fiévreux où l'on se démène.

« C'est à ce point qu'on s'étonne de la mort, si tard qu'elle vienne, comme d'un accident tout à fait imprévu. Je dirais plutôt malencontreux, car il est plus que funeste pour celui qu'il atteint, et c'est là un des signes de la philosophie toute pratique et fataliste de notre temps. Pendant ses dernières heures de prostration, M. Emile de Girardin a dit par deux fois ce seul mot : « Mort, mort! » C'était de sa part comme un étonnement réfléchi de ce néant qui venait. Hé quoi! lui, si vivant d'intelligence et de volonté, et qui, de-

puis de si longues années, avait pris l'habitude de vivre, il allait mourir! Cela ne l'effarait pas, mais le frappait d'une surprise attristée. Sentait-il donc que tout de lui allait disparaître avec lui? Hé bien, pourquoi pas? N'est-ce pas assez d'avoir vécu si l'on n'a rien ignoré de la vie, si on l'a menée, goûtée, subie dans ses joies, dans ses hasards, dans ses chagrins, dans ses efforts, dans son continuel renouveau de chaque jour? Il ne faut qu'avoir un peu de prévoyance et de courage et se dire : « Je vais finir où j'ai fini ma journée. »

« Ainsi peut-être est mort l'amiral de La Roncière, avec plus de résignation qu'Emile de Girardin. Il est vrai que la mort ne l'a pas sournoisement terrassé tout d'un coup, mais qu'elle a mis cinq mois à s'approcher de lui à petits pas. Je ne sais s'il a eu l'idée consolante et vague d'une autre existence extra-humaine dont les religions nous bercent sans en être bien certaines elles-mêmes, mais lui aussi a pu se dire :

« J'ai vécu, et rien de ce qui fait l'existence de ce bas monde ne m'a été étranger. Alors,

à quoi bon me lamenterais-je tant de partir? » Ah! je comprends le regret de la jeunesse qui se voit fauchée en sa fleur, à qui tant de biens échappent, devant laquelle tant d'horizons se ferment. . . . . .

Cette page est peut-être la dernière qu'il ait écrite en France. Elle est étrange, étant donnée la mort prochaine de celui qui la pensait. Eût-il pressenti sa fin que Rivière n'eût pas autrement parlé; cependant sa famille et ses amis s'accordent à dire qu'il espérait vivre de longues années. Il courait même à ce sujet, chez les siens, une petite légende :

Comme beaucoup de marins et beaucoup de rêveurs, Henri Rivière avait ses superstitions qu'il gardait et caressait avec un soin jaloux. Le scepticisme n'avait point de prise sur elles.

Pendant sa jeunesse, il avait consulté, en plaisantant, une vieille magicienne qui se faisait interroger sur l'avenir, et la vieille lui avait prédit beaucoup de choses. Il fut incrédule à ses prédictions, et n'y songeait plus, quand la première s'accomplit, puis, plus

tard, la seconde... Cela devenait intéressant pour l'esprit fataliste de l'auteur de *Caïn*. Il vécut donc avec la souvenance de la devineresse qui lui avait annoncé, comme prophétie dernière, qu'il mourrait âgé de soixante-treize ans. — Pourquoi ne vivrait-il pas jusqu'à cet âge? pourquoi cette prédiction ne s'accomplirait-elle point ainsi que les précédentes? pourquoi cette vieille femme, disparue, sans doute, depuis longtemps dans la mort, se serait-elle trompée cette fois plutôt que les autres? N'avait-elle point tenu l'inspiration d'un hasard savant, — le même qui fait nommer à l'avance par la bouche d'un décavé, autour d'une roulette, les numéros qui vont sortir? car cela s'est vu. — Pourquoi donc ne croirait-il pas, lui Rivière, à ce hasard qui lui promettait encore de longues années? — Voilà ce qu'il répétait à sa famille, la veille de chaque départ en mer, afin de montrer sa confiance dans l'avenir, et, surtout, — je crois, — pour calmer les inquiétudes de ceux qui restaient.

Si l'on veut connaître le talent descriptif

d'Henri Rivière, voici comment il savait rendre l'aspect des choses, il faut lire ces quelques lignes qu'il écrivit lorsqu'il alla visiter, après un déjeuner à Naples, les arènes de Pouzzoles (1).

« Les arènes de Pouzzoles font rêver cent mille spectateurs et des centaines de bêtes féroces rugissant sous un soleil ardent comme celui de leur pays. Les bains de Néron creusés dans le roc, mais où le soleil ne pénètre que timidement et où les vagues viennent mourir avec un grand murmure, font penser au tyran condamnant Agrippine, au sein des voluptés. La piscine admirable est un réservoir énorme à quatre-vingts arcades ayant à la suite des échappées de lumière où pendent le lierre et les broussailles vivifiés à cette bienfaisante influence du soleil au de-

(1) *Pouzzoles*, ancienne *Puteolior Dicœarchia*, en italien *Pozzuoli*, ville d'Italie à l'entrée du golfe de Naples. Fondée en 522 av. J.-C. par les habitants de Cumes, devint colonie romaine et municipe; très fréquentée par les Romains comme ville de bains; ruinée par les éruptions de volcan, les tremblements de terre et les invasions des barbares. On y voit des ruines très curieuses : temple de Sérapis, amphithéâtre, pont de Caligula, piscine du Labyrinthe, etc.

hors et de l'eau au dedans. Nous avons vu tout cela par la pluie, par le soleil et par l'orage. Les changements de temps s'exécutent comme des changements de décoration : chacun avait sa grandeur et son prestige. »

N'est-ce pas, je sais qu'il n'est guère possible d'évoquer mieux et cela en quelques lignes une telle quantité de souvenirs.

*
* *

Nous allons, maintenant, donner quelques extraits des œuvres les plus intéressantes écrites par Rivière :

### A PROPOS DU « JARDIN DES OLIVIERS »

Dans son livre du *Cacique* (publié en 1866), qui est un récit de voyages, Rivière a écrit des pages superbes. Il en est quelques-unes qui ont trait au beau pays où mourut notre Sauveur. Rivière, ayant parcouru le *jardin des Oliviers* où souffrit le Christ, écrivit en rentrant à bord, quelques pages empreintes d'un sentiment mélancolique auquel il n'était pas

habitué, mais qu'avait fait naître la vue du pays où s'était passée la passion de Notre-Seigneur :

Un mur en pierres, à hauteur d'appui, enserre l'endroit plus ou moins authentique où Jésus a pleuré. A une trentaine de pas est la grotte où, suivant la terrible et touchante expression des Evangiles, il a sué son agonie. En tout cas, c'est au bas et sur le versant de cette colline qu'il s'est promené dans la nuit fatale où il allait être trahi. C'est là que l'ont pris et terrassé pour une heure le doute de sa mission et le découragement de son œuvre. C'est là qu'il a élevé vers Dieu ses mains suppliantes et que, si près de mourir et le sachant, il a eu pendant un instant le regret de la jeunesse et de la vie. Qu'est donc la vie? Qu'a-t-elle donc de si puissant et de si doux, pour qu'un Dieu, sur le point de remonter à ses éternelles sphères de lumière et de gloire, se prenne de tendresse et de compassion pour elle? Hélas! cette lugubre nuit des Oliviers, qui ne l'a pas eue parmi nous? De quel homme ses amers sanglots n'ont-ils pas soulevé la poitrine? N'est-il pas au déclin de la

jeunesse, à l'âge même qu'avait le Christ, une heure douloureuse et solennelle où l'on s'arrête entre son passé et son avenir pour mesurer le chemin qu'on a fait déjà et celui qui reste encore à parcourir? N'hésite-t-on pas alors, rempli d'abattement et de trouble? Que sont devenus les rêves infinis de l'enfance, les confiantes ardeurs de la première jeunesse qui montraient la route si féconde et si belle? Si l'on poursuit quelque idée généreuse, quelque ambition noble, on s'aperçoit que, depuis quinze ans déjà, on lutte, on travaille et l'on souffre. A quoi donc ont abouti tant d'efforts, tant de persévérance et de courage? A si peu de chose qu'on se demande avec effroi si cela vaut la peine de continuer. Le combat vous a déjà bien meurtri. Vous y avez perdu les illusions enthousiastes et les croyances naïves. Vous savez que ceux que vous aimez peuvent vous tromper et vous trahir, que vous-même, dans les nécessités et l'entraînement de la lutte, pouvez les délaisser et cesser de les aimer. Le cœur n'a plus une chaleur égale. Il s'est refroidi et ne bat plus que par accès. Le vide

aussi s'est fait autour de vous. De ceux qui formaient au départ un riant cortège de camaraderie et d'affection, quelques-uns s'en sont allés. Vous ne trouvez plus leurs noms que dans vos souvenirs et sur une tombe. La mort qui les a surpris hier peut vous surprendre demain. A quoi bon alors s'acharner à l'œuvre si fragile que vous tentez ? Vous n'avez plus même foi à cette œuvre. Elle se voile de ténèbres et ne vous séduit plus. Vous cherchez autour de vous des amis qui vous consolent et vous soutiennent : nul ne répond. Vous appelez l'inspiration : elle ne vient pas. Vous invoquez l'espérance : elle se tait. Vous ne vous croyez pas, comme André Chénier montant à l'échafaud, le droit de vous frapper le front et de vous écrier : « Il y avait pourtant quelque chose là ! » Non, vous vous dites qu'il n'y a rien et, suivant le but où vous tendez, que l'ambition vous trahit moins encore que le mérite ou le talent. Alors encore, dans cette longue agonie, vous entrevoyez avec une lâche complaisance la cessation du combat. Vous vous dites qu'il est à portée de votre main, si vous voulez re-

noncer à des chimères, des plaisirs faciles et de chaque jour, des jouissances qui ne se feront point attendre. Vous savourez en perspective, dans la médiocrité ennemie du travail et de la vaillance, un asile assuré contre les obsessions stériles de la pensée qui vous a dévoré jusque-là. Un instant de plus, et c'en est fait. Vous ne sortez du Jardin des Oliviers que pour pactiser avec les Pharisiens et vous asseoir parmi les Puissants. Combien succombent ainsi qui n'étaient pas dignes de vaincre ! Mais Dieu, qui lit dans le cœur et la pensée de ceux qu'il daigne éprouver, ne permet pas que cet instant s'écoule. En vous voyant si faible et si tremblant, il s'émeut de pitié, et comme il envoya un ange à son fils bien-aimé, il vous remet fortifié dans le chemin, que vous avez choisi et que vous suivrez désormais jusqu'au bout. *Le récit de la nuit au Jardin des Oliviers est la page la plus belle et la plus mâle de l'Evangile.* L'idée en est d'ailleurs admirable, parce qu'elle est profondément humaine. Ce qui nous touche en Jésus-Christ, c'est que, par cela même qu'il s'est fait homme, il con-

naît les misères, la faiblesse, les défaillances de l'humanité. Nous avons en lui, entre son père céleste et nous, un médiateur auquel nous nous adressons sans crainte. Avons-nous, en effet, à lui dire autre chose que : — Souviens-toi et aie pitié. — Il est pour nous la suprême bonté, l'infinie miséricorde. Aussi, sans le discuter au point de vue religieux, je n'aime pas le livre de M. Renan En ne faisant de Jésus-Christ qu'un homme, quelque grand, presque divin, que cet homme lui apparaisse, M. Renan nous enlève une idée douce et consolante. La raison humaine fait un pas de plus, je le veux bien; mais cette raison est-elle déjà si vaillante et si ferme qu'elle puisse jeter comme d'inutiles béquilles ces illusions qui nous sont les plus chères? Je n'aime pas non plus les explications toutes gratuites qu'il donne parfois des miracles et de l'Évangile. Je ne tiens pas à ce que le Christ ait ressuscité Lazare, mais je trouve puérile la mise en scène que M. Renan attribue à la famille du moribond.

Supposer n'est point prouver, et j'aime mieux encore croire au miracle qu'admettre les jongleries qui servent à démontrer qu'il n'a pas eu lieu. Il en est de même de l'hallucination des saintes femmes qui, au jour de la résurrection, virent le Sauveur sortir de son sépulcre et remonter au ciel. Il se peut qu' elles aient été hallucinées, mais qui l'avance, si ce n'est M. Renan, dix-huit siècles plus tard? Et alors, pourquoi le croirais-je? Cette toute petite critique d'un homme de grand talent qui s'est fourvoyé dans un livre inutile, m'a ramené du *Jardin des Oliviers*. »

*
* *

SOUVENIRS DE LA GUERRE FRANCO-PRUSSIENNE

Rien de curieux comme cette lettre adressée à un ami dans laquelle Henri Rivière fait un rapport très précis des opérations maritimes de la guerre franco-allemande dans la mer Baltique.

Sans ce nouveau récit, on commentait peu

de chose sur les mouvements de la flotte française dans les eaux allemandes.

Tout y est fidèlement raconté, depuis l'heure du départ du port de Cherbourg jusqu'au moment du retour de la *Thétis* en rade du même port.

« A bord de la *Thétis*.

« Mon cher ami,

« Vous m'avez demandé un précis historique des opérations maritimes de la dernière guerre; c'était là un très juste titre pour une campagne douloureuse qui n'a eu d'autre mérite que la constance et l'abnégation. J'aime mieux, sous forme de souvenirs personnels, vous envoyer une lettre avec mes impressions vraies, des sentiments éprouvés et l'esquisse nette et rapide des événements.

« Le dimanche 24 juillet 1870, l'escadre de la Baltique, commandée par le vice-amiral comte Bouët de Willaumez, partit de Cherbourg. Il était cinq heures du soir, et la population, avec une sorte d'anxiété fébrile, faite de crainte et d'espoir, assistait sur la jetée,

du haut de la montagne du Roule, de la plage et des forts, au départ des bâtiments. On se rappelait le mouvement joyeux des grandes fêtes navales de 1850 et de 1858, et l'on se demandait à la vue de celui-ci, d'une activité guerrière et solennelle, quels événements heureux ou funestes se dérobaient sous l'horizon brumeux que de larges bandes de soleil éclairaient par intervalles. L'Impératrice était à Cherbourg. Elle avait voulu apporter elle-même à la Marine qu'elle aimait la proclamation de l'Empereur. Après la messe qui s'était dite à bord de la frégate amirale *la Surveillante,* Sa Majesté avait lu d'une voix forte et noblement émue cette proclamation aux amiraux, aux capitaines et aux officiers. L'impression avait été profonde. Au moment où les bâtiments appareillaient, l'Impératrice, qui s'était embarquée sur l'aviso à vapeur *le Coligny*, vit l'escadre défiler devant elle. Les équipages montaient sur les haubans et la saluaient de leur dernier cri. Puis les cris s'éteignirent, et bientôt après la rade de Cherbourg et le *Coligny* se voilèrent de distance. L'escadre entrait dans l'inconnu.

« L'escadre se composait de la *Surveillante*, que montait l'amiral Bouët, de la *Gauloise* qui portait le pavillon de l'amiral Dieudonné, de la *Guyenne*, de la *Flandre*, de la *Thétis*, de la *Jeanne-d'Arc*, et de l'aviso *le Cassard*. On pensait toutefois que cette escadre n'était qu'une avant-garde et qu'on allait au plus pressé, qui était de rencontrer la flotte prussienne, commandée par le prince Adalbert, dans le cas où elle ne se fût point encore réfugiée dans un port.

« En dehors de cette éventualité, le plan général était celui-ci : l'amiral Bouët devait commander en chef l'escadre de la Baltique. Il devait avoir sous ses ordres quatorze frégates cuirassées, de nombreux avisos et des batteries flottantes d'un faible tirant d'eau.

« Une seconde flotte, sous le commandement du vice-amiral de La Roncière Le Noury, composée de grands transports, devait le rejoindre promptement avec 30,000 hommes de troupes de débarquement sous les ordres du général Bourbaki. Cette force considérable, en se montrant dans la Baltique, décidait de l'alliance du Danemark qui pouvait nous

donner 40,000 hommes. Il devenait alors possible de jeter 70,000 hommes au nord de la Prusse, ce qui forçait cette puissance à conserver 200,000 soldats peut-être, pour s'opposer à une descente en Hanovre et dans le Holstein.

« Telles étaient, au début, les perspectives de la guerre sur mer. On ne se doutait point alors que les événements du Rhin et la révolution intérieure les feraient s'évanouir.

« Les chefs étaient bien choisis. L'amiral Bouët, à 61 ans, avait conservé l'ardeur, l'activité, l'entrain de sa jeunesse et de son âge mûr. Il avait toute la confiance de ses capitaines, parce qu'il leur accordait la sienne. Il croyait aux coups hardis, aux tentatives soudaines. Il avait été l'organisateur du débarquement de l'armée à l'Alma. Ce grand commandement, moitié militaire, moitié marin, lui plaisait. En ces premiers jours d'illusion et de désespérance, il se montrait dignement à la hauteur de sa tâche et animait ses vaisseaux de sa chaleur d'âme, aventureuse et vaillante.

« L'amiral de La Roncière avait, à d'autres

titres, l'estime de la flotte (1). On le savait de la plus remarquable intelligence, d'une intrépidité froide et résolue, confiante aussi, car l'audace heureuse, en ses navigations et dans sa campagne du Mexique, avait été son habituelle conseillère. Sa propre expérience des hommes et des choses, son habileté de diplomate eussent secondé, dans des négociations imprévues, les opérations de la guerre et leur eussent fait produire tous leurs fruits.

« Le 28 juillet, l'escadre mouilla à la pointe de Skagen, à l'extrémité nord du Danemark. Elle n'avait point rencontré l'escadre prussienne qui avait dû ou se réfugier à la Jahde ou poursuivre sa route vers la Baltique jusqu'à Kiel. L'escadre était à peine mouillée, qu'arriva de Copenhague M. le capitaine de vaisseau Palasne de Champeaux. Il avait été chargé de tenir prêts des pilotes danois et de passer des marchés pour approvisionner l'escadre : il venait avertir l'amiral qu'il s'était acquitté de ces soins divers et l'invitait, au nom du ministre

(1) Voir notre livre « *Les Grandes Journées de la Marine française.* »

de France à Copenhague, M. de Saint-Ferréol, à entrer dans la Baltique. Il y avait lieu de croire qu'à la vue de notre pavillon, le peuple danois se soulèverait et entraînerait son gouvernement à la guerre.

« C'est là toutefois un expédient d'enthousiasme. Il eût fallu plus que l'apparition de l'escadre; l'arrivée de la flotte de transports et du corps de débarquement eût été nécessaire. L'amiral Bouët, qui avait d'ailleurs l'ordre de surveiller la Jahde et d'y rester jusqu'à ce que le complément de ses forces maritimes l'ait eu rejoint, en jugea ainsi et se contenta de détacher la *Thétis* à Copenhague.

« Elle y arriva le 29 et y demeura mouillée plusieurs jours, dans une inaction et une indécision d'attitude qui étonnèrent les Danois. Ils venaient chaque soir le long du bord dans de nombreux bateaux, agitant leurs chapeaux et poussant des hourras. On ne leur répondait par aucun cri. Les instructions du commandant étaient de respecter la neutralité du Danemark et de ne la solliciter à aucune démonstration prématurée. Il n'était point certain, d'ailleurs, que la partie sage de la

population sans parler du Gouvernement qui s'y montrait contraire, s'associât à ces manifestations qui semblaient surtout l'œuvre d'un parti. Le Gouvernement de l'Empereur avait la loyauté de ne point chercher à entraîner un peuple brave et sympathique, mais faible, dans une guerre dont l'issue, dès les premiers jours, pouvait paraître incertaine.

« Au commencement d'août, l'amiral Bouët reçut du Ministre de la marine, par l'entremise de M. de Cadore, qui arrivait de France avec la mission de négocier avec le Danemark, l'ordre pur et simple d'entrer dans la Baltique, il y entra, donna à la *Thétis*, qui quitta précipitamment Copenhague, l'ordre de le rejoindre et, après avoir visité divers points de la côte prussienne à y chercher le point le plus sûr pour le débarquement des troupes qu'on lui avait promises et qu'il attendait, il se décida pour la position d'Also qu'on prendrait facilement et qui servirait de point de départ à l'armée de transport pour opérer sur Alsen (1) et la côte du Schlesvig.

(1) *Alsen*, ou *Als*. Ile de la mer Baltique dans le petit Belt, séparée du continent par le petit canal d'Alson-

« Cette reconnaissance conduisit au 7 août. A cette date, l'amiral reçut une dépêche du Ministre. Il y était question de nos premiers revers, de l'ordre donné à une division que commandait le contre-amiral Penhoat de rester à Cherbourg, tandis que l'amiral Fourichon, qui arrivait de la Méditerranée avec son escadre, devait bloquer à la Jahde (1) où se tenait l'escadre prussienne. Quant à l'escadre de la Baltique, on lui recommandait le respect le plus absolu pour les villes ouvertes; car, « à moins d'opérations non prévues, c'était dans un blocus strict des ports de commerce allemands que résidaient surtout les moyens d'action de l'escadre ».

« Il n'était plus parlé de la flotte de transports ni du corps de débarquement ; il ne devait plus en être jamais question. La fortune, contraire à nos armes sur le Rhin, en décidait ainsi.

Sund sur lequel est un pont de 300 mètres. Elle appartenait au duché de Schlesvig ; elle fut prise par les Prussiens le 29 juin 1864, après une héroïque résistance.

(1) *La Jahde*. Petit fleuve de l'Allemagne du Nord qui prend sa source près d'Oldenburg et se jette dans la mer du Nord. A son embouchure, il y a une grande baie utilisée par les Allemands pour un grand port militaire déjà projeté par Napoléon Ier.

« L'amiral Bouët le comprit. Il lui fallut toute sa fermeté d'âme pour ne point céder au découragement; car, après avoir réuni une commission pour statuer sur les opérations militaires à tenter sur les points les plus importants du littoral prussien, il fut reconnu que, nulle part, les eaux n'étaient assez profondes pour permettre à un bâtiment de l'escadre de s'approcher suffisamment et que le tir de l'artillerie serait incertain ou inutile. A Kiel, le succès de l'artillerie était douteux contre les forts de Frédérick, à cause de leur hauteur sur le rivage, et même, ces forts détruits, l'escadre ne pouvait pénétrer dans le fond de la baie à portée de canon de la ville. A Dantzig, le fort de l'entrée de la baie n'était à la portée que de notre artillerie des gaillards et seulement à une distance de 4,000 mètres. Quant aux villes elles-mêmes, les instructions du ministre prescrivaient de les respecter, et il y avait lieu de s'y conformer autant par prudence que par humanité; car la France, à ce moment-là même, était envahie et eût été exposée à de terribles représailles.

« La tâche de l'amiral Bouët se réduisait donc à un blocus de la Baltique, et il le fit pendant tout le mois d'août avec une persévérance résignée, car il ne se dissimulait point que nombre de bâtiments marchands lui échappaient en naviguant le long des côtes, où ses frégates ne pouvaient se hasarder.

« Deux épisodes de guerre rompirent seuls la monotonie de cette longue croisière.

« Le 18 août, vers trois heures de l'après-midi, la division que l'amiral Bouët avait gardée avec lui pour surveiller la côte de Stettin à Memel, tandis que l'amiral Dieudonné maintenait le blocus de Kiel à Arkona, se trouvait en vue de l'île d'Hiddensée lorsque le *Jérôme-Napoléon*, qui avait remplacé le *Cassard* et qui était allé près de terre à la découverte, se rabattit à toute vitesse sur l'escadre. Il avait en tête de mât le signal : « L'ennemi est en vue. » Le *Jérôme-Napoléon*, qui avait cessé d'être le yacht du prince Napoléon au début de la guerre, n'avait pas d'artillerie et avait pris chasse devant l'*Aigle Royal*, le yacht du roi de Prusse, aviso à grande vitesse. On aperçut bientôt ce dernier, mais un léger mirage le sortait de l'eau, le grandissait et

lui donnait les proportions d'un monitor. L'amiral signala à la *Thétis* et à l'aviso *le Lhermite* de lui donner la chasse. La *Thétis* poussa ses feux à toute vitesse, et s'élança droit au-devant de l'ennemi qui, de son côté, marchait à sa rencontre. Le soleil était éblouissant, et la mer, absolument calme, se séparait et montait en deux grosses gerbes à l'avant de la corvette. Celle-ci filait treize nœuds. L'équipage était à ses postes de combat, et les chefs de pièce de tourelles avaient pointé de l'avant leurs canons de 19 prêts à faire feu. Mais c'était par le choc que le commandant se proposait d'atteindre l'ennemi. Au fur et à mesure qu'on se rapprochait de lui, la réalité le ramenait à ses véritables proportions. Il y eut un moment de désappointement, et cependant on s'étonnait de son audace. Tout à coup il parut changer de route. Il avait seulement mis en travers, et il envoyait trois boulets qui passèrent entre le grand mât et le mât d'artimon de la *Thétis*. Il se traversa presque aussitôt de l'autre bord, envoya sa seconde bordée et prit chasse. Il était sûr de sa supériorité de marche et

s'éloigna rapidement vers l'île d'Hiddensée. La corvette le suivait encore, mais perdait du terrain. Ses boulets de tourelles le rejoignaient seuls, tombaient près de lui. Quand la terre fut bien en vue, il fallut, à cause du peu de profondeur de l'eau, diminuer la vitesse. En ce moment, la *Flandre*, que l'amiral avait détachée pour appuyer la *Thétis*, dépassa la corvette par tribord, et, désireuse d'atteindre l'*Aigle Royal*, lui coupa la route. Peu s'en fallut qu'elle ne payât cette imprudence. Elle échoua légèrement, fit vivement machine en arrière et se dégagea. Il n'y avait pas à aller plus loin. Mais un spectacle inattendu et inespéré s'offrit alors à nous. Au fond de la baie, où l'*Aigle Royal* se réfugiait, nous aperçûmes à terre, peints en gris et se détachant en taches brunes sur les monticules de la plage, cinq petits bâtiments. C'étaient des canonnières. Le pilote nous dit que ce fond de la rade n'avait point d'issue et que ces bâtiments ne pouvaient nous échapper. En attendant que l'amiral avisât et décidât soit une attaque d'embarcations, soit une descente de compagnies de dé-

barquement, la *Thétis* canonna ces bâtiments à grande distance. Nos boulets les atteignirent peut-être. On les voyait plonger dans l'eau fort près du but si ce n'est au but lui-même, éclater avec une fumée blanche. Les canonnières, de leur côté, ripostaient, mais leurs faibles projectiles pleins tombaient à la mer à moitié distance. En même temps, elles chauffaient, et nous les vîmes disparaître une à une en moins d'une demi-heure, dans une fente du rivage. Il y avait un passage que notre pilote danois n'avait pas cru praticable et par où elles s'échappèrent.

« Cette poursuite inutile démontrait une fois de plus que, sans bâtiments légers d'une grande marche et d'un faible tirant d'eau, l'escadre ne pouvait obtenir de résultats sérieux. La *Jeanne d'Arc* dut rester en surveillance à Hiddensée, et la division de l'amiral reprit sa croisière.

« Le 21 août, un dimanche, l'amiral entra avec l'escadre dans la rade de Dantzig (1), et

(1) *Dantzig* ou *Danzig*. Ville de Prusse, sur la Vistule, à 7 kilomètres de son embouchure.
Elle possède une cathédrale du XIVe siècle. Cette ville

s'en fut au mouillage désigné sur la carte, comme il l'eût fait aux îles d'Hyères. Il n'était pas impossible que nous ne fussions exposés à quelque tentative de la part des Prussiens. Pendant la guerre du Danemark en 1863, l'escadre danoise, qui était venue comme nous mouiller en rade de Dantzig, avait été attaquée par des croiseurs rapides armés dans le port. On prit en conséquence certaines précautions et une entre autres bien plus gênante qu'utile. Une chaloupe à vapeur dut faire la ronde autour de l'escadre. La lueur intermittente de sa machine ou de sa cheminée, le bruit de son hélice, égaraient l'attention et pouvaient l'amener à confondre avec cette embarcation tout autre navire qui se fût avancé dans la nuit. En pareil cas, on doit se garder au mouillage par la vigilance la plus stricte et par le silence Les canots de ronde doivent se tenir en sentinelles perdues à de grandes distances à des

passa successivement des Danois aux Suédois, à l'ordre teutonique, à la Ligue hanséatique (1310), à la Pologne (1459), à la Prusse (1793), à la France 1808), après un siège mémorable dirigé par le maréchal Lefèvre, duc de Dantzig. Les Prussiens et les Russes le reprirent en 1813.

endroits déterminés, et seulement prêts à lancer une fusée de signal. La *Thétis*, qui était mouillée le plus près de la côte, avait sa machine prête à marcher et sa chaîne démaillée prête à filer par le bout. Toute lumière était éteinte à bord, et l'équipage en armes veillait à ses postes de combat. La nuit était absolument noire, à un tel point qu'on ne voyait pas à dix mètres du bord. Une ou deux fois, de onze heures à minuit, nous aperçûmes une petite lueur qui paraissait venir de Dantzig et se déplacer en s'approchant. Ce pouvait être un navire qui découvrait par instants ses habitacles et ses compas pour faire route. Ce pouvait être aussi la chaloupe de ronde. Tout à coup, à minuit et demi, par notre travers à bâbord, éclata comme un feu grondant d'artifice, et une volée de mitraille passait dans la mâture de la corvette. A la flamme de cette détonation, nous distinguâmes la masse noire d'un navire. En même temps partirent des coups de fusil. C'était la chaloupe qui s'était trouvée fortuitement à côté du bâtiment prussien. Elle gêna un instant la *Thétis* dans

son appareillage instantané. Cependant la corvette, qui s'était mise en marche en moins de deux minutes, côtoya, en tirant sur lui, le bâtiment ennemi qui se dérobait le plus près de terre possible, dans l'obscurité, en se dirigeant sur Dantzig.

« Le phare qu'on avait rallumé au moment même de l'explosion ne laissait point de doute sur la route qu'on devait suivre. Nous tirions quand une masse d'un noir plus sombre se détachait sur l'opacité de la nuit. Cette chasse très périlleuse pour la corvette par les bas fonds de la rade dura une heure et demie. Elle se termina quand le phare s'éteignit de nouveau, ce qui prouvait que la *Nymphea* (on sut depuis son nom) était rentrée au port.

« Cette aventure, les petites canonnières d'Hiddensée, la nouvelle que deux avisos rapides s'armaient en toute hâte à Dantzig, des sommes considérables promises par le gouvernement prussien à quiconque ferait sauter un bâtiment français, annonçaient un nouveau danger. L'escadre qui n'agissait que dans le vide encourageait contre elle les

entreprises de l'audace et du gain. Elle pouvait être torpillée d'un jour à l'autre. Déjà quand les navires se rendaient à tour de rôle pour s'approvisionner de charbon, soit à Langeland dans le Grand-Belt, soit à Kioge-Bay dans le Sund, il leur fallait un gardien, et c'étaient ainsi deux frégates forcément distraites de la croisière. L'ennemi était, en outre, renseigné sur tous nos mouvements par le télégraphe de Suède en Prusse. Ce dernier inconvénient disparut par l'initiative hardie du commandant de la *Thétis*, le capitaine de vaisseau Serre, dont j'aime à dire le nom, parce que je servais sous ses ordres, et que, par le hasard des circonstances, la *Thétis* fut un des bâtiments qui firent le mieux leur devoir pendant la campagne. En longeant la côte à quelques centaines de mètres et en deçà de la cabane du câble télégraphique, le commandant fit jeter deux grappins à l'arrière de la corvette, puis il marcha très doucement. Les grappins, qui raguaient le fond, saisirent le câble; on les hala, et ils l'amenèrent à fleur d'eau. Il n'y eut plus qu'à le couper. On en prit un bout qu'on entra par

un trou d'écubier, et la corvette se *pomoya* dessus pendant plusieurs centaines de mètres après lesquels il fut de nouveau coupé. Hélas! cette corde de fer qui resta longtemps levée dans la batterie, et que nous donnâmes en gratification au pilote danois fut notre seul trophée militaire de la campagne.

« En outre, la saison devenait mauvaise. On était à la mi-septembre, et les coups de vent se succédaient. Par un intervalle meilleur, l'amiral Bouët se décida à tenter un coup de force contre Colberg, ne fût-ce que pour arrêter par la crainte les entreprises isolées qui se préparaient contre nous. Colberg a un fort et est attaquable à 2,200 mètres, mais c'est en même temps une station balnéaire. Une première fois, en août, l'amiral s'y était présenté avec deux frégates, mais nous avions vu des femmes en robe blanche et des malades nous regarder en foule et curieusement de la plage et du casino. Il n'était pas possible de tirer sur cette population inoffensive. En septembre, les baigneurs étaient partis, on pouvait réduire, ce qui n'avait qu'une importance

très relative, les fortifications de Colberg (1). Le 13 septembre, on mouilla en vue d'Arkona pour opérer le lendemain. Un fort coup de vent de nord-ouest, qui assaillit l'escadre. sauva Colberg. Plusieurs de nos bâtiments furent en péril. La *Thétis* cassa sa chaîne, et le *Rochambeau*, qu'on avait envoyé de France pour renforcer l'escadre, lutta pendant plusieurs heures, affalé à la côte par le vent qui le prenait de travers et lui donnait des roulis de 30 degrés.

« L'escadre s'était rendue à Kioge-Bay lorsque l'amiral apprit que l'escadre du Nord avait quitté la Jahde et que les Prussiens étaient libres d'en sortir pour se rendre dans la Baltique. Il allait s'occuper d'interdire l'entrée du Grand-Belt à l'ennemi, lorsqu'il reçut l'ordre de rentrer à Cherbourg en passant devant la Jahde si ses approvisionnements de charbon le lui permettaient.

Le 26 septembre, l'escadre arrivait dans la mer du Nord. Je vis pour la première fois

(1) *Colberg* ou *Kolberg*. Ville de Prusse, province de Poméranie. A une lieue de la Baltique sur la Persante. Place forte de second ordre. Hôtel de Ville construit par Zwirner.

Héligoland, ce rocher de terre rouge, que je devais revoir quelques mois plus tard dans de tout autres circonstances. La Jahde était devant nous. On apercevait les bancs de sable de l'embouchure de l'Elbe et des remorqueurs que l'on prit d'abord pour l'escadre prussienne. La *Thétis* et le *Rochambeau* chassèrent plusieurs milles en avant jusqu'à ce que l'erreur fût reconnue; on leur fit alors le signal de ralliement, et le 29 septembre au matin, l'escadre de la Baltique arrivait à Cherbourg.

« C'est de ses destinées ultérieures et des opérations de l'escadre du Nord devant la Jahde pendant la campagne même de la Baltique que je vous entretiendrai dans ma prochaine lettre.

« A vous,

« HENRI RIVIÈRE.

« 7 février 1872. »

*
* *

LA MARINE CONTEMPORAINE

Après avoir cité des pages de *Souvenirs* si intéressantes, il nous faut en donner d'autres

qui puissent montrer son *grand amour pour la marine*, cette marine qu'il voulait voir gardienne de son honneur et de ses vertus militaires et à laquelle il rend hommage.

Ceci a été écrit en l'année 1872 :

**La Marine**

« Dans les événements de la dernière guerre, la Marine d'aujourd'hui a joué un rôle particulier et tout inattendu. Elle s'est en quelque sorte dédoublée et a fait face à sa tâche sur mer qui était restreinte, et, à terre, à des devoirs improvisés qui l'ont relativement grandie et désignée à l'estime publique. Elle s'y est révélée en effet avec sa cohésion forte, ses traditions saines et sa discipline intacte. Elle ne s'est point trouvée, il est vrai, en ces cataclysmes qui ébranlent une institution jusqu'en ses fondements, à ce point que l'on croit tout à changer et à refaire; tandis qu'en tenant compte de la fortune contraire et des accidents funestes, il n'y a qu'à procéder par la patience, par la volonté, par l'esprit de suite, à la reconstruction de ce qui ne s'est que momentanément écroulé. La Ma-

rine a fait son devoir, et l'a fait facilement, car on ne lui a demandé que ce qu'elle pouvait donner, et qu'elle n'a jamais cessé d'être elle-même, sans mélange étranger, avec l'organisation qui lui est propre et la hiérarchie dont elle a l'habitude.

« Elle n'a pu opérer dans la Baltique où le fort tirant d'eau de ses bâtiments cuirassés l'empêchait de s'approcher des côtes. Si les circonstances de la guerre eussent seulement été douteuses sur le Rhin, une flotte de transports avec un corps de débarquement eût été expédiée dans la Baltique et eût trouvé, sous la protection de l'escadre de l'amiral Bouët, l'occasion d'une puissante diversion au nord de la Prusse. A l'embouchure de l'Elbe, dans la mer du Nord, il y avait à forcer la Jahde où se tenait l'escadre ennemie. La tentative était-elle possible ? En des temps moins malheureux, si l'administration de la Marine n'eût point subi le contre-coup des désordres politiques, une flottille d'avisos, adjointe aux escadres qui bloquèrent successivement la Jahde, eût sans doute facilité cette entreprise. C'est avec le secours, avec le sacrifice de ces

bâtiments légers, qu'on eût frayé aux grands navires, à travers les bancs de sable et les torpilles, le chemin de l'arsenal prussien. Sans ces bâtiments et même avec eux, l'entreprise était au dernier point redoutable et aléatoire. Il n'y eût point eu pour nous de demi-désastres, et la victoire n'aurait eu que le retentissement d'un grand coup frappé dans le vide; car les vaisseaux triomphants eussent été contraints, après avoir fait œuvre momentanée de destruction, d'abandonner leur conquête. En dehors de cette tentative où elle ne s'est point hasardée, la marine naviguante n'en a pas moins si étroitement bloqué la flotte prussienne, que celle-ci n'est jamais sortie au delà des passes qui lui étaient familières que pour rentrer aussitôt, à la moindre démonstration d'un combat éventuel, dans l'abri qu'elle avait choisi. Le chemin des côtes françaises et de la mer libre a été absolument fermé aux croiseurs prussiens. — Un seul, l'*Augusta*, après avoir paru quelques heures en vue de la Gironde, fut rejoint à Vigo et gardé à vue par deux frégates cuirassées. Nos escadres, et c'est un

fait que je constate sans leur en faire un grand mérite, ont passé l'automne et l'hiver en grand'garde, à la mer, sous les intempéries de la saison rude, en un métier d'obscure abnégation et d'incessantes fatigues.

« A terre, la marine a défendu Paris. Elle y est venue avec ses canons dont elle est fière depuis Sébastopol, qu'elle manœuvre seule, et s'est installée dans les forts comme dans les navires. En province, elle a agi par faibles bataillons qui lui rappelaient ses compagnies de débarquement, et a servi, en certains cas, de centre de ralliement ou d'organisation à des troupes plus nombreuses, ignorantes de la guerre, qui s'appuyaient sur elle et qu'elle a encouragées et animées de son exemple.

« Ce rôle honorable n'a pas eu et ne pouvait avoir une grande influence sur les résultats d'une campagne inutile, où l'enthousiasme manqua, où la résignation fut seule l'ingrate vertu des combattants et où des troupeaux d'hommes se heurtèrent sans foi, sans instruction, sans vêtements et sans armes à des troupes soutenues par le bien-être et

des engins de guerre, et savamment organisées.

« Aujourd'hui, la marine est rentrée dans ses ports sur ses navires, ou reste disponible dans ses quartiers de pêche ou sur des bâtiments marchands d'où elle rentrera au service actif au premier appel de la loi (très attaquée, très défendue) de l'inscription maritime qui concourt, avec la conscription, au recrutement de la Flotte. En somme, elle est debout, après les péripéties de la guerre, comme elle l'était au mois de juin 1870, comme elle l'a toujours été depuis de longues années. Une administration intelligente et ferme la sauvegarde et la protége; elle se sent forte de ce qu'elle a fait, de ce qu'elle sent en elle de vitalité et de qualités lentement acquises; elle est peu imbue de l'esprit nouveau, et bien que désireuse des améliorations et du progrès, elle ne s'y engage point à la légère. ELLE REGARDE A COUP SÛR SON PASSÉ COMME LA GARANTIE DE SON AVENIR.

« Ce dont elle est fière surtout, et à bon droit, ce qui lui donne le sentiment d'une

vraie supériorité morale, et la persuasion qu'elle fera son devoir tout entier quand l'heure sera venue, c'est sa discipline. Et c'est dans son acception la plus noble et la plus élevée qu'elle entend ce mot rigide. Il n'est point la définition d'un pouvoir sans contrôle servi par des lois sévères. C'est le respect, la confiance et l'affection des uns pour les autres, à tous les degrés de la hiérarchie.

La Marine se sent UNE par la communauté des dangers de mer bravés, des fatigues supportées et des longs isolements. Le navire, comme peut l'être un régiment, est la camaraderie puissante, la connaissance parfaite pour chacun de la valeur des autres, la solidarité confiante et la démarcation absolue des situations diverses. C'est la machine de guerre, faite de bois et de fer, mais qui s'anime en recevant de ceux qui la montent le souffle et l'harmonie. Les matelots et les officiers sont dévoués à leurs chefs et leur obéissent, parce que ceux-ci ont compris de longtemps et comprennent encore que, pour bien commander aux hommes que l'on a sous ses

lordres, il faut avant tout vivre de leur vie et es aimer

« HENRI RIVIÈRE.

« 30 janvier 1872. »

*
* *

SOUVENIRS D'UNE STATION AU GABON

Ne vous est-il pas arrivé, ami lecteur, la chance de vous arrêter quelquefois devant un de ces charmants tableaux de nos peintres de la mer et d'admirer une de ces marines peintes avec des couleurs vives, ensoleillées, où tout est pimpant et où tout respire. Vous retrouverez cette impression dans des *Souvenirs d'une station du Gabon* (1) où tout semble se détacher vivant et puissamment.

C'est une des plus charmantes pages du commandant Rivière.

(1) *Gabon*. Partie de la Guinée supérieure comprise de l'embouchure du Ponngo à celle de l'Ogooué. Ce nom de *Gabão* (cabon) lui fut donné par les Portugais d'après la forme du grand estuaire qui le creuse. On y trouve de nombreuses baies. Le Gabon est la station d'une escadre ; des noirs sénégalais, des marins et des soldats de la marine y forment la garnison.

« Janvier 1880.

« L'aviso à vapeur *l'Espadon* était, il y a deux ans, en station sur la côte d'Afrique, au Gabon. C'était un petit navire de dix chevaux, commandé par un lieutenant de vaisseau et n'ayant pour tout équipage qu'un second maître et onze noirs. Le service de station n'est pas gai. Il s'agit le plus souvent de surveiller la côte à l'embouchure d'une rivière. Or, la côte est nue et sablonneuse, et les rivières sont habitées par les fièvres et les crocodiles. Aussi les moindres incidents de la vie de bord prennent-ils une grande importance. On regarde les caïmans qui s'agitent dans les roseaux ou se traînent dans le limon du fleuve, et si l'on est en mer, on suit de l'œil l'aileron des requins qui, par les temps calmes, sort de l'eau comme un fer de lance.

« Cette existence contemplative s'écoule sans qu'on en ait conscience. On regrette le passé; on désire l'avenir. Attendre, n'est-ce point d'ailleurs le mot éternel de la vie? On s'étonne aussi, les premiers jours du moins, de ces matelots noirs, aux membres luisants, aux dents blanches, dont la vivacité d'im-

pressions et de sensation est extrême. Ils ont des superstitions robustes et naïves avec une souplesse et une logique d'argumentation vraiment comiques.

« Tout près de la nature, sous un ciel qui leur verse le feu à torrents, en face de l'Océan sans limites entourés d'animaux bizarres, hideux ou gigantesques, de végétaux presque animés, tant la sève en est exubérante et vivace, ils ont le respect et le culte de la matière. Elle leur apparaît plus grande qu'eux, redoutable dans son immobilité ou dans ses bruits. Ils tressaillent avec elle et la sentent tressaillir dans leur sein. Ils tiennent à elle par de secrètes affinités, et, si, passant, dans la hiérarchie des êtres, de la matière inerte à la matière animée, ils arrêtent leur pensée enfantine sur les animaux, ils ne sont pas éloignés de se croire avec eux des liens de parenté occultes. Mais les uns leur sont amis, les autres hostiles. Aucun ne leur est indifférent. Ils ont un vague effroi du perroquet. Cette créature, qui a le plumage éclatant, l'œil rond et fixe, la voix humaine, leur apparaît imposante et mystérieuse. Et ils n'ont pas tort.

« N'est-ce point, en effet, pour nous une sinistre dérision que le don de la parole chez une bête ? Voyez-vous cet animal, répétant impassible le lendemain, en les scandant, les paroles arrachées la veille à notre désespoir ou à nos terreurs? Quel terrible accusateur que le perroquet d'un assassin qui s'est cru seul et s'est livré à un monologue. On ne sort de là que par un second meurtre en tordant le cou à la bête et encore, au dernier moment, doit-elle vous regarder d'un œil horriblement dilaté. Les nègres considèrent comme des frères d'une race maudite les orangs-outangs qui les rossent à coups de branches d'arbres, et se croient volontiers les cousins germains des autres singes. Ils n'ont pas peur des serpents qu'ils apprivoisent avec une extrême facilité et vivent en assez bonne intelligence avec les crocodiles. Mais leur ennemi mortel est le requin. En revanche, le requin adore le nègre pour le manger.

« Or, pour en revenir à l'*Espadon*, on venait, un matin, de terminer la propreté du navire. Le pont était lavé de bout en bout, et

les noirs passaient de la toilette du bâtiment à la leur. Deux d'entre eux étaient descendus dans la roue de bâbord. L'un, assis sur une des palles, laissait tremper ses pieds à la mer. L'autre nageait à deux ou trois brasses de distance. Tout à coup un requin vint à passer, flaira le nageur, en fit le tour, ne l'attaqua point, mais, plongeant quelque peu pour se chavirer à l'aise sur le côté, happa par les jambes le noir qui était assis sur la palle. L'eau se rougit de sang, et ce fut tout. Seulement, du bord, les autres noirs avaient tout vu, et quand leur camarade, qui avait si étrangement échappé à la mort, monta sur le pont, on l'entoura et on l'examina avec une défiance extrême. Les soupçons se formulèrent, et bientôt les injures les suivirent. Le capitaine sortit au bruit, et le malheureux noir, tout tremblant, se réfugia vers lui. L'officier, s'apprêtant à rendre justice, se fit expliquer les faits.

« — Vois-tu, capitaine, dit en terminant l'orateur de la troupe, li qui nager près requin, pas avoir été mangé, cela pas naturel, li être de la famille à requin.

« — Oui, s'écrièrent les autres en chœur, li être de la famille à requin.

« Il fallut mettre aux fers deux ou trois des plus convaincus ou plutôt des plus démonstratifs dans leur conviction. Mais ce matin-là, la besogne se fit mal et la journée fut morne. Le noir, que ses camarades croyaient *de la famille à requin*, resta à l'index, et une sourde hostilité le menaçait. Il le savait et s'éloignait le moins possible du bord où il était à portée de la protection du capitaine. Une après-midi, l'on envoya une pirogue à terre avec deux hommes. Il était désigné, mais il céda son tour. Le remplaçant n'avait pas été difficile à trouver : aller à terre, même en service, est à la fois une distraction et un plaisir. Malheureusement, la traversée ne fut pas favorable. Il y avait à franchir la barre de la rivière, et, à la troisième lame, la pirogue chavira. Un requin se rencontra là encore, qui coupa le remplaçant en deux. L'autre noir fut sauvé.

« Ce second accident porta à son comble l'exaspération des nègres. — C'était Requin qui avait prévenu son parent de céder son tour

ce jour-là. Ils ne se bornèrent pas aux injures et en vinrent aux coups avant que le capitaine fût sorti de sa chambre. Le parent à requin dut être porté à l'hôpital à terre.

« Il en sortit au bout de trois semaines et, à son retour, on lui fit moins mauvais visage. Le capitaine qui l'aimait, car c'était un bon matelot, avait vigoureusement sévi contre les persécuteurs ; sentant toutefois que ce n'était pas assez, il voulut lui donner l'occasion de se réhabiliter et le chargea de surveiller les lignes à crocs de fer que l'on tendait le long du bord pour prendre les requins. Les noirs riaient d'un petit air capable. — Jamais li prendre requin, disaient-ils en se poussant le coude.

« Mais voilà qu'un requin avale gloutonnement le morceau de lard passé dans l'hameçon et s'enferre. Parent à requin tire la corde, appelle à l'aide et on amène le monstre sur le pont. Aussitôt on lui passe un nœud coulant à la tête, un à la queue, et l'on raidit les deux côtés. Puis on lui tranche la queue d'un coup de hache et, avec un couteau bien affilé, on détache circulairement la tête du tronc.

La tête, pleine de vie, mord et tord un balai qu'on lui met entre les dents, et le corps, tout en muscles, s'agite convulsivement. — Hé bien, dit aux noirs le capitaine triomphant, en leur montrant leur camarade, direz-vous encore qu'il est de la famille à requin?

« Il y eut un moment d'hésitation, mais de courte durée.

« — Oh! reprirent les nègres d'un ton sentencieux et en hochant la tête, li brouillé avec sa famille.

« HENRI RIVIÈRE. »

N'est-ce pas qu'il est joli de couleur ce compte rendu d'un petit drame sur les flots de l'équateur et qu'il prend de la grâce et un charme incomparable sous la plume du brillant et séduisant écrivain?

*
* *

LE COMMANDANT RIVIÈRE INTIME

Notre confrère, B. de Meurcelay, qui a été un intime ami de Rivière a laissé sur lui des

souvenirs émus auxquels nous empruntons ces quelques belles pages :

« Au quatrième du numéro 10 de la rue Godot-de-Mauroy, dit-il, notre regretté ami occupait, depuis onze ans, un petit appartement où, les mercredis et les samedis, il recevait un ou deux amis à déjeuner. Le jeudi matin était généralement consacré à sa famille, à Paris, ainsi que le samedi soir et le dimanche, à Mantes. Les déjeuners étaient simples : des œufs, une côtelette, un pâté ; mais, s'ils ne variaient pas, l'affabilité, les bons soins du commandant ne variaient pas non plus.

« Rivière se levait à huit heures et se mettait aussitôt à sa table de travail, une petite table sans aucune prétention. Une panoplie, composée d'armes rapportées de ses expéditions, encombrait cette table-bureau.

« L'ameublement du cabinet-salon était sobre, quelques fauteuils, une bibliothèque, une commode et un secrétaire sur lesquels s'amoncelaient des gazettes, des revues, des manuscrits, de nombreux albums, des photographies et des livres.

« Sur la cheminée, bien en évidence, le portrait de l'Empereur Napoléon III ; à droite et à gauche des photographies du prince impérial, mort en Zoulouland, puis, tenues entre la glace et son cadre, des cartes de visite, des imitations... souvenirs accrochés là, lui rappelant à chaque retour des noms amis et de leurs demeures, — envolées pour jamais !

« Le brave commandant aimait beaucoup l'Empereur.

« Les photographies que nous avons vues rue Godot voyageaient toujours avec lui.

« Un jour, après avoir longuement parlé du prince qu'il avait pleuré, le pauvre ami raconta, tout ému, l'anecdote suivante :

« C'était en août 1872, je fus à Chislehurst, à l'occasion de la fête de l'Empereur. Sa Majesté me retint à déjeuner. Pas de convives, le duc de Bassano, Piétri,... en un mot, sa maison. Souvent on a parlé du luxe de sa table. Quelle erreur ! une seule bouteille de Champagne fut débouchée, *encore n'était-ce pas coutume ?*

« Puis, l'Empereur me prit par le bras pour

aller fumer dans le parc, là, nous causâmes affectueusement; il me parlait de mes livres, m'interrogeait sur mes voyages avec sollicitude. Vers trois heures, sa voiture fut avancée près la grille de Camden-Place. Alors, au moment de me quitter pour se rendre à Londres, il m'ouvrit les bras en pleurant :

« — Vous venez me voir dans ma retraite, me dit-il, et pourtant je n'ai rien fait pour vous (1) !

« Il monta en voiture, reprit son visage calme, et, comme les chevaux partaient, il me saluait encore de ses mains. L'empereur était bon. »

*
* *

C'est ici le moment de montrer que Rivière avait toujours eu une grande sympathie pour l'Empereur. Nous trouvons dans le *Journal d'un Marin* ces lignes où il montre l'Empereur s'embarquant à Marseille pour la campagne d'Italie :

(1) L'Empereur faisait ainsi allusion à ceux de ses familiers, de ses favoris des temps heureux qui l'avaient oublié dans les solitudes de Chislehurst.

« Le 10 mai 1859, le yacht *la Reine Hortense* était accosté par l'arrière au quai de Marseille. Un radeau recouvert de tapis et conduisant jusqu'à l'échelle de commandement séparait la *Reine Hortense* de la *Mouette* où se pressaient, en toilette, les plus élégantes femmes de la ville; sur les quais, dans les rues voisines, à toutes les fenêtres des maisons, sur les toits, était répandue une foule immense. Il y avait dans tout ce peuple un frémissement inouï d'attente et de désir. Tout à coup on annonça les voitures de l'Empereur. Il descendit tout poudreux, le front impassible, les traits bienveillants et calmes, l'œil profond et chargé ce jour-là d'une flamme intense qui s'échappait au dehors. Il monta sur la *Reine Hortense*, suivi de son état-major. Quand l'élégant et frêle navire qui portait César et sa fortune largua ses amarres et commença de s'ébranler, des acclamations enthousiastes avec un indéfinissable accent de dévouement, d'émotion, de belliqueuse ardeur s'élevèrent de toutes parts. Dans le cœur de cette population de Marseille battait le cœur de la France entière. L'Em-

pereur partait pour la guerre d'Italie, et la France l'accompagnait au départ de ses regrets et de ses vœux avec un attendrissement mâle, avec la poésie des souvenirs et des espérances qu'évoquait ce nom seul de l'Italie. Le soir, vers six heures, au moment où le bâtiment, déjà loin du port, s'avançait rapidement sur les flots, l'Empereur s'accouda sur le bastingage à bâbord. Il y resta jusqu'à huit heures, l'œil fixé sur les côtes de France que couronnait une brume légère et que la nuit qui s'approchait voilait par degrés. Il ne les quitta du regard que lorsque l'obscurité se fut faite. A quoi songeait-il dans cette lente contemplation, pendant cette longue rêverie ? Peut-être son génie conversait-il avec cet esprit de Dieu qui flotte sur les eaux et méditait-il sur lui-même entre l'apparition du passé et la vision de l'avenir. »

***

L'impératrice Eugénie fut également célébrée dans ce même *Journal d'un Marin*. On y trouve ces lignes qui sont tout à l'éloge de l'ancienne souveraine :

« On raconte qu'en 1863, la *Saône,* toute chargée de troupes pour le Mexique, s'arrêta en relâche à Cadix, Les circonstances l'avaient fait partir de Toulon encombrée de matériel et d'hommes. L'Impératrice se trouvait alors à Cadix avec *l'Aigle*. Elle voulut visiter ces soldats qui allaient se battre si loin de leur pays. Sa Majesté fut douloureusement émue à l'aspect de ces braves gens que la traversée avait déjà éprouvés et qui la saluaient de leurs acclamations. Elle se fit conduire à l'hôpital et s'approcha d'un tout jeune homme, presque un enfant, que le mal du pays avait pris. Sans se douter qu'une toute-puissante bonté s'inquiétait de son sort, il regardait vaguement devant lui et continuait à demi-voix une monotone chanson. Sur ce voile sombre et transparent que la mort qui va venir étend sur les yeux, il voyait sans doute se détacher les grands arbres et le clocher de son village. Les sentiers de la vie lui avaient été trop rudes, et il mourait presque avant d'avoir commencé sa journée. Hélas ! les plus grandes choses de ce monde ne s'accomplissent qu'avec le sang des humbles. »

En 1869, Rivière avait été invité aux *lundis* de l'impératrice Eugénie.

Il n'était alors que lieutenant de vaisseau.

La première fois qu'il fut invité, l'impératrice se le fit présenter. Ce fut tout un émoi dans les salons lorsque M. Connault vint, alors qu'il causait avec Edmond About, le chercher au nom de Sa Majesté. Ce soir-là, beaucoup furent jaloux, et quand, prenant congé de l'impératrice, Rivière s'inclina devant elle, il avait au cœur « ce dévouement fanatique que l'impératrice inspirait à tous ceux à qui fut donné l'honneur de l'approcher. » . . . . . .

. . . . . .

*
* *

Mais reprenons la suite des souvenirs intimes de notre confrère de Meurcelay.

« Rivière, dit-il, travaillait quotidiennement, le matin jusqu'à onze heures et demie, écrivant les pages qu'il avait conçues la veille. Son étonnante mémoire lui aidait, sans effort, chaque lendemain, les idées et les phrases ciselées en chemin, soit sur la route de Paris

à Mantes, soit sur le boulevard, soit dans les salons. Il savait s'isoler partout, et, lorsqu'il avait trouvé un nouveau sujet de roman, il commençait par l'écrire *mentalement*, au jour le jour, puis le couchait ensuite, par fragments sur le papier — un papier de grand format rayé bleu. — Et c'est ainsi que les manuscrits de Henri Rivière ne portaient que de très rares corrections.

« *Les Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie*, qui ont été publiés par la *Nouvelle Revue*, avaient été transmis d'une seule haleine à l'impression, d'après quelques notes gardées en son esprit observateur et savant.

« Je me suis permis de faire ressortir de la vie de Rivière certains détails ignorés du grand public.

« Je vais parler de *sa charité*.

« Vers une heure, rue Godot-de-Mauroy, la sonnette commençait à carillonner, annonçant des visites de quémandeurs : les uns venaient lui demander son appui pour entrer dans une revue, dans un journal, dans un ministère; les autres venaient l'ennuyer avec la lecture d'œuvres obscures nouvelles ou ro-

mans livrés au silence ou à l'oubli... Il écoutait tout avec bienveillance sans se plaindre.

« Un jour où je l'avais vu ouvrir son secrétaire, plusieurs fois de suite, pour y puiser de l'argent et sortir ensuite du côté de l'antichambre, je pensai à des aumônes successives :

« — Mais on va vous dévaliser, mon commandant, prenez garde!

« Il me répondit avec cette simplicité remarquable que tous ses amis lui ont connue :

« — J'ai fait gracier quelques forçats qui s'étaient bien conduits pendant l'insurrection canaque, et ils viennent me demander des sous pour vivre, je leur en donne.

« Si encore il avait été riche, mais il se privait souvent pour donner.

« Rivière avait pris charge aussi de familles recommandées, en campagne, par des amis mourants et leur servait une pension régulière, exhortant les enfants au travail, citant l'exemple de leur père, et payant pour leur instruction!

« Puis les charités éventuelles.

« Une entre mille :

« Un ami ennuyé, battu par le mauvais sort, se plaignait discrètement à lui des fatigues de la lutte pour la vie, quand soudain il fut interrompu par l'excellent homme :

« — Ah! mais pardon, mon cher, vous êtes riche, j'oubliais de vous le dire : hier soir, je suis entré, par hasard dans un cercle; j'ai joué, songeant à vos tracas, je vous ai intéressé dans mon jeu, nous avons gagné, je vous dois tant, et de plus je vous remercie, car vous m'avez porté la veine.

« L'ami, très ému, remercia vivement; puis, quelques instants après, il demanda au baron de Saint-A..... qui, la veille, avait passé la soirée avec le commandant.

« — Hé bien, Rivière a donc gagné hier soir?

« — Mais non, au contraire, il a beaucoup perdu, fit le baron! C'est un guignard!

« Telles étaient la générosité et la délicatesse de ce cher mort que nous pleurons.

« On comprend vite l'explosion de regrets t de larmes que le bruit de sa mort a provoquée à Paris où il comptait tant d'amitiés véritables, exempte de tout sentiment égoïste!

« Je ne l'ai jamais vu se mettre en colère, ni s'impatienter. Jamais il ne se séparait de son grand calme. Comme je lui demandais un jour si à bord il ne lui arrivait pas de se fâcher dans le service quand ça n'allait pas.

« A quoi bon? fit-il; j'ai essayé une fois, il y a longtemps. J'ai vu que ma grave colère n'avait pu rien éviter, puis que le mal qui le provoquait était commis, et j'en fus tout honteux. Je n'ai plus recommencé.

« Il avait les brutalités en horreur, et sa douce bonté n'avait d'égale que sa grande énergie. Vous souvenez-vous de l'ovation que lui firent les amnistiés de la Commune, en descendant de son bord, lorsqu'il les ramena de Calédonie? Rivière avait su se faire respecter, aimer et obéir par tous.

« Beaucoup, une fois en France, eurent même recours à sa grande sollicitude; je citerai, entre autres, l'ancien secrétaire de Rossel, M. Renard, qui fut, par ses soins, nommé instituteur à Tlemcen, où il vit heureux. Un jour, dans une de ses lettres, il me disait :

« Je vous ai écrit le 10 janvier, et vous ne m'avez pas répondu. Aussi j'attendais une

lettre, mais avec la patience angélique des solitaires et des marins qui vivent en retraite tout perdus en eux-mêmes, dans un petit coin, au bout du monde, comme saint Jean Stylite (1) sur sa colonne.

« La pensée de leurs amis leur suffit, et les agitations de ces amis ne leur sont plus, de si loin, qu'un spectacle, philosophie égoïstement agréable, s'ils lui comparent leur repos. Plus d'amis, plus de famille, plus de romans à faire ni de journaux à lire, plus de ministres au ministère, — la pensée que tout cela existait, mais la pensée dédaigneuse ou libre de tout ce qui l'ennuyait est aussi vivace qu'une sensation pour le reste, j'ai le plaisir de vous écouter et de ne pas répondre. Mon imagination s'égare en de merveilleuses conceptions sans que j'aie une plume entre les doigts et a l'éréthisme de l'amour sans que le corps le

(1) *Saint Jean Stylite.* Ce surnom de Stylite a été donné à quelques solitaires qui avaient placé leurs cellules au-dessus des portiques ou des colonnades en ruines. *L'institut des Stylites* était honoré dans l'Eglise d'Orient, et l'on n'y était admis qu'avec des cérémonies ecclésiastiques. Saint Siméon a été le premier des Stylites, et il a eu des successeurs qui ont continué en Syrie jusqu'au XIIe siècle; on en retrouve encore quelques traces en Mésopotamie aux XIVe et XVe siècles.

lui gâte par des mouvements isochrones ou désordonnés et des spasmes ridicules, je pense, donc je suis, ce qui est la plus agréable façon d'être.

« Mais mon corps ne proteste pas. Il est abruti de chaleur et se fait éventer, jour et nuit, par des Annamites qui représenteraient bien des esclaves, tant ils sont obéissants et doux. Ils ne parlent pas, et on ne leur parle que par gestes, car on ne sait pas leur langue ; mais comme ils sont tout jaunes et à peu près nus, ils figuraient très bien en esclaves de théâtre avec des anneaux d'or au cou, aux poignets et aux chevilles.

. . . . . .

« Lorsqu'il s'agit pour lui d'aller prendre le commandement de la division navale de Cochinchine, — que plusieurs de ses collègues, à qui c'était le tour d'embarquer, je le répète, venaient de refuser au ministère de la marine. — il quitta cependant la France avec la secrète pensée de ne plus revenir. Je sais bien que cette pensée triste disparut à la longue... mais il y eut pendant quelque temps, combat, dans son esprit, entre la douce su-

perstition et la cruelle expectative du malsain climat de Saïgon. L'expédition du Tonkin n'était pas encore à supposer. — Le fleuve Rouge courait entre ses rives, ignoré de nos gouvernants, et ne s'était, jusqu'alors, point montré dans leurs rêves arides sous l'aspect d'un nouveau Pactole. J'avais déjeuné chez le commandant Rivière, la veille de son départ, et j'étais ému de le voir dirigé sur une de nos plus dangereuses colonies; je dissimulai toutefois mes inquiétudes.

« Au moment de prendre congé de lui, il m'ouvrit les bras en disant :

« — Allons! donnons-nous l'accolade, car lorsque l'on s'embarque pour longtemps, il faut tout prévoir, même un malheur :

« Il tint ce langage à plusieurs de ses amis parisiens qu'il voulut embrasser avant de partir.

« Quand je fus sur la première marche de l'escalier, — je le vois encore dans sa longue robe de chambre bleue bordée de rouge! — Au revoir, mon commandant, à bientôt, j'espère!

« — Surtout écrivez-moi souvent! me dit-il.

« — Je vous promets que je vous écrirai chaque semaine, repris-je en descendant.

« — Non, ne me promettez pas cela, ce serait trop beau ; je connais ce cœur humain, et, moi parti, vos regrets de mon absence s'effaceront tous les jours un peu ; écrivez-moi seulement chaque mois, et vous me ferez grand plaisir... et vous serez un ami rare !

« Il était accoudé sur la rampe et souriait en me parlant ainsi.

« Je lui renouvelai ma promesse de lui écrire souvent et longuement, et nous nous séparâmes sur ces paroles dernières.

« Hélas ! je l'avoue, à ma honte, pendant les dix-huit mois qu'il vécut là-bas, je ne lui écrivis que cinq ou six lettres, encore étaient-elles brèves. tandis que je recevais de sa bonne amitié des pages charmantes. Ce souvenir me sera toujours un remords.

« Il me reprochait sans cesse mon silence, mais dans quels termes affectueux...

« Ecrivez-moi enfin longuement. J'ai pour vous une très belle amitié, et je veux que vous ne l'oubliez pas.

. . . . . .

« Puis, plus tard, en m'annonçant que sur sa demande, je venais d'obtenir une faveur bien magnifique, il m'écrivait : « Vous m'aviez promis de m'écrire longuement, et vous ne l'avez pas fait. Vous voyez que, moi, je je tiens mes promesses, je ne me venge que par des bienfaits, ce qui est d'ailleurs plus commode pour l'offensé et plus agréable pour le coupable. »

« Dans toute sa correspondance si littéraire, perce cette bonté fine, exquise, infatigable qui ne l'abandonne jamais et lui vaut tant d'amitiés. »

*
* *

LES MISSIONS D'HENRI RIVIÈRE EN COCHINCHINE

Ce fut le 16 octobre 1881 que le commandant Henri Rivière, nommé *chef de la division navale*, s'embarqua à Marseille à bord du *Djemmah*, paquebot des Messageries, commandé par M. de Boisseul-Buron.

Le 13 novembre, le paquebot fit relâche à Singapour. On n'arriva à Saïgon que le 16 novembre.

Rivière prit alors possession de son commandement, s'installa à bord du *Tilsitt* avec son chef d'état-major le lieutenant de vaisseau de Marolles. Puis, il descendit à terre où son prédécesseur le présente officiellement à M. Le Myre de Vilers, gouverneur de la Cochinchine qu'il connaissait d'ailleurs depuis de nombreuses années. Le commandant eut bientôt de nombreuses occupations : il fut nommé membre du conseil privé du gouvernement, puis directeur de l'arsenal, Rappelons qu'il n'avait pas une sinécure, car le service de la division navale comptait alors seize navires armés.

Le 2 décembre, le gouverneur de la Cochinchine, M. Le Myre de Vilers, proposa au commandant de faire un voyage à Pnom-Penh, à bord de la *Fanfare*, une grande canonnière de mer qui devait produire un grand effet sur l'imagination des populations cambodgiennes.

Rivière accueillit avec plaisir la proposition, et l'on se mit en route le 7, à bord de la *Fanfare*, commandée par le lieutenant de vaisseau Gadand.

Le 8, la canonnière entrait dans la passe difficile du Cua-Tien.

Le 9, on se rendit de Mytho à Sades.

Le 11, la *Fanfare* jeta l'ancre à Pnom-Penh.

Pendant cette traversée, les voyageurs furent très vivement incommodés par les moustiques et les punaises de bois, aussi furent-ils heureux d'accepter l'hospitalité de M. Tornès, le représentant du protectorat.

Le 13 décembre, eut lieu la visite au roi Norodom.

« Une fois dans la vaste enceinte du palais du roi, ces messieurs descendent de voiture, et des serviteurs les introduisent dans un petit pavillon en fer, forgé en France, et qui est réservé aux réceptions officielles.

« Norodom se fait annoncer presque aussitôt et paraît. C'est un petit bonhomme vieillot, ridé, parcheminé, qui manque totalement de prestige. Il porte un bonnet noir, une veste jaune, une culotte verte et des bas verts. Toutes ces couleurs violentes éclatent dans les rayons de soleil qui tombent à pic par la toiture à jour du pavillon. Il tient à la main une canne ornée d'une énorme topaze.

«Les saluts échangés, la conversation s'engage par la bouche des interprètes. Tous les Cambodgiens présents sont accroupis, — attitude respectueuse, sans doute.

«Cette première visite officielle dure dix minutes, puis le commandant Rivière et sa brillante escorte se rendent chez le deuxième roi qui n'a aucune importance réelle dans le pays.»

Le lendemain, le commandant Rivière reçut la visite du deuxième roi.

Après, les officiers français se rendirent à la mission catholique dirigée par le Père Sylvestre.

Depuis près de 40 ans, le Père Sylvestre vit au Cambodge où il est très influent.

Le 15, un grand dîner fut offert au roi Norodom, sur la *Fanfare*. On lui fit une réception magnifique. Vingt et un coups de canon saluèrent son arrivée. Des fusées sillonnèrent le soir. Jamais, suivant ses propres paroles, le roi n'avait été aussi bien reçu par des marins français, aussi Norodom retint-il encore la *Fanfare* pendant deux jours, voulant montrer à Rivière et à son escorte le luxe de sa cour.

Il fit faire des danses par ses femmes et donner une représentation de gala sur son théâtre.

Le 20 décembre, Rivière revenait à Saïgon. Le 1er janvier 1882, le commandant Rivière quitta ses fonctions de directeur de l'arsenal qui passèrent aux mains de l'ingénieur Tatus.

Le 2 février, le commandant quitta Saïgon à bord de la *Javeline*, commandée par le lieutenant de vaisseau de Kergoummeau pour aller trouver le roi Norodom auquel il remit de la part du ministre les palmes d'officier de l'instruction publique.

***

Dans la nuit du 6 février, raconte Baude de Meurcelay, la *Javeline* levait l'ancre et rentrait, le 7, à Saïgon, où le commandant devait être atteint de cette épuisante maladie de Cochinchine dont il souffrit jusqu'à la mort.

Le gouverneur, voyant Rivière très affaibli, résolut de ne point le laisser à Saïgon et de le

distraire. Il lui offrit donc de se rendre à la cour de Siam, pour présenter à Sa Majesté Chulalonkorn, M. Harmand, nommé consul général de France à Bangkok. Il devrait, par la même occasion, remettre la croix de la Légion d'honneur à des Siamois de distinction.

Son chef d'état-major, le lieutenant de vaisseau de Marolles, et le Dr Maget, son médecin de division, l'accompagneraient à bord de l'*Antilope*, placée par le ministre de la marine à la disposition du futur commissaire général civil du Tonkin. Telles furent les instructions acceptées avec plaisir par le commandant.

C'est pourquoi l'*Antilope* chauffait le 9 février à 6 heures du soir et arrivait le 13, à 11 heures du matin, devant la capitale du royaume de Siam, dans les eaux du Mé-Nam.

Cette mission est moins agréable à remplir que les précédentes. Le choléra vient de faire une nouvelle apparition dans Bangkok. L'équipage reste consigné à bord, mais Rivière doit se loger à terre où le nouveau consul lui donne l'hospitalité.

Le lendemain matin, quoique très souffrant, il se rend chez le ministre des affaires étrangères pour régler avec lui le cérémonial des audiences. Il fait une chaleur cruelle qui le fatigue au point de l'emprisonner au consulat le reste du jour. Il lui est impossible de visiter cette ville merveilleuse, si riche en pagodes éblouissantes, où l'or et les pierreries ruissellent de toutes parts sous la lumière violente du soleil.

Le 15 février, un Anglais, M. Palgrave, explorateur de l'Arabie, se plaint que les coups de canon tirés par l'*Antilope* pour saluer M. Harmand ont brisé quelques vitres à son bord. Le commandant Rivière apaise ce gentleman avec la bienveillance qu'il met dans son accueil. (Je note cela, car il y a lieu de s'étonner vraiment que le cabinet de Londres ne nous ait pas demandé quelque indemnité pour M. Palgrave ! — Le fait est sans doute resté ignoré...)

Cette ville de Bangkok, où s'épandent toutes les couleurs tapageuses de la vie orientale, sous un ciel bleu que les nuages ne hantent jamais, — sinon pour éclater dans un

orage, — est un spectacle féerique pour les Occidentaux. Les énormes éléphants, ornés de soieries et de pierres brillantes, promènent à travers les rues et sur les rives du Mé-Nam leur imposante nonchalance. Non soucieux de connaître la qualité de leurs fardeaux, grands ministres siamois, en costume jaune et vert, ou jolies Européennes vêtues de mousseline blanche ou rose ou bleue, assis en cercle dans leur tour, sous les vastes parasols blancs, ils avancent d'un pas égal et lourd.

En dehors de la ville, à la vue des grandes végétations qui fleurissent, alors ils redressent parfois la tête en agitant leur trompe vers le ciel : — c'est un souvenir de la liberté perdue qui semble les émouvoir; ils respirent le parfum des solitudes lointaines, et se rappellent, peut-être, leur enfance vécue dans les forêts sonores où grondent les fauves à l'approche de la nuit.

Combien, là-bas, ces animaux géants surpassent en force leurs frères pitoyables que nous rencontrons, à Paris, captifs dans un cirque ou dans une ménagerie!

A Bangkok, tout étincelle. Pagodes, costumes, voitures et chevaux, barques et voitures, tout éclate dans la lumière du ciel. Le soleil emplit le monde de la toute-puissance de ses rayons. Il est dieu.

Lorsque, le 16 février, à trois heures, le commandant Rivière fut reçu en audience privée par le roi Chulalonkorn, la ville, quoique frappée par le fléau, avait une grande animation. Le navire français, l'arrivée du consul général et du chef de la marine de Saïgon mettaient une émotion chez ce peuple multicolore. La cour elle-même, rehaussée à ses propres yeux par l'importance de nos envoyés, voulait une pompeuse réception.

Le roi, jeune homme de vingt-huit à trente ans, se tient au fond de son palais, dans une enceinte réservée, meublée à la française et dont les hautes murailles sont ornées des portraits des souverains de l'Europe. Cette enceinte est gardée par des femmes qui s'éventent lentement, promenant leurs regards avec indifférence sur les uns et les autres.

Chulalonkorn est simplement vêtu, il se montre très affable, et sa tenue est correcte.

Son entourage ne lui parlant jamais qu'à une distance très respectueuse, il a le verbe haut, ce qui ajoute encore à sa dignité.

Le commandant Rivière, après avoir présenté M. Harmand, remet les croix de la Légion d'honneur aux Siamois désignés pour cette distinction, et l'audience est levée. Il est convenu que, le surlendemain, le roi recevra solennellement le chef de la division navale de Cochinchine ainsi que le nouveau consul.

La chaleur, accablante, fatigue beaucoup Rivière dont la faiblesse physique augmente chaque jour. Les officiers qui l'entourent désirent pour lui le retour à bord du *Tilsitt*.

Enfin, voici l'heure fixée pour l'audience solennelle. Les voitures de la cour, convenablement entretenues, prennent le commandant et M. Harmand au consulat français et les conduisent au palais, devant lequel sont rangées des troupes en armes. Les soldats portent le casque blanc et la vareuse bleue. Ils sont pieds nus, malgré la chaleur du sol, et se tiennent irréprochablement alignés.

Neuf coups de canon saluent l'entrée des Français que le ministre des affaires étran-

géres introduit dans une salle d'attente où le thé leur est servi. Cette salle est sobrement décorée : les statues des quatre derniers rois de Siam se dressent dans les angles, mais les trois premiers monarques sont représentés avec un simple *langouti* pour tout vêtement. — Le costume que porte le dernier souverain semble marquer les premiers pas de la royauté siamoise dans la civilisation. On dirait, en effet, la transformation soudaine d'un peuple, en voyant, ainsi, face à face, devant le vestibule de la salle du Trône, la statue d'un homme en chemise et celle d'un homme en tenue de général !

Quand la porte de cette salle du Trône s'ouvrit à deux battants devant le commandant Rivière et le consul, le roi Chulalonkorn, debout sur une estrade, apparut entouré des grands dignitaires de sa cour, tous en brillants costumes orientaux constellés de pierreries. Il portait, comme son prédécesseur, l'uniforme de général et attendait avec une attitude militaire les discours qui devaient lui être adressés.

Le commandant Rivière et le consul Har-

mand s'avancèrent donc et furent arrêtés à vingt pas des gradins de l'estrade royale. Le respect veut, en audience solennelle, qu'on se tienne à cette distance du trône. Les discours prononcés, Chulalonkorn y répondit en protestant de son dévouement à la France et se retira aussitôt, selon l'étiquette.

*
* *

Le lendemain, 20 février, l'*Antilope* quittait les eaux de Bangkok pour se rendre à Saïgon.

La traversée fut difficile. La mer, très grosse, battait fortement le navire qui dut relâcher à Poulo-Panjang.

Remise en marche le 23, l'*Antilope* eut toujours à lutter contre la tempête et ne put atteindre que le 26, et encore avec beaucoup de peine, sa machine étant avariée, la baie du sud-ouest de Poulo-Condore. Enfin, après bien des ennuis et des fatigues, Rivière arrive le 28 à Saïgon, où il reprend son service.

Les premiers jours de mars s'écoulèrent sans événements importants à signaler.

*
* *

## UNE CORRESPONDANCE DU COMMANDANT RIVIÈRE

C'est dans la correspondance d'Henri Rivière qu'on peut voir la manière dont il savait juger la France administrative, sa nature et comment il montrait ce que l'on aurait dû surtout faire.

Voici la lettre qu'il adressait à M. Le Myre de Vilers en 1882.

« Hanoï, le 24 septembre 1882 (1).

« Monsieur le Gouverneur,

« Je vous remercie bien d'avoir pris notre défense pour le logement du commandant de

(1) *Hanoï* ou *Ke-Tcho*, *Kecho* (le marché), *Bak-kinh*, *Bak-Than*, *Dang-King*, en anglais *Cachao*. Capitale du Tonkin. A 100 kil. de la mer et à 660 kil. du N. de Hué, sur la rive droite du Song-Koï ou fleuve Rouge. Au S.-E., en dehors de la ville, est la concession européenne avec ses dépendances. Quelques annales veulent faire remonter sa fondation au temps de Giao-Chi, 2874 avant J.-C. Pillée et brûlée au XVIIIe siècle, elle fut la capitale de Gia-Long. Le traité de 1876 avec Tu-Duc donna le droit à la France d'y avoir une garnison de 200 hommes.

Cette ville est aujourd'hui la capitale du Tonkin français et le chef-lieu de la province de Hanoï qui comprend les deux Huyens de Hanoï et de Minh-Binh.

la division navale à terre, mais, pour mon compte, à moins qu'on ne me consulte, je ne ferai rien pour cela. Je suis trop sûr que nous serions battus. Je dis nous, puisque vous voulez bien faire cause commune avec nous. Jamais le département, sous quelque gouvernement que ce soit, monarchie ou république, ne sacrifiera 7 ou 8,000 francs à la santé d'un chef de division. Pensez donc! 8,000 fr. Ce sera son « sans dot » éternel à tout ce qu'on pourra lui dire. La France, avec sa prétendue réputation de légèreté et de prodigalité, est le pays le plus prud'homme et le plus ladre du monde, et son gouvernement, sous tous les régimes, s'efforcera de rattraper, par des économies de gros sous sur le personnel, les dépenses bêtes de millions qu'il fait sans savoir pourquoi. L'Angleterre donne une frégate de la Reine à Walter Scott malade pour le conduire en Italie, et un député de Louis-Philippe, en parlant d'Alexandre Dumas, demande comment il se fait qu'on ait mis, pour se rendre en Espagne et en Afrique, le *Véloce* à la disposition de « ce monsieur ».

« Je suis d'ailleurs absolument persuadé

comme vous, Monsieur le Gouverneur, que presque aucun chef de division qui aura passé cinquante ans ne résistera comme santé à deux ans de séjour en Cochinchine ou au Tonkin sur le *Pluvier*. Il faut une jeunesse relative pour un pareil séjour où l'on couche toutes les nuits sur les ponts, tant les chambres sont inhabitables par la chaleur, sans compter quand le bâtiment a vieilli, l'incessant et énervant supplice des insectes de tout genre, en plus des moustiques. On accordera que tout cela est vrai, mais 8,000 francs! on ne sortira pas de là! Les chefs de division n'ont rien à faire que de ne pas accepter la division navale, ce qu'ils ne feront pas, ou qu'à loger à la diable à l'hôtel ou chez un ami. Tant pis pour eux, ils ne sont pas les plus forts. *Væ victis!* Je suis d'ailleurs assez partisan de cette formule, elle est simple, et, en plaçant le pouvoir au-dessus de la bienveillance et de la justice, le débarrasse des criailleries des faibles et des opprimés. Il y a bien la revanche à craindre; mais elle vient si rarement.

« Ici, avec nos Chinois autour de nous,

nous sommes tranquilles. Les mandarins nous disent bien que les Chinois sont insolents, que les Français ne sont pas patients, et ils s'effraient si fort et si souvent d'un conflit possible, — mais avec un petit air malin, — qu'ils paraissent le désirer. Il paraîtrait qu'à Hué le conseil s'est décidé pour la guerre et qu'il ne faut plus que le consentement du roi. Je crois que, dans les circonstances actuelles, un peu de résolution est la meilleure des prudences. Aussi, en ne provoquant les Chinois en quoi que ce soit, ne leur passerai-je cependant aucune insolence ni aucune incartade. Le plus probable est que nous allons nous regarder assez longtemps en chiens de faïence.

« Je vous demande pardon de cette lettre que je vous écris surtout pour vous remercier officieusement de l'appui, bien inutile, hélas! que vous nous avez apporté, et pour vous dire aussi sans formule officielle, que j'ai pour vous, Monsieur le Gouverneur, les sentiments reconnaissants et le plus respectueusement dévoués.

« H. Rivière. »

Après la prise de Hanoï, dans sa correspondance officieuse avec le gouverneur M. Le Myre de Vilers, on peut se rendre compte de l'attitude que voulait prendre Henri Rivière.

« Hanoï, le 27 juin 1882. »

« Monsieur le Gouverneur,

« Je vous suis bien reconnaissant et je viens vous remercier de m'avoir proposé au Ministre pour la croix de commandeur. Je n'en suis plus d'ailleurs à compter les biens dont vous me comblez, et je ne pourrais être qu'un ingrat en ne m'y reprenant à plusieurs reprises, puisque, de l'un à l'autre de ces biens, vous ne me laissez pas le temps nécessaire à l'oubli. Je vous remercie également des crédits que vous m'avez ouverts et dont je ne pense plus guère avoir à user. J'ai été mon premier feu de conquérant, d'administrateur et de financier. Je ne m'en repens pas, car l'incident de la prise de Hanoï est surtout le fait de ce malheureux Tong-Doc qui nous eût fait une situation impossible. N'y avons-nous pas gagné d'ailleurs d'avoir une citadelle de

moins à nous gêner et l'interversion agréable des rôles, aux Annamites et à nous, dans les Douanes?

« Je sais bien qu'on ne se soucie guère du Tonkin en France, où je serais le dernier à m'en préoccuper, et *je suis tout prêt à la réserve et à la prudence*. Je crois toutefois qu'il y a intérêt à ce que j'apparaisse toujours à Hué comme une sorte de Barbe-Bleue, qui a besoin de convoler de temps en temps avec une citadelle nouvelle et qui n'est modéré que parce qu'on le modère. Il n'est pas sûr qu'à Hué ils ne cherchent pas à se retourner. L'amiral et les bâtiments chinois qui arrivent ne sont pas pour servir nos intérêts, et c'est du Tonkin que doit leur venir une sorte de terreur salutaire. Je désirerais bien que vous puissiez y venir après le 14 juillet sur le *Drac*. Votre présence donnerait à tous les services l'unité nécessaire, et assoirait ce qui a pu être fait de bon. Nous vous ferions une belle réception, et je pourrais vous assurer de vive voix de tous mes sentiments de respectueux attachement.

« HENRI RIVIÈRE. »

On voit quel fonds de douce philosophie il y avait dans le caractère d'Henri Rivière dans la lettre de remerciements qu'il adressait le 27 octobre 1882 à M. Le Myre de Vilers qui l'avait proposé pour le brevet de commandeur de la Légion d'honneur.

. . . . . .

« Je savais déjà par La Mure que vous aviez eu la bonté de me proposer de nouveau au Ministre pour la croix de commandeur. J'espère, quoique j'en doute, que les considérations politiques le décideront. Cette distinction que je vous devrais me ferait grand plaisir, mais j'ai une expérience pratique qui fait que je ne m'étonne pas trop quand un de mes désirs ne se réalise point, et une philosophie douce qui fait que je me console. C'est en cela, je crois, que j'ai eu raison d'avoir deux carrières. Elles sont, l'une et l'autre, un dérivatif aux désillusions possibles de chacune. »

. . . . . .

Voici, d'ailleurs, la lettre de demande de cette croix de commandeur.

« *Le Myre de Vilers à l'amiral Jauréguiberry.*

Saïgon, le 11 juin 1881 (reçu le 21 août).

« L'incident de Hanoï est clos. . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Je maintiens donc les instructions précédemment données à M. le commandant Rivière; il devra couvrir d'obus quelques-uns des postes occupés par les bandes chinoises et s'établir au confluent de la rivière Claire pour assurer la libre navigation du bas Song-Koi. Le gouvernement annamite sera prévenu en temps opportun de ces opérations.

« *Je considère comme un devoir pour moi d'appeler votre bienveillante attention sur M. le commandant Rivière qui, par sa modération et sa prudence*, a rendu de véritables services : bien d'autres à sa place, grisés par de faciles succès, se seraient laissé entraîner à une expédition militaire inopportune et dangereuse, je vous serai reconnaissant de vouloir bien accorder à cet officier

distingué la croix de *commandeur de la Légion d'honneur.* »

Il n'est pas besoin d'ajouter, je crois, que jamais Henri Rivière ne reçut cette croix de commandeur. On avait peur de se mettre trop mal avec la Chine, et cependant les Chinois ne se gênaient guère.

Entre l'ancien gouverneur de la Cochinchine et Henri Rivière, il reste d'ailleurs toujours des relations cordiales et, quand, en 1881, M. Le Myre de Vilers, rappelé à Paris, était sur le point de quitter la Cochinchine, il écrivit au commandant pour lui annoncer son départ.

Rivière lui répondit :

. . . . . .

« Vous avez raison, c'est avec un regret réel que je vous vois partir. Vous aviez pour moi une amicale bienveillance, et j'avais pour vous un très sincère attachement.

. . . . . .

« Il y a dans les choses de ce monde un aléa qui a sa séduction, qui l'avait pour chacun de nous. Vous saviez aussi que je ne

mettrais dans nos relations de service de raideur ou de mauvais vouloir de parti pris, comme je savais que je vous y trouverais toujours facile et favorable.

« Ici, je vous remercie d'avoir obtenu pour le commandant de la division navale de garder la direction du port. Je n'y croyais guère, et le Ministre m'étonne d'y avoir consenti. C'est de la bienveillance dans le bon sens, ce qui n'est pas ordinaire aux ministres, quels qu'ils soient.

« Vous allez retrouver probablement la France et Paris bien agités. Il me semble que la République se met à râler comme une simple Monarchie. Ce sera l'échec des Républiques : trop d'hommes avides du pouvoir et pas un en situation ou de force à le prendre. Ou, dès qu'il l'a pris, il n'est plus républicain. »

. . . . . .

*
* *

LA MORT DE FRANCIS GARNIER

Avant de parler des luttes que le comman-

dant Rivière eut à soutenir au Tonkin, il nous a paru intéressant et utile de dire quelques mots du brave Francis Garnier qui a été lui aussi un des martyrs du Tonkin.

En l'espace d'une vingtaine de jours, a écrit notre confrère Dick de Lonlay, du 20 novembre au 17 décembre 1873, grâce à l'énergie déployée par Francis Garnier, les six importantes forteresses du delta étaient tombées au pouvoir des troupes françaises : Hanoï, Hung-Yen, Phu-Ly, Ninh-Binh, Haï-Dzuong et Nam-Dinh (1).

La prise de Ninh-Binh et celle Nam-Dinh sont même amusantes à raconter et montrent ce qu'on peut obtenir avec du sang-froid et de l'intrépidité.

Voyons d'abord la prise de la forteresse de Ninh-Binh.

(1) *Nam-Dinh.* Ville du Tonkin, chef-lieu de province, sur le canal de Nam-Dinh. Citadelle, magasin d'approvisionnement. On y fait le commerce du riz, de la soie, du coton, de l'indigo, des bibelots artistiques. — 50,000 habitants.

On donne aussi le nom de *Nam-Dinh* à la province comprise entre les provinces de Hung-Yen et de Haï-Dzuong au nord de Hanoï. Elle comprend presque tout le delta du fleuve Rouge. C'est un pays plat, sillonné de cours d'eau.

Le commandant Garnier avait envoyé un des aspirants de vaisseau le *Décrès*, M. Hautefeuille, pour donner l'ordre à M. Balny d'Anicourt de s'emparer de la forteresse de Ninh-Binh.

M. Hautefeuille qui était un tout jeune officier quitta Hanoï sur un canot à vapeur monté par huit hommes.

Il se trouva bientôt en présence de Ninh-Binh.

C'est une position formidable, bâtie à pic sur un rocher et dont les remparts armés de batteries dominent le fleuve.

C'est pourtant cette forteresse si bien armée que ce jeune officier de vingt ans eut l'audace d'attaquer avec ses huit hommes et son tout petit canot à vapeur.

Mais ne voilà-t-il pas qu'au moment où il commence le feu, la machine du canot se détraque. Cela n'embarrasse pas M. Hautefeuille. Il se fait échouer, saute lestement dans une jonque, laisse deux hommes à bord, et, accompagné de six hommes, il débarque.

Les deux hommes du canot font un feu

d'enfer avec leurs chassepots pour faire croire à de nombreux combattants.

Le jeune aspirant, pendant ce temps, s'élance vers la porte de la citadelle. En route, ayant rencontré un vénérable mandarin à barbe blanche, accompagné de quatre parasols et qui n'était autre que le gouverneur, il lui met le pistolet sur la gorge et lui ordonne de se soumettre tout de suite.

Il entre avec le gouverneur dans la citadelle, et comme le mandarin a l'air de vouloir résister, il le garrotte solidement par ses six hommes et le force à signer la capitulation de la forteresse. Le gouverneur, pris de peur et qui est loin de se douter qu'il n'a affaire qu'à neuf hommes, se rend, signe la capitulation, et bientôt l'on vit le drapeau tricolore flotter au gré du vent sur la forteresse de Ninh-Binh.

La prise de Nam-Dinh est tout aussi amusante.

Nam-Dinh était une puissante forteresse, admirablement défendue et protégée par des forts. De plus, on y avait fait de grands travaux de défense.

Le commandant Francis Garnier résolut de s'en emparer.

Quand il fut en vue de la forteresse, les batteries annamites ouvrirent un feu infernal sur le *Scorpion* qui leur répondit d'une manière terrible.

Après quelques escarmouches, les soldats, amenés par des jonques, débarquèrent et s'élancèrent vivement à l'assaut de la puissante forteresse. Mais la lutte devint difficile, car les canons de la forteresse balayaient toutes les issues.

Mais ne voilà-t-il pas que Francis Garnier aperçut sur le pont qui franchit le fossé plein d'eau entourant la forteresse, des chevaux de frise, formés de longs madriers. Aussitôt il ordonne aux soldats de les arracher. Ils le font malgré une grêle de balles, et ayant compris la pensée de leur commandant, ils les dressent le long des murailles et s'en servent comme des mâts de perroquet pour l'escalade.

Le marin Robert s'y élance le premier. « Ah! coquin, lui crie Garnier, tu passes le premier aujourd'hui, c'est bien pour une fois, mais que cela ne t'arrive plus, hein! » Le com-

mandant suit Robert et s'élance avec lui. Quand les Annamites eurent aperçu ces deux hommes sur le parapet, ils furent pris d'une soudaine panique et prirent leurs jambes à leur cou. Tout cela avait été vivement fait. Cinq minutes après, le drapeau français flottait sur les remparts, et le delta tout entier se trouvait aussi aux mains des Français.

Quand Francis Garnier se vit à la tête de ces positions, il résolut de réorganiser le service administratif, en emmenant de nouveaux fonctionnaires à la place des anciens. Par malheur, les mandarins annamites réunirent les fuyards des forteresses conquises, et avec l'aide des Pavillons-Noirs, ils s'apprêtèrent à attaquer Hanoï.

A cette nouvelle, Francis Garnier vint à Hanoï où il réunit toutes les forces dont il pouvait disposer.

Il voulait en finir une bonne fois et s'apprêtait à faire une sortie quand il reçut l'annonce de l'envoi d'ambassadeurs annamites qui venaient pour négocier la paix au nom de Tu-Duc.

Francis Garnier fit suspendre la sortie et

reçut avec de grands honneurs les envoyés annamites.

Pensant qu'ils étaient d'aussi bonne foi que lui-même, il fit afficher la proclamation suivante :

« Par ordre de l'amiral, nous sommes venus faire un traité de commerce dans l'intérêt des populations. Nous n'avons nullement l'intention de nous emparer du pays, mais, à cause de la fourberie et du mauvais vouloir des habitants d'Hanoï, nous avons été poussés à bout et forcés de faire ce que nous avons fait.

Le roi d'Annam, comprenant la faute de ses mandarins, vient d'envoyer des ambassadeurs avec pleins pouvoirs pour traiter de la paix avec nous. Comme nous n'avons pas d'intentions hostiles, nous consentons à nous entendre avec eux.

En conséquence, nous exhortons tout le monde à demeurer tranquille, chacun chez soi ; qu'il y ait trêve d'hostilités, afin que, de part et d'autre, on puisse s'entendre.

« Lorsque les deux royaumes auront signé la paix, il faudra que tous se conforment fidè-

lement à ce qui aura été conclu. La noble cour d'Annam se concertera avec les nobles Français pour assurer une protection efficace à toutes les populations du Tonkin, afin que tous, étudiants ou laboureurs, artisans ou commerçants, puissent vaquer à leurs affaires et vivre en paix.

« Pour ce qui regarde les nouveaux mandarins que nous avons nommés, qu'ils restent à leur poste et qu'ils continuent à remplir leurs charges de leur mieux sans aucune crainte; la noble France, qui les a élevés en dignité, leur assure aide et protection par la suite. »

Dans la matinée du lendemain, Françis Garnier se rendit chez les ambassadeurs annamites. Il était en train de conférer avec eux lorsqu'un officier vint lui annoncer qu'une armée, précédée d'une forte avant-garde de Pavillons-Noirs, marchait à l'assaut de la forteresse.

Les coups de feu se firent rapidement entendre.

Francis Garnier s'élança au dehors.

Voulant donner aux Pavillons-Noirs une

leçon dont ils se souviendraient longtemps, il voulut les poursuivre.

Il s'élança vivement derrière eux, muni seulement de dix hommes et en faisant sonner la charge. Laissant derrière lui ses compagnons, il escalada un petit tertre.

Mais derrière ce monticule, se cachaient traîtreusement les Pavillons-Noirs qui, en tirant, tuèrent deux des compagnons du commandant. Francis Garnier continuait à s'avancer en avant :

« A moi mes enfants! Allons, les braves, nous les battrons! »

Mais son pied ayant heurté une pierre, il tomba à son tour. Les ennemis se précipitèrent sur lui, le percèrent de coups et lui coupèrent la tête.

Ce fut une perte immense.

Mais ce malheur ne fut pas le seul, car Balny d'Anicourt, qui s'était aussi élancé à la poursuite des Pavillons-Noirs fut tué près d'une pagode. Quatre jours après cette triste journée, les renforts arrivaient, mais il était trop tard! »

Le sang généreux de Francis Garnier et

de Balny d'Anicourt devait-il donc avoir été répandu inutilement? Son remplaçant M. Philastre ayant ordonné l'évacuation des citadelles, ce fut le signal du massacre de mes partisans. Les affaires allèrent mal durant plusieurs années, jusqu'en 1882, époque où l'on songea à envoyer au Tonkin le commandant Rivière. »

*
* *

### LES LUTTES AU TONKIN

Tous les malheurs, tous les ennuis qui allaient arriver au Tonkin devaient avoir pour auteurs ces tristes *Pavillons-Noirs*.

« Ces irréguliers, bandits de la pire espèce, forts de l'impunité, étaient devenus dans ces dernières années d'une extrême arrogance; ils se croyaient tout permis, rançonnaient les populations, établissaient des douanes intérieures, levaient des impôts, entravaient le commerce, insultaient et attaquaient les Européens qui osaient s'approcher de leurs campements; ils ne respectaient pas même leurs consuls. En vain, nous demandions répa-

ration à la cour de Hué; elle commençait par nier; puis, obligée de s'incliner devant les preuves que nous lui fournissions, elle arguait de son impuissance et refusait notre concours en invoquant la reconnaissance des services autrefois rendus. La France ne pouvait rester en échec. En 1831, le ministère Ferry-Cloué décida que quelques renforts seraient envoyés de Cochinchine au Tonkin pour mettre nos établissements à l'abri d'une insulte et assurer la police du haut fleuve. Ce fut le commandant Rivière de la division navale qui, en avril 1882, fut chargé de cette importante mission.

*
* *

En janvier 1882, la situation s'était aggravée en Annam.

Ayant reçu l'ordre du ministre de la marine l'autorisation d'établir un nouveau poste fortifié et de renforcer le détachement de Hanoï, le gouverneur M. Le Myre de Vilers écrivit l'ordre suivant au commandan Henri Rivière :

« *Le Gouverneur de la Cochinchine à M. Rivière.*

« Saïgon, le 17 septembre 1882.

« A la suite de l'attaque dont ont été victimes MM. Courtin et Villeroi, voyageurs français munis de passeports réguliers, j'ai dû faire des représentations au gouvernement annamite et l'engager à expulser de son territoire les mercenaires chinois à sa solde connus sous le nom de « Pavillons-Noirs ».

« Sans repousser ma demande, la cour de Hué, sous le prétexte que ces irréguliers lui avaient rendu des services, mais, en réalité, par impuissance, n'a pu me donner satisfaction; elle s'est contentée de me répondre qu'elle éloignerait ces bandes.

« D'un autre côté, j'apprends que Lun-Vinh-Phuoc vient de se rendre en Chine, salué sur son passage comme un chef d'armée, et emportant des sommes considérables destinées, sans aucun doute, à recruter de nouveaux soldats.

« En même temps, des saisies opérées par a douane ont prouvé qu'il se faisait un ap-

provisionnement considérable d'armes à tir rapide et de munitions de guerre.

. . . . . .

. . . . . .

« Vous aurez à surveiller le fleuve, et je *considère comme très utile d'établir un poste fortifié à l'embouchure de la rivière Claire.* Vous ferez étudier ce projet par l'officier du génie que je mets à votre disposition, et vous commencerez les travaux lorsque vous jugerez pouvoir le faire sans sortir du programme pacifique que je vous ai indiqué.

« Incontestablement, les autorités annamites auxquelles nous nous adresserons pour obtenir la cession du terrain feront des observations, demanderont à en référer à Hué et chercheront à gagner du temps; vous passerez outre, lorsque le moment vous paraîtra venu; j'ai, du reste, tout lieu de croire que vous ne rencontrerez aucune opposition sérieuse.

« *Signé :* Le Myre de Vilers. »

Le 25 mars, le commandant Rivière, suivant les instructions qu'il avait reçues, partait

pour Hanoï en qualité de commandant supérieur. Avec lui, il emmenait le *Parseval* et le *Drac*, qui avaient à leur bord deux compagnies d'infanterie de marine commandées par le chef de bataillon Chaum, trente marins du *Tilsitt*, sous les ordres du lieutenant de vaisseau Thesman, des artilleurs en petit nombre, le capitaine du génie Dupommier, vingt tirailleurs annamites et le docteur Mayer.

En arrivant, il réunit à ses forces deux compagnies et trois canons, ainsi que l'équipage de la *Fanfare*.

Le consul, M. de Kergaradet, lui offrit l'hospitalité au consulat.

C'est de cette coquette habitation, où sa santé parut se remettre un peu, qu'il écrivait le 1er septembre 1882 :

. . . . . .

« Ce qui fait que je reste, ce qui me retient, c'est le *farniente* de cette vie, sa rêverie, à côté de la vie active que j'ai menée, que je mènerai tout là-bas, à Paris, et qui m'a fatigué. Un bon cigare, un certain travail de cerveau, des projets, le plaisir sobre de la table, de la sympathie autour de moi, quelque

inconnu sans que je le désire qui peut se dégager de l'horizon, tout cela me charme et m'emprisonne ici . . . . . .

. . . . . .

Le gouverneur annamite, le Tong-Doc, qui avait sa résidence à la citadelle de Hanoï, s'inquiète de l'arrivée du commandant. Il demanda à lui faire une visite.

L'entrevue fut des plus courtoises, et le Tong-Doc ayant prié Rivière de lui écrire une lettre pour rassurer les mandarins et la population annamite de Hanoï, le commandant lui adressa la lettre suivante :

« Monsieur le Gouverneur,

« Vous m'avez demandé de vous écrire ce que je vous ai dit pendant la visite que vous avez bien voulu me faire. Je le fais volontiers.

« M. le gouverneur de la Cochinchine m'a envoyé au Tonkin pour y renforcer la garnison de Hanoï. Cette garnison a été doublée. Le gouvernement français et le gouverneur de la Cochinchine ont quelques motifs de plainte contre le gouvernement annamite.

Sans parler des domestiques de M. Rheinart et de MM. Courtin et Villeroi, un fait plus grave s'est passé dernièrement. Un savant français, M. Fuchs, n'a pu débarquer au village de Mong-Coi (Van-Ninh) qu'occupent les Drapeaux-Noirs.

« Lun-Vinh-Phuoc a fait braquer un canon contre le canot et a répandu sur la rive des hommes armés de fusils.

« C'est là une offense contre la France, car l'embarcation avait le pavillon français, et c'est aussi une offense contre le gouvernement de l'Annam qui est l'ami et l'allié de la France, car il est dit dans les traités que les pays se prêteront mutuel concours.

« Or, le gouvernement annamite a répondu qu'il ne pouvait rien contre les Drapeaux-Noirs, envers lesquels il était d'ailleurs engagé par quelques services qu'ils lui rendaient.

« Dès lors, la France a eu le devoir de protéger elle-même ses nationaux et ses voyageurs et de prêter à son alliée des moyens d'action que celle-ci n'avait pas.

« Voilà pourquoi la garnison de Hanoï a été augmentée.

« Quant à moi, personnellement, Monsieur le Gouverneur, je ferai tous mes efforts, pour que mes soldats aient avec la population des relations amicales et très bonnes.

« Veuillez agréer, etc.

« HENRI RIVIÈRE. »

*
* *

LA PRISE D'HANOI

La paix parut régner quelque temps après l'entrevue du gouverneur annamite et du commandant, mais cela ne dura pas très longtemps.

Petit à petit, la citadelle se fortifia, le nombre des soldats annamites se grossit, on mit des canons sur les forts.

Aussi, à la suite d'un rapport adressé au gouverneur M. Le Myre de Vilers, à la date du 10 avril, le commandant Rivière lui disait-il en post-scriptum :

« J'avais terminé ce rapport le 10 avril. Je ne crois plus autant qu'alors qu'il nous soit facile de nous maintenir avec les Annamites

dans une situation de conciliation et d'attente. La citadelle continue de se remplir de soldats et de se fortifier, et il se fait, dans les provinces, de grandes levées d'hommes et de nombreux préparatifs. Le Quan-An, qui était venu me voir le 11 avril, et à qui j'ai fait quelques observations à cet égard, les a inutilement rapportées au Tong-Doc. On continue, toutefois, à m'annoncer la venue de deux envoyés de Hué. Cet état de choses ne saurait se prolonger qu'au détriment de notre influence et en constituant, à nos côtés mêmes, par le fait de la citadelle, un danger qui pourrait devenir sérieux et qu'il faut déjà ne pas négliger. Je crois que le moment est venu d'aviser. Je vais le faire aussi prudemment et aussi nettement qu'il me sera possible.

« Je viens d'écrire à M. Rheinart, chargé d'affaires à Hué, pour le mettre au courant de la situation. »

Après avoir adressé ce rapport à Saïgon, le commandant envoya dire au gouverneur de Hanoï et aux mandarins qu'il désirait voir cesser les travaux de fortification qui se

faisaient dans la citadelle. Il se rendit même, un jour, sans armes et sans escorte, auprès du Tong-Doc, lui demandant de faire cesser le continuel envoi de troupes.

Le gouverneur annamite répondit par de belles promesses, mais ce fut tout. Les envois de troupes continuèrent, et les fortifications s'élevèrent de plus belle.

Ce fut alors que le commandant fit parvenir au gouverneur annamite cet ultimatum.

*Ultimatum envoyé le* 25 *avril* 1882 *au Tong-Doc de Hanoï par le capitaine de vaisseau commandant en chef des forces françaises.*

Monsieur le Gouverneur,

« Dès mon arrivée, je vous ai fait dire et je vous ai écrit dans quelles intentions la France envoyait des troupes à Hanoï. Elle voulait être en situation meilleure pour protéger ses nationaux et ses voyageurs contre les Drapeaux-Noirs. Il n'y avait dans cet acte rien que d'amical et de conforme à son alliance avec le gouvernement annamite.

« Comment avez-vous répondu à mes communications ? Par la défiance et l'hostilité.

« Le lendemain même de notre arrivée, vous faisiez fermer devant nos officiers, qui la traversaient librement la veille, les portes de la citadelle.

« Dans la visite que je vous ai faite, je réclamais avec courtoisie contre cette mesure, et néanmoins vous y persévérez.

« Vous ne m'avez pas rendu la visite que je vous ai faite.

« Vous avez commencé immédiatement des travaux de défense, et vous les avez poussés plus vivement chaque jour, de la façon la moins déguisée et la plus apparente à nos yeux.

« A deux reprises et à quelques jours de distance, quand le Quan-An et le Thuan-Phu m'ont fait visite, je les ai priés de vous dire que je ne voyais pas avec satisfaction ces travaux de la citadelle.

« C'était un avertissement amical que je vous donnais. Vous n'en avez pas tenu compte, et les travaux ont été continués avec plus d'activité que jamais.

« Cet état de choses ne peut se prolonger. La citadelle serait désormais pour nos troupes un danger qui doit disparaître.

. . . . . .

« Mais, après avoir pris ces dispositions, je m'engage à vous remettre la citadelle avec ses magasins, établissements et logements, ainsi que la plus grande partie de son enceinte.

« Rien ne sera changé dans l'administration intérieure de la province qui continuera à appartenir au gouverneur de Sa Majesté le roi d'Annam. »

. . . . . .

Un délai fut accordé au gouverneur. Le délai expiré, l'attaque de la citadelle commença.

Voici, d'ailleurs, ce rapport que le commandant adressa à M. Le Myre de Vilers sur le siège de la citadelle d'Hanoï.

. . . . . .

« J'ai l'honneur de vous assurer qu'il était indispensable de prendre la citadelle de Hanoï. Nous ne pouvions, — et déjà notre prestige en diminuait grandement, — laisser

se continuer à nos côtés les préparatifs de défense qui nous étaient une marque de défiance et une menace, et qui de jour en jour, eussent rendu cette citadelle vraiment redoutable.

« Vous avez pu voir, par mon rapport détaillé, combien de précautions nous avions prises, le commandant Chanu et moi, pour mener à bien l'opération. Sans ces précautions, nous aurions, à coup sûr, perdu du monde, tandis que, pour quatre blessés, nous avons eu quarante Annamites tués et vingt blessés qu'on a comptés sur place. *Tant que je resterai ici, je tiendrais à l'honneur de n'avoir que le moins grand nombre possible d'hommes atteints, parce que les opérations bien conduites doivent être celles qui, avec le plus de résultats obtenus, coûtent le moins cher.* »

C'était le langage d'un vrai patriote.

*
* *

### APRÈS LA PRISE D'HANOI

La prise d'Hanoï reçut une approbation

unanime. Le 20 juin 1882, le ministre de la marine, l'amiral Jauréguiberry, envoyait à M. Le Myre de Vilers la dépêche suivante (1) :

Paris, le 20 juin 1882.

« Votre lettre du 27 avril dernier, concernant l'état de nos relations avec l'Annam, faisait prévoir les événements qui se sont produits depuis lors au Tonkin et dont m'informe votre dépêche du 2 mai, confirmative du télégramme du 1er du même mois. La facilité du succès m'était démontrée par les événements précédents, et j'applaudis à la vigueur et à l'entrain avec lesquels cette affaire a été menée. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Je donne mon approbation aux premières mesures que vous avez prises.

« AMIRAL JAURÉGUIBERRY. »

(1) Henri Rivière avait écrit à l'amiral :

« ... Tout en me préparant, je faisais au Tong-Doc des représentations courtoises sur les travaux de la citadelle. Je n'y insistais pas toutefois ; car si j'eusse insisté, j'aurais été forcé d'agir, et je ne voulais le faire qu'après avoir réuni tous mes moyens... »

Le Tong-Doc se pendit après la prise d'Hanoï. Le commandant Rivière s'entendit alors avec un haut mandarin, parent du roi, le Quan-An qui lui donna des renseignements précieux sur les ennemis.

« Je crois, écrivit Rivière, à la suite de ces renseignements, que nous serons amenés à nous emparer de la citadelle de Son-Tay, qui commande le cours du fleuve et qui, pour cela, nous sera très utile. »

La cour de Hué prescrivit aux gouverneurs du royaume de ne rien tenter contre les Français, mais le prince Hoang et le gouverneur de Nam-Dinh, loin de se conformer à ces ordres, continuaient à fortifier leurs villes et à lever de nombreuses recrues. De toutes parts se remuaient les Pavillons-Noirs qui devenaient un danger pour la garnison française de Hanoï.

C'est alors que Rivière, se voyant dans une situation critique, écrivit au ministre de la marine, le 6 mai 1882.

. . . . . .

« Il y a des amoncellements de pierres et beaucoup de mouvements sur les bords du

canal des Bambous, qui nous est nécessaire pour nos communications par eau avec Haïphong (1). La *Carabine* et la *Massue* sont depuis trois jours au canal et détruisent ces préparatifs. Le prince Hoang annonce son intention de descendre sur Hanoï et dispose de nombreux radeaux incendiaires.

La *Surprise* et la *Fanfare* ont établi devant elles, en amont, une estacade de sampans et une chaîne pour se mettre à l'abri de ces hasards. Il n'y a rien autre que ces rumeurs et ces préparatifs qu'on disperse. J'ai donné l'ordre de fortifier la concession avec des blockhaus aux angles et de fortes palissades. Le travail se fait avec rapidité par des coolies, sous la direction du capitaine du génie Dupommier; j'y consacre une partie des fonds que j'ai trouvés à la citadelle. Je veux, en effet, que cela aille très vite. La concession, où il faudra toujours au moins 400 hommes, sera à l'abri d'un coup de main, et surtout d'alertes ennuyeuses. Je ne crois pas qu'il

(1) *Haiphong*. Ville du Tonkin de 20,000 habitants. Centre d'opérations commerciales. Ligne de bateaux à vapeur pour l'Europe, la Chine, la Cochinchine. Elle est située à 6 milles de la mer, sur le Cua-Cam.

nous faille beaucoup de monde au Tonkin, si nous savons y borner nos projets; mais déjà, dans l'état actuel, il est indispensable d'avoir 100 hommes à Haïphong et 400 à Hanoï. Pour expéditionner à Son-Tay et garder Son-Tay (1), quand nous l'aurons pris, il faut toujours 200 hommes de plus. Comme j'ai encore une compagnie de débarquement de 100 hommes tirée du *Tilsitt*, du *Drac*, de *l'Hamelin* et du *Parseval*, je n'ai demandé par ma lettre du 26 avril au gouverneur qu'une demi-compagnie d'infanterie de marine de renfort : Ce ne sera pas assez. »

Le 14 mai, M. Rheinart, le chargé d'affaires de France à Hué, envoyait à M. Le Myre de Vilers cette dépêche :

« L'affaire de Hanoï est un incident provoqué par l'attitude prise par le gouvernement annamite lors de l'arrivée de nos renforts de troupes au Tonkin; mais elle ne doit pas être considérée comme une réparation

(1) *Son-Tay ou Son-Taï ou Xu-Doaï.* Ville forte du Tonkin. Sur le fleuve Rouge, à 40 kilomètres O.-N.-O. de Hanoï. Fortifiée au XVIIIe siècle par des ingénieurs français au service de l'Annam. Aujourd'hui chef-lieu de résidence.

de nos griefs contre l'Annam. Ils demeurent entiers; les injures que nous avons subies sont encore à réparer ou à venger, et, selon qu'il conviendra mieux à nos intérêts, nous pourrons laisser cette question ouverte ou en presser la solution.

« Ces injures sont des plus graves; car c'est un dignitaire du gouvernement annamite, hautement reconnu par lui, qui a insulté notre consul et M. Fuchs à Nong-Caï; c'est lui qui a attaqué des touristes français dans le haut du fleuve; c'est lui, enfin, qui, il y a un peu plus de cinq ans, a insulté le consul de Hanoï, envoyé en mission au Tunnam. On a paru laisser tomber en oubli ce dernier méfait; nous ne pouvons cependant le considérer comme effacé par la prescription.

« Notre consul voyageait, muni de passeports réguliers et accompagné de fonctionnaires annamites qui furent témoins des faits. Leur devoir était d'en instruire aussitôt leur gouvernement, et ils n'y ont certainement pas manqué. »

Devant cette situation plus qu'ennuyeuse, le commandant Rivière envoyait rapports sur

rapports, cherchant à montrer au ministre de la marine et à ses collègues tous les dangers qui entouraient l'expédition française au Tonkin.

A cette époque, M. Le Myre de Vilers est remplacé à Saïgon par M. Thomson qui soutient Rivière.

Le nouveau ministre de la marine, M. Charles Brun, adresse cette dépêche au nouveau gouverneur.

. . . . . .

« Vous trouverez dans le *Journal officiel* du 14 de ce mois le discours prononcé au Sénat par le ministre des affaires étrangères, dans la séance du 13 mars, au sujet de notre situation au Tonkin. Je vous prie d'en prendre connaissance avec la plus grande attention; il importe, en effet, à la veille du jour où nous comptons entrer dans la période d'action, que vous vous pénétriez exactement des intentions du gouvernement sur la solution de cette question.

« Ainsi que vous le verrez, l'occupation du Tonkin est décidée en principe : le Parlement sera incessamment mis en mesure de se pro-

noncer sur les résolutions à prendre pour arriver au but poursuivi.

. . . . . .

« L'amiral Meyer reçoit l'ordre de concentrer les navires à proxmité du Tonkin. Vous devez prendre les mesures nécessaires pour pouvoir, dès que vous serez prévenu des dispositions arrêtées, armer quatre des chaloupes canonnières qui sont actuellement désarmées. Des instructions spéciales vous seront adressées à cet effet. »

Rivière écrivit alors pour demander des renforts.

Nam-Dinh était devenu un endroit redoutable où s'installait, tous les jours, plus nombreuse une armée de mercenaires chinois.

. . . . . .

Quatre mille Annamites et mercenaires, commandés par les gouverneurs de Son-Tay et de Bac-Ninh, ont attaqué Hanoï dans la nuit du 26 au 27 mars; ils ont été repoussés par le commandant Berthe de Villers; nos troupes ont enlevé le 28 mars, après une vive résistance, deux villages de la rive gauche du fleuve, où l'ennemi était concentré.

Une reconnaissance a été faite le 29 sur la route de Son-Tay. Hanoï et ses environs sont entièrement dégagés.

. . . . . .

Le 8 mai, l'ennemi commença à se montrer redoutable. La concession française fut attaquée par les Pavillons-Noirs.

Le 9 mai, la *Carabine* et le *Léopard* étaient aussi attaqués à Giay par les mêmes pirates embusqués sur les digues.

Furieux d'une telle audace, le commandant Rivière se décida à écrire à l'amiral Meyer pour lui demander ses compagnies de débarquement avec lesquelles il fit détruire les villages d'où l'on avait tiré sur les Français.

Le 2 avril 1883, M. Thomson écrivit au ministre de la marine M. Charles Brun :

« Les dernières lettres du commandant Rivière m'informent de l'occupation par nos troupes de la baie Hongay, excellente position militaire et politique, clef maritime du Delta, qui nous assure la possession du pays. Le commandant projette d'attaquer, le 27 ou le 28 mars, la citadelle de Nam-Dinh,

chef-lieu de la province et place militaire très importante. LES RAISONS GÉNÉRALES DONNÉES PAR LUI SONT CELLES DÉVELOPPÉES PAR SES PRÉCÉDENTES COMMUNICATIONS ; le recul au Tonkin serait aujourd'hui la perte absolue de notre influence et de notre prestige dans l'Extrême-Orient et la ruine complète de notre autorité en Cochinchine. Ne pouvant reculer, rester stationnaire serait imprudent et nous rendrait ridicules devant les violations continuelles du traité et l'attitude menaçante des gouverneur et mandarins.

« Le plan que semble s'être tracé le commandant Rivière est d'arriver progressivement, sans bruit, et pour ainsi dire sans coup férir, à conquérir le delta. Le plan est sagement exécuté et mérite votre approbation et celle du gouvernement. Je crains seulement que les troupes dont le commandant dispose ne soient pas suffisantes pour se maintenir avantageusement dans les positions occupées peu à peu, et, pour ce motif, j'ai demandé l'envoi immédiat de renforts.

« *Signé* : THOMSON. »

Le ministre ne put envoyer les renforts demandés, et M. Thomson dut se contenter de dire au commandant Rivière de se borner à occuper Nam-Dinh, aucun renfort ne pouvant partir.

***

Pour montrer quelle était la situation réelle en Annam, il fallait une catastrophe. Elle ne devait pas se faire attendre.

Le 25 avril, M. Thomson télégraphiait au ministre de la marine.

Le 10 mai, les Pavillons-Noirs redevinrent menaçants, et le 11 mai, Liu-Vinh-Phuoc fit afficher cette proclamation comme un défi sur la porte de la citadelle de Hanoï :

« *Traduction d'un placard de Liu-Vinh-Phuoc, envoyé au Consul de France par le Tong-Doc de Hanoï, qui prétend l'avoir trouvé affiché à la porte* (*sud-est*) *de la citadelle.*

« Le guerrier robuste Liu fait la déclaration suivante aux Français :

« Vous n'êtes que des brigands hors la loi ;

les autres nations ne font pas le moindre cas de vous.

« Partout où vous (chung bay) allez, vous dites venir enseigner la vraie religion. C'est un mensonge pour chercher à vous attirer les vrais habitants; vous mentez encore lorsque vous prétendez venir faire du commerce, car vous ne venez que pour voler des terres.

« Vous avez le cœur d'un vil animal, et votre conduite est celle des bêtes féroces.

« Depuis votre arrivée dans le royaume d'Annam, vous ne faites que prendre des citadelles et assassiner des mandarins.

« Vos crimes sont aussi nombreux que les cheveux de vos têtes.

« Vous vous emparez des douanes et faites main basse sur leurs produits. Ce forfait mérite la mort.

« Vous êtes la cause de la misère du peuple, et le pays est à la veille de sa ruine.

« Toute la population est irritée, et le ciel crie vengeance.

« Aujourd'hui, moi (Tao), j'ai des ordres pour faire la guerre. J'ai conduit mes troupes à Phu-Hoaï-Duc ; mes drapeaux et mes

lances obscurcissent le ciel ; mes fusils et mes sabres sont aussi nombreux que les arbres d'une forêt : tout cela dans le but d'aller vous tuer, vous (chung bay), et saper votre infernal repaire (la concession).

« Mais l'intérêt public est à considérer avant tout. Je ne veux pas me permettre de prendre pour lieu de combat le territoire de la ville de Hanoï, par crainte de causer du préjudice aux habitants.

« C'est pourquoi je vous fais savoir que, si vous êtes assez forts, vous n'avez qu'à conduire vos troupes de bandits à Phu-Hoaï, pour qu'elles se mesurent avec moi (Tao). Si vous avez peur, si vous n'avez pas assez de courage pour y venir, eh bien ! coupez et prenez les têtes du consul, du commandant en chef, du chef de bataillon et des capitaines et envoyez-les-moi à ma (tao) résidence. Rendez ensuite les citadelles, retournez en Europe, et j'aurai alors assez de pitié pour ne pas vous poursuivre et vous massacrer !

« Si vous tardez trop à venir ou si vous ne venez pas, je ferai descendre mon armée et viendrai vous tuer tous jusqu'au dernier.

« En conséquence, réfléchissez bien !

« Le quatre du quatrième mois de la trente-sixième année de Tu-Duc (10 mai 1883).

« Cachet de Liu-Viuh-Phuoc.

« Pour copie conforme de la traduction.

« Le gérant du Consulat,

« B. Crémieux. »

Bien entendu que le commandant Rivière ne fit aucune attention à cette vantardise, à cette grossière menace.

*
* *

Trois jours avant le combat où Rivière devait trouver une mort à la fois si triste et si glorieuse, il écrivait cette lettre où il se voyait rentrant en son cher pays de France :

« . . . . . .

« J'ai été bien éprouvé comme santé par la maladie de Cochinchine d'abord, puis par les effroyables chaleurs de l'été dernier, au Tonkin.

« Croiriez-vous que j'avais perdu 20 kilos. Quoique ce fût sur 96, c'était beaucoup. La saison fraîche d'octobre à avril, qui est char-

mante ici et toute semblable à l'hiver de Monte-Carlo, m'a remis en partie. Puis, vous devez savoir que, depuis quelque temps, nous avons été très occupés. Nous avons pris possession du Tonkin minier, où la diplomatie chinoise de M. Bourée allait nous sacrifier, et nous avons pris aussi une autre citadelle, celle de Nam-Dinh. Ç'a été un peu plus difficile que Hanoï et nous avons eu des boulets dans les navires et cinq blessés, parmi lesquels le lieutenant-colonel Carreau (mort depuis) que vous avez peut-être connu et qui, au moment du combat dans les rues, quand il mettait un canon en position, a eu le pied droit broyé par un biscaïen. Il a fallu l'amputer. Depuis ce temps-là, je suis à la fois administrateur, militaire et marin, diplomate, douanier et policier. J'ai écrit cependant un roman (*Edith*,) mais je n'ai pu qu'en commencer un second, et celui-là en est resté à sa troisième page. Je n'ai plus le temps.

« Je ne sais pas comment on prendra en France, je parle du gouvernement, tout ce que les circonstances m'ont amené à faire

ici. En tout cas, ça m'est égal : *j'ai fait ce qu'il y avait à faire*, et j'ai d'ailleurs cette philosophie tranquille qui s'attend à tout et se résigne assez facilement. *Je retrouverai, dans quelques mois, de bons amis, la vie d'intelligence qui m'est chère*, et un peu d'élément féminin, ce qui me sera non moins agréable. Ici, il n'y a que de petits animaux jaunes, à la gueule rouge et aux dents noircies. C'est insuffisant, et je n'ai même pas essayé de savoir si ça suffisait.

« Quel Paris, quelle France vais-je retrouver par exemple? Après tout, il y en aura toujours une, et elle vaudra toujours mieux que la Cochinchine et le Tonkin !!! »

Le 12 mai, le commandant reçut d'un courrier de France une dépêche qui l'autorisait à s'emparer de Son-Tay et de Bac-Ninh.

Cette dépêche se terminait par ces mots :

« Ne manquez pas non plus d'occuper Ninh-Binh, qui est une position stratégique importante. »

Le 14 mai, les compagnies de l'*Hamelin*, du *Villars*, de la *Victorieuse* étant arrivées, on put faire une sortie sur la route de Bac-Ninh.

L'expédition tua une centaine d'hommes à l'ennemi.

Le soir même, le commandant Rivière toujours inquiet de la situation, écrivait au gouverneur M. Thomson :

« La situation n'est pas sans une certaine gravité. Nous sommes pris entre ces bandes nombreuses de Bac-Ninh et de Son-Tay, et la saison, plus encore que le nombre restreint de nos forces, ne nous permet pas de recommencer fréquemment des opérations comme celles de ce matin, opérations dont le résultat lui-même n'est pas assez important. Il est probable que, dans les villages déjà réoccupés, le feu de la rive gauche recommencera la nuit prochaine. *Il y a des Européens parmi les Annamites.*

« Je crois qu'il y aura lieu de sortir des difficultés où nous sommes par la prise de Bac-Ninh et de Son-Tay, ce qui sera possible quand les eaux auront monté, *mais seulement aussi quand nous aurons des renforts.* Ces renforts, selon moi, ne doivent pas être moindres d'un millier d'hommes.

« La rive gauche a tiré sur nous par deux

fois, la nuit dernière, une quarantaine de coups chaque fois. Nous n'avons pas répondu, Du côté de Hanoï, une bande de plusieurs centaines de drapeaux-Noirs et d'Annamites a attaqué la mission et brûlé l'église.»

Cette situation périlleuse allait d'ailleurs encore s'aggraver, et il fallait à toute force donner à ces ennemis un châtiment salutaire.

*
* *

### LA MORT DU COMMANDANT RIVIÈRE

« Les Pavillons-Noirs, raconte notre confrère Dick de Lonlay, n'avaient pas manqué de mettre à profit l'absence du commandant Rivière. Ils s'étaient établis au nombre de quatre ou cinq mille sur le Son-Koï, à peu de distance d'Hanoï, et une nuit, celle-là même qui devait précéder l'attaque de Nam-Dinh, ils marchèrent vers la ville. Par bonheur, le commandant Villiers était sur ses gardes ; il les repoussa. Non content de leur avoir infligé cet échec, le lendemain, à la tête de trois cents soldats et marins, il marche sur

leur camp, où ils se croyaient inexpugnables, et les disperse de tous côtés.

Mais les brigands ne se tiennent pas pour battus ; ils reviennent à la charge; non plus en masse, mais par petites troupes, pour harceler chaque soir les défenseurs de la ville.

De retour à Hanoï, le commandant Rivière trouve la situation très grave. Chaque jour. ces bandes devenaient plus hardies et plus nombreuses. Elles étaient armées de fusils et revolvers de fabrication anglaise ou allemande, et on avait constaté parmi elles la présence de soldats chinois.

L'ennemi prenait des proportions menaçantes. Une nuit, une bande de ces pirates attaque la mission française et brûle l'église; par bonheur, quelques renforts arrivent de Haï-Plong; on va pouvoir mettre ces enragés à la raison.

A la tête d'une colonne expéditionnaire, M. Berthe de Villiers est envoyé dans la même direction où, près de dix ans auparavant, le malheureux Baluy d'Anicourt a trouvé la mort. Le commandant Rivière, malade, et ne pouvant ni marcher ni monter

à cheval, suit le petit corps d'armée en voiture découverte (1). »

A l'endroit où avait péri le jeune officier dont nous avons parlé plus haut, se trouvait une pagode, située loin d'un pont jeté sur un arroyo. On lui avait donné le nom de *Pagode Baluy*.

C'était un très mauvais endroit, car de l'autre côté de l'arroyo que traversait le pont, le pays coupé de digues, de marais, de rivières pestilentielles, et planté de bambous, d'arbres touffus, offrait un terrain propre à une guerre de ruses et d'embuscades

Le corps expéditionnaire avait fini par arriver à cet endroit, mais il dut s'arrêter, une vive fusillade s'était fait entendre. Une embuscade avait été dressée, et si l'on voyait de tous côtés des panaches de fumée sortir des arbres, on ne pouvait voir les ennemis qui avaient tiré les coups de feu. On savait bien cependant que ce ne pouvaient être que les Pavillons-Noirs, qui s'étaient encore embusqués à cette place qui avait déjà été si funeste à l'armée. Les pirates s'étaient cachés là,

(1) Stéphane Dumoulin. — Le *Tonkin*.

les fusils braqués attendant le moment favorable où les troupes françaises arriveraient.

A cette première décharge, trente-deux soldats tombèrent sans avoir pu riposter.

Furieux, le commandant de Villiers donne l'ordre de mettre en batterie trois petits canons de campagne qu'il avait apportés avec lui. Mais le but était de pouvoir au moins manœuvrer ces canons. La chose devint rapidement impossible, car les ennemis sont si nombreux qu'ils enveloppent complètement le détachement français et empêchent tout mouvement. Les coups de feu, les coups de salve pleuvent de toutes parts, la mêlée devient terrible, on se bat corps à corps. Le commandant de Villiers fait des efforts surhumains.

Le commandant Rivière est obligé de descendre de voiture, car la situation devient de plus en plus menaçante.

L'ennemi est trop nombreux, et il va falloir se replier, battre en retraite.

Va-t-on donc être obligé d'abandonner les armes à l'ennemi ? Ah ! mais non par exemple. Ce serait une honte. — En avant

les enfants ! aux canons ! s'écrie le commandant de Villiers.

Mais allez donc faire marcher vos canons sur une chaussée aussi étroite. Une des roues d'un canon s'est accrochée au parapet du pont. Artilleurs, fantassins ont beau s'en mêler, le canon ne veut pas bouger. Tout le monde s'en mêle alors. Le commandant de Villiers, le commandant Rivière auquel la lutte a redonné des forces, d'autres officiers se portent à son secours. Grâce à cet héroïque effort, les canons sont enfin sauvés. Dieu soit loué !

On emmène les canons, mais quelle stupeur, grand Dieu ! quand on s'aperçoit que dans la mêlée, le chef de l'expédition, le commandant Rivière a disparu ainsi qu'un grand nombre de combattants, officiers, soldats, prisonniers, blessés ou mortellement frappés ! Vingt-neuf braves sont morts autour de Rivière. Laissera-t-on ces corps à l'ennemi ? Ah! non par exemple. « En avant les enfants ! » s'écrie de nouveau le commandant de Villiers. Mais le combat est trop inégal, que peut la bravoure contre une pareille multitude? C'en est fait, en dépit du courage,

les glorieux morts resteront aux mains de l'ennemi pour lui servir de sanglants trophées !

Lorsque Rivière tomba, les Chinois accoururent. Sa tête étant mise à prix, chacun voulait la prendre. Il y eut bousculade; ils luttèrent entre eux, se disputant ses dépouilles... C'est ce qui me fait espérer que si le pauvre respirait encore, il n'a pas dû longtemps souffrir, les ennemis, dans leur sinistre âpreté du gain, se précipitant à qui lui trancherait la tête pour en faire un trophée !

Les mains furent coupées ensuite par des acharnés jaloux de commettre une barbarie nouvelle, et tous ces débris du glorieux mort, promenés aux bouts de piques à travers l'Annam, qui se félicitait d'une victoire.

Quatre mois après cette sanglante journée, la tête du malheureux Rivière était retrouvée, enterrée dans une boîte de laque, sur les bords du fleuve Rouge. A côté, dans des paniers d'écorce de palmier, on découvrit les têtes de ses malheureux compagnons. Enfin, quelque temps plus tard, à une petite dis-

tance de là, on exhiba un corps horriblement mutilé, qui, grâce à ses vêtements, fut reconnu pour celui du malheureux commandant.

Ces précieux restes de Rivière furent pieusement ensevelis dans la citadelle d'Hanoï, en attendant qu'on pût les rapporter en France.

Le 17 mai 1883, à la Chambre des députés, pendant la discussion d'un rapport sur une demande de crédits supplémentaires pour le service du Tonkin, M. Charles Brun, ministre de la marine et des colonies, a ainsi annoncé la mort du commandant Rivière :

« Messieurs, le gouvernement a reçu ce matin un dépêche dont je vais vous donner lecture, et qui a été déposée hier à cinq heures du soir à Saïgon; elle m'est adressée par l'amiral Meyer, commandant la division navale de la Chine, en ce moment sur les côtes du Tonkin. Elle est ainsi conçue :

« J'apprends à l'instant la nouvelle d'une sortie malheureuse à Hanoï. Commandant Rivière tué. Officier supérieur mortellement blessé.

« Renforts considérables indispensables :

« Je me rends à Haïphong diriger renforts et organiser défense. »

Le gouvernement avait reçu, il y a huit jours, une dépêche qui lui annonçait que cette sortie devait avoir lieu. M. Rivière faisait savoir qu'entouré par de nombreuses bandes annamites qui envoyaient sur Hanoï des coups de fusil et des coups de canon, il croyait nécessaire de se dégager par une sortie. Il n'avait avec lui que quatre cents hommes, ce qui était insuffisant pour le lui permettre.

C'est alors qu'il a demandé à l'amiral Meyer l'appui de ses compagnies de débarquement.

Le commandant Rivière ne demandait ces compagnies que pour quelques jours, et il semblait complètement assuré du résultat...

Dans la même séance, M. Georges Périn, député, s'écriait :

« Nous devons, Messieurs, aller venger la mort et du commandant Rivière et de ceux qui sont tombés vaillamment à ses côtés; du commandant Rivière, officier distingué entre tous... »

A ces paroles, des applaudissements éclatèrent sur tous les bancs de la Chambre.

Voici le rapport que M. Forestier, consul de France à Haïphong, adressait le 20 mai 1883 à M. Thomson :

« Un grand malheur vient de frapper le corps expéditionnaire du Tonkin. Le commandant Rivière a été tué hier matin, samedi 19, dans une sortie qu'il dirigeait contre les Drapeaux-Noirs de Liu-Vinh-Phuoc, armés de fusils Remington et de revolvers et conduits, dit-on, par des Européens dont on ignore la nationalité. Le corps du commandant est resté entre les mains de l'ennemi, ainsi que celui du capitaine Jacquin, du lieutenant d'Héral de Brisis et de l'aspirant Moulun, de la *Victorieuse*. Le commandant, avec sa bravoure habituelle, marchait en tête de troupes ; il avait engagé l'artillerie à sa suite, au delà des limites normales ; assailli de trois côtés, il vit qu'une pièce privée de ses canonniers, allait rester en la possession de l'ennemi. Il aida M. Pissère, lieutenant de vaisseau, M. Moulun, aspirant,

à l'arracher aux Drapeaux-Noirs ; c'est en effectuant ce travail que le commandant et l'aspirant ont été blessés mortellement. La pièce a été sauvée, mais il n'a pas été possible de relever le corps du commandant ; c'eût été exposer nos troupes à une boucherie inutile (1).

« Le Consul de France, FORESTIER. »

*
* *

LES HOMMAGES AU COMMANDANT RIVIÈRE

Cinq mois ne s'étaient pas écoulés depuis la mort du commandant Rivière, que son neveu, le comte Du Buizet, reçut de Hanoï la nouvelle que les restes de son oncle avaient été retrouvés et qu'on leur avait brillamment rendu les honneurs de la sépulture. Voici d'ailleurs les documents qui attestent le fait :

(1) « Surpris dans une embuscade, a écrit un marin, cet homme de cœur et d'esprit, cet esprit distingué, ce brave soldat succomba misérablement au pont de Paprès ; les troupes, privées de leur chef, battirent en retraite, et nous devons une grande reconnaissance aux jeunes officiers dont les mérites n'ont pas été suffisamment mis en relief, qui, par leur courage et leur sang-froid, purent nous éviter un désastre irréparable. »

Hanoï, le 14 octobre 1883.

« J'ai la triste satisfaction de vous annoncer que nous avons pu hier, 13 octobre, à cinq heures du soir, rendre les derniers honneurs religieux et militaires aux restes de notre pauvre et cher commandant. Ils reposent maintenant en terre sainte dans le cimetière de Hanoï, au milieu des braves enfants de la France, que la guerre et la maladie ont moissonnés en trop grand nombre parmi nous.

« C'est en grande partie à Mgr Puginier qu'est dû ce résultat. Ses chrétiens ont cherché dans tous les villages de cette région encore peu sûre, et eux seuls pouvaient obtenir des Annamites des renseignements qu'ils n'eussent jamais voulu nous donner à nous. Monseigneur a dirigé activement ces recherches, et cependant ce n'est qu'après de longues investigations que ses efforts ont été couronnés de succès.

« La cérémonie d'hier, célébrée par Mgr Puginier, a été fort imposante. Tous les honneurs militaires, dus à la haute stiuation du commandant, lui ont été rendus. Toutes les troupes de la concession étaient sous les

armes, tous les officiers de terre et de mer avaient tenu à venir, ainsi que le commissaire général, tous nos matelots se pressaient autour du cercueil de leur ancien chef et de celui de ses vaillants compagnons du 19 mai, porté derrière.

« Sur la tombe, notre commandant de la flottille, M. Morel-Beaulieu, a prononcé un discours dont j'ai l'honneur de vous envoyer une copie. Sa voix émue trouvait un écho dans tous les cœurs, et puisse cette universelle douleur continuer à atténuer la vôtre en la partageant. »

« Voici le discours de M. le commandant Morel-Beaulieu :

« Monsieur le commissaire général,

« Monseigneur l'évêque,

« Messieurs,

« Pardonnez-moi de prolonger pendant quelques instants encore la douloureuse cérémonie à laquelle nous assistons, pour dire, au bord de ces tombes qui vont se refermer

sur eux, un dernier adieu à nos infortunés compagnons d'armes, tombés au champ d'honneur le 19 mai 1883.

« Adieu, vaillants officiers!

« Adieu, intrépides et soldats marins!

« Adieu à vous tous, braves enfants de notre chère France, qui êtes morts loin d'elle pour soutenir l'honneur de son drapeau en combattant contre la barbarie pour la cause de la civilisation.

« Adieu, chers compagnons d'armes, et que vos noms gravés ici perpétuent dans les siècles le souvenir de votre courage et de votre dévouement.

« Et vous, regretté commandant Rivière, dont le nom est en ce moment au fond de tous nos cœurs, permettez-moi de rendre un dernier hommage à votre bravoure, à votre bienveillance, à votre générosité, à la droiture et à la fermeté de votre caractère, et recevez par ma voix le témoignage de l'universelle sympathie que vous avez laissée parmi nous.

« Doué d'une intelligence d'élite, écrivain distingué, le commandant Henri Rivière avait, en Calédonie, pendant l'insurrection canaque,

donné des preuves de sa valeur comme marin et comme chef militaire; aussi le ministre n'avait-il pas hésité à lui confier, au Tonkin, un commandement difficile et périlleux entre tous.

« Arrivé à Hanoï en avril 1882, avec quelques canonnières et une poignée de soldats d'infanterie de marine, il s'emparait au bout de quelques jours de la citadelle dont l'attitude hostile était une menace pour l'existence de la concession française.

« Les mandarins fomentèrent un soulèvement général contre nous, et celui de Nam-Dinh, hostile entre tous, tenta d'intercepter nos communications avec la mer, par l'établissement de barrages dans le fleuve.

« Le commandant obtint du ministre l'envoi de quelques compagnies de renfort, et, au lendemain de leur arrivée, il châtiait le coupable et assurait l'avenir de notre occupation du delta, par la prise de la citadelle de Nam-Dinh.

« Ce fut pour la cause des mandarins une perte irréparable; pourtant ils ne désespérèrent pas, avec l'aide des Drapeaux-Noirs,

d'écraser sous le nombre de leurs soldats les quelques centaines de Français qui occupaient leurs forteresses, et chaque jour vit se resserrer le cercle d'investissement qui se formait autour de Hanoï.

« Le commandant Rivière n'attendait plus de nouveaux renforts de France. Il ne devait plus compter que sur les forces présentes au Tonkin et sur son énergie pour repousser un ennemi qui, plus audacieux de jour en jour, venait afficher des défis jusqu'aux portes de la citadelle et déjà bombardait la ville de la rive gauche du fleuve Rouge.

« Les compagnies de débarquement de la division navale de Chine furent demandées à l'amiral Meyer.

« Elles montèrent à Hanoï, et prirent une part glorieuse aux sorties des 16 et 19 mai.

« Ce fut dans cette fatale journée du 19 mai, dans le combat livré aux portes de Hanoï, que périrent nos braves compagnons d'armes et notre regretté chef de division.

« C'est en voulant dégager lui-même une de nos pièces de canon menacée par les Drapeaux-Noirs que le commandant Rivière est

tombé mortellement frappé, sans qu'on pût enlever son corps du champ de bataille et le soustraire aux mutilations d'un adversaire barbare.

« Quatre mois d'efforts et de recherches ont été nécessaires pour retrouver et reprendre à l'ennemi les restes de notre chef héroïque et de ses infortunés compagnons d'armes, et ce n'est qu'aujourd'hui que nous avons la douloureuse consolation de leur donner une sépulture chrétienne et de leur rendre les derniers honneurs militaires.

« Reposez en paix au milieu de nous, braves officiers, courageux soldats et marins qu'une mort glorieuse a prématurément enlevés à l'affection de vos parents et de vos amis.

« Le sang que vous avez généreusement versé sur le sol du Tonkin, le noble sacrifice que vous avez fait de vos existences ne seront pas inutiles. La France a tressailli en apprenant votre trépas, et de nouvelles troupes nous arrivent chaque jour.

« Elles suivent l'héroïque exemple que vous leur avez donné, et vous aurez largement contribué à doter notre patrie du protec-

torat de l'un des plus fertiles royaumes de l'Orient.

« Adieu, Rivière !

« Adieu, Berthe de Villers !

« Adieu, Jacquin, d'Héral de Brisis, Moulun !

« Adieu, à vous tous, glorieux compagnons d'armes tombés sur le champ de bataille au Tonkin.

« Adieu, ou plutôt au revoir ! »

*
* *

Notre confrère M. Alexandre Dumas fils a ainsi parlé du regretté Rivière qui était son ami.

« C'était, a-t-il écrit, un écrivain de talent, un chef paternel et ferme, un homme de bien, un philosophe spiritualiste soumis à une Providence dont il ne doutait pas, qu'il appelait parfois la Fatalité dans le sens que les anciens prêtaient à ce mot, et lorsque sa raison ne lui suffisait pas pour s'expliquer certaines catastrophes et certaines injustices, un ami tendre, un patriote implacable mettant la France au-dessus de tout, même de ses

souvenirs et de ses affections, un soldat intrépide, circonspect, toujours en avant de ses compagnons comme pour les entraîner et pour les défendre en même temps.

. . . . . .

. . . . . .

« Qui prétendait être plus éloquent que les faits et que le dénouement : la mort sur le champ de bataille, des ennemis sauvages se disputaient ce mourant, ce cadavre mutilé, ces mains coupées, cette tête au cou saignant à la face livide, aux yeux grands ouverts, promenée au bout d'une pique au milieu des danses et des cris de joie! Que de fois, depuis le jour où j'ai appris la sinistre nouvelle, que de fois cette vision m'a hanté! Que de fois elle a passé presque à portée de ma main au milieu de ces habitudes de la vie que la mort de nos plus chers amis nous laisse reprendre si vite! De quoi parlerais-je donc? De nos souvenirs de jeunesse, de nos entretiens littéraires, de nos excursious et de nos promenades lorsque j'allais le voir à Mantes, ou qu'il venait me voir à Puits?

De ses espérances, de ses rêves, de ses am-

bitions, de mille détails bons pour des reporters indifférents et pressés, des lecteurs distraits et indignes?

« La tête est là qui repasse devant mes yeux, effaçant tout ce qui précède, m'imposant le silence et le respect et me disant de sa bouche éternellement fermée : « Il n'y a de vrai que la mort. » Entrerai-je dans la discussion des circonstances qui ont causé cette fin tragique? Attaquerai-je ceux qui en sont responsables? A quoi bon? Et d'ailleurs, on me répondrait : « Faux rapports, erreurs, calomnie, nécessités. » Enfin toutes les raisons de la politique qui a des raisons que le cœur ne connaît point.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Mais un jour viendra (qui le retarde encore?) où les restes retrouvés de ce héros dont nous avons eu l'honneur d'être les amis, seront rendus à la terre natale. Ce jour-là, le cœur de la vraie France, de celle qu'on trouve toujours quand il le faut, battre

si fort qu'on ne pourra plus jamais entendre, si haut qu'on le crie ensuite, toutes les vilaines choses qu'on ne dit que tout bas aujourd'hui et dont je ne veux pas parler. »

*
* *

## PROCÈS-VERBAL DE L'EXHUMATION DU COMMANDANT RIVIÈRE

**Procès-verbal dressé pendant l'exhumation du commandant Rivière, par le consul français en la province d'Hanoï.**

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois le huit du mois d'octobre.

Nous, Bonnal Jean-Thomas-Raoul, résident de France de la province de Hanoï, faisant fonctions d'officier de l'état civil, assisté de Pérez de Castéras Joseph-Marie-Henri-Aimé-Louis, chancelier, nous sommes rendus à Phu-Hoaï à l'effet de procéder à l'exhumation d'un corps que les renseignements fournis par les habitants du village disent être celui de M. le capitaine de vaisseau Rivière disparu au combat du 19 mai, et dont nous avons

retrouvé la tête au hameau de Ké-Maï le 18 du mois de septembre dernier.

Arrivés dans une rizière sise à droite de la route et à environ cent mètres du fort, nous avons, en présence de MM. de Marolles Louis-Roger-Gérard, lieutenant de vaisseau, ancien adjudant de division de M. le commandant Rivière, âgé de 32 ans, Duboc Émile-Charles, lieutenant de vaisseau, officier d'ordonnance, âgé de 31 ans, Bouchet Alexandre-Pierre, capitaine adjudant-major au régiment de marche d'infanterie de marine, âgé de 39 ans, et de Mondon Louis-Clément, médecin de 2e classe de la marine, âgé de 28 ans, requis conformément au vœu de la loi, ordonné de fouiller le sol à un petit tertre placé vers les deux tiers et contre le côté ouest de la rizière et désigné par les indigènes comme renfermant le corps de M. le commandant Henri Rivière.

A peine a-t-on enlevé une couche de 25 à 30 centimètres de terre, que nous découvrons au milieu d'un mélange de chaux et de terre, l'extrémité d'un os, que M. Mondon déclare être le radius droit. Le corps entier, dans un

état de décomposition des plus avancés, est bientôt mis à jour, et nous pouvons faire les remarques suivantes :

Encore enveloppé d'un pantalon en flanelle bleue, d'un gilet de flanelle blanche et d'une chemise en toile, le cadavre que nous avons sous les yeux n'a pas de tête, ni de mains. Les ossements sont séparés et dénudés des muscles et des ligaments. La première côte à gauche est brisée, ainsi que la clavicule de ce même côté. Les os des avant-bras présentent des traces de section.

La chemise est à plastron, le col fermant en arrière; sur la bande au-dessous du plastron sont marquées, au coton rouge, les initiales H. R., et au-dessous de la patte, on lit encore : Le Gouix, passage des Princes, Paris. Elle est encore assez bien conservée, et nous y remarquons de larges taches de sang, ainsi qu'une déchirure vers le haut du plastron à gauche. M. de Marolles affirme qu'elle appartient bien à M. Rivière.

En présence de toutes ces indications, absence de tête et de mains, marques du vêtement et des renseignements concordants four-

nis par les habitants, nous concluons à l'identité et déclarons que le cadavre que nous avons sous les yeux est bien celui de M. Henri Rivière.

Nous faisons placer ces restes dans un cercueil en bois très épais et, après les avoir recouverts de chaux, nous faisons clouer et enter en notre présence.

Et de tout ce qui précède, avons donné le présent procès-verbal que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Fait en triple expédition, le jour, mois et an que dessus.

*Signé :* BONNAL ; PÉREZ DE CASTÉRAS ;
DUBOC ; DE MAROLLES ;
BOUCHET ; MONDON.

*
* *

### LE COMMANDANT RIVIÈRE DEVANT LES CONTEMPORAINS

Il nous paraît intéressant de citer ici quelques-unes des belles pages écrites sur le héros de notre livre :

Dans le *Correspondant* de juin 1883, notre confrère M. Victor Fournel a ainsi parlé du commandant Rivière :

« A peu près en même temps que la mort du vieil ennemi de la France, Abd-el-Kader, devenu depuis plus de trente ans, avec une bienveillance qui dépassait la résignation et qui n'est pas sans nuire un peu à sa renommée de patriotisme farouche, nous avons appris celle du capitaine de vaisseau Henri Rivière, commandant en chef de la division navale de la Cochinchine, tué au Tonkin dans une embuscade. Sa mort a fait verser des flots d'encre. On a plus parlé de lui durant quinze jours qu'on n'en avait parlé durant toute sa vie. Pour célébrer le héros qui avait planté le drapeau de la France sur la citadelle de Nam-Dinh et sur celle d'Hanoï, c'est surtout de l'écrivain et du romancier que l'on s'est occupé. H. Rivière était membre de la Société des gens de lettres depuis 1875, et la Société des gens de lettres aura eu la gloire de souscrire la première pour la tombe du brave commandant qui tenait son titre de sociétaire à aussi grand honneur que celui de capitaine de vaisseau,

qui était poursuivi par la nostalgie de Paris, de ses salons, de ses causeries, jusqu'au fond des mers de l'Inde, lisait l'*Abbé Constantin* en face des Annamites, et écrivait à ses amis :

« Je ne m'ennuie pas de cette activité ; c'est l'intelligence appliquée à un objet particulier aussi bien qu'à une pièce de théâtre ou à un roman... Dites-vous bien qu'il est plus difficile d'écrire un roman que de prendre une citadelle et de faire de l'histoire à coups de fusil. Qu'est-ce qu'un risque à se battre ? De mourir. Au moins il n'y a personne pour me siffler. »

Rivière aimait certainemeut la littérature au moins autant que la marine...

Ce Parisien de Paris était un de ces faux sceptiques qui cachent sous un voile de raillerie une âme généreuse et résolue, et dont le scepticisme n'est que le paradoxe d'un esprit qui craint le banal, ou le masque d'un cœur qui se garde. Il cachait ses émotions avec autant de soin que d'autres en mettent à les étaler. S'il n'arborait pas son drapeau à tout venant, il n'en avait pas moins un, pour

lequel il était prêt à se faire tuer à la première occasion, et il l'a prouvé. Les lettres ont, pour la plupart, ce ton demi-ironique de sa conversation, où il parlait de tout, excepté de sa profession et de ses œuvres, et où, par haine du théâtral et des allures de matamore, il se montrait à peine militaire. Dans les *Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie*, qui racontent comment il réprima, avec quelques compagnies à peine d'infanterie de marine et des détachements de déportés, cette terrible insurrection canaque de 1878, où l'on avait affaire à un ennemi invisible, rien n'égale la simplicité bourgeoise de sa narration. Il y a là un ressouvenir de Mérimée, avec un style toutefois moins net et moins tranchant.

Henri Rivière a tenté trois fois le théâtre et n'y a jamais bien réussi. Il a écrit une vingtaine de romans ou nouvelles, qui sont de mérite inégal et qui ont eu des fortunes diverses, car il faut bien dire que sa carrière littéraire n'avait pas toujours obtenu la même faveur que depuis sa mort et qu'il n'est pas plus de trois ou quatre de ses récits qui aient laissé des souvenirs vivants. Il est vrai que

trois ou quatre c'est déjà beaucoup. Son dernier roman, le *Combat de la Vie,* le plus important de ses ouvrages (il ne comprend pas moins de trois volumes, dont chacun forme un épisode avec un titre distinct), avait passé assez inaperçu, malgré les qualités dramatiques du premier récit et la force de conception déployée ensuite dans l'invention du caractère de son intrigante. Il s'occupait plus de faire ses livres que ses succès, et ce n'est pas des bords du fleuve Rouge qu'on peut courtiser le critique et soigner la réclame.

« Mais son vrai terrain n'est point le roman d'intrigues et d'aventures, où il ressemble à peu près à tout le monde; c'est le récit semi-fantastique et semi-réel, c'est-à-dire où le fantastique sort de la réalité, repose sur une observation minutieuse et originale, ou un phénomène physiologique et moral curieusement noté dans toutes ses évolutions. Là, même après Edgar Poë, quoique avec moins de relief et de force, il arrive à des effets puissants. Tous les récits qui se rattachent à cette catégorie sont très courts. Le *Meurtrier*

*d'Albertine Renouf* est sans doute un ressouvenir lointain et très atténué du *Double assassinat de la rue Mague.*

..... *Le Meurtrier d'Albertine Renouf* a 80 pages; le premier ouvrage de l'auteur, *Pierrot,* étude de folie lucide et cruelle, compliquée d'orgueil et de jalousie, n'en a que 70. *Caïn,* où il met en scène avec une précision et une netteté singulières, les effrayants effets physiques causés par l'obsession d'un remords, en a 130. On peut considérer ce dernier récit comme le chef-d'œuvre de Rivière : Sauf deux ou trois traits un peu forcés, la série de déduction par laquelle il arrive à incruster pour ainsi dire sur la face paralysée de Caïn les traits même de sa victime, dans l'expression d'angoisse, de reproche et de malédiction qu'ils avaient revêtue au moment de la mort, est d'une logique aussi irréprochable que saisissante. Ce philosophe peu crédule et qui même, dans ses *Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie,* se laisse aller parfois à quelque déplaisante boutade, avait des côtés mystiques; il était hanté sans cesse par la préoccupation du rêve et de la folie. Il

songeait aussi à la mort, et ne la cherchait pas, quoiqu' il ne la craignît point, car sa bravoure était doublée de prudence. La dernière page qu'il ait écrite avant de partir témoigne de la tranquillité avec laquelle il envisageait la question. Le massacre de Rivière est un deuil pour la marine, un deuil pour les lettres, un deuil pour la France. »

***

De son côté, M. Charles de Mazade, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1), a écrit aussi sur Rivière ces belles pages :

« Parmi ces héros morts au loin pour la France, le plus brillant, le plus connu est certes le capitaine Henri Rivière, qui alliait si bien le talent de l'écrivain, du romancier, à l'énergie du soldat, qui laisse parmi nous les souvenirs d'un collaborateur et d'un ami. C'était un homme d'une vive et aimable originalité, qui avait autant d'esprit que de courage, autant de bonne humeur que de résolution et de calme dans le danger. Il se partageait sans effort entre ses devoirs de

(1) Juin 1883.

marin et ses succès d'écrivain, entre les courses à travers les mers et les plaisirs de la vie de Paris, — toujours heureux de venir se retremper dans ce monde parisien qu'il aimait, toujours prêt à repartir au premier ordre. Il avait eu, il y a quelques années déjà, une mission difficile à la Nouvelle-Calédonie; il l'avait remplie avec une libre et ferme rondeur. Depuis quelque temps, il avait été envoyé en sentinelle dans ce poste avancé d'Hanoï, et quoique atteint, dans ces derniers mois, d'un mal qui l'éprouvait cruellement, qui n'altérait pas la sérénité de son esprit, mais qui pouvait diminuer ses forces, il a fait son devoir jusqu'au bout. Il n'était pas homme à se laisser insulter dans ce réduit d'une citadelle lointaine où il tenait de sa main vaillante la bannière de la France. S'il est sorti il y a quelques jours de ses retranchements pour marcher sur les bandes qui le pressaient, c'est qu'il l'a certainement cru nécessaire pour sauvegarder la sûreté du poste qui lui avait été confié, pour laisser à la mère patrie le temps de la secourir.

Il est mort simplement, noblement au milieu

de ses hommes obligés de se replier, dans cette échauffourée héroïque dont le retentissement a été aussi soudain que profond en France. »

***

N'oublions pas de rappeler que Henri Rivière a écrit aussi dans la *Revue des Deux-Mondes* de remarquables articles sur la *Marine française au Mexique :*

I. De la création de la division navale au blocus des côtes (1er janvier 1881).

II. Du blocus des côtes aux premiers événements de Hatanuros (1er février 1881).

III. Des événements de Hatanuros à l'évacuation (19 mars 1881).

***

Rappelons aussi à titre de curiosité, que nous trouvons dans une des nouvelles d'Henri Rivière, intitulée *Un dernier succès* un portrait qui a une grande ressemblance avec le sien.

« X*** en était alors à cette période de la vie où l'homme se croit assuré de sa force et se fie à son expérience. De temps à autre, il

écrivait un livre qui faisait sensation. Son talent lui obéissait, les passions dont il se souvenait le faisaient tressaillir encore, mais ne le troublaient plus ; il les peignait à larges traits, mais d'une main vibrante et sûre, de façon qu'elles portassent avec elle leur enseignement. La célébrité de l'écrivain commençait pour lui. . . . . .

. . . . . .

« Il paraissait jeune encore, surtout par le regard, qui était vif et caressant, et par le sourire, qui avait une grande finesse mêlée de bonté. Les femmes devinaient en lui, dès la première vue, un ami tout prêt à les servir, et il ne leur eût pas déplu que cet ami se montrât, jusqu'à un certain point, égoïste à son profit. Il portait ses noirs cheveux longs et bouclés, et, s'il y en avait quelques-uns de blancs, on les apercevait à peine. L'expression de son visage avait pris quelque chose de la maturité forte de son talent. C'était celle d'un homme qui s'est joué avec les orages et les dangers de la vie, qui ne les craint ni ne les désire, mais qui ne les affronte plus de parti pris. Ce hardi pilote, volontairement

réfugié au port, n'assistait point en indifférent à la détresse de ceux ou plutôt de celles que l'ouragan des passions menaçait encore. Il était d'un conseil prompt, d'autant meilleur qu'il se montrait compatissant à toutes les faiblesses, qu'il ne leur faisait point brusquement quitter la voie où elles s'étaient engagées, qu'au contraire il les y guidait en leur signalant les écueils où elles auraient pu sombrer. Lorsqu'il parlait de lui-même, ce qui lui arrivait rarement, il était plein de réserve et d'une spirituelle modestie. X*** se mettait hors de cause, il vivait non point en anachorète, mais en épicurien, dans cette demi-sagesse qui indique à chaque âge sa voie facile et douce. Plus que jamais il était aimable, paradoxal et sceptique. Tout au plus, et de loin en loin, car il est difficile de dépouiller entièrement le vieil homme, avait-il quelques velléités galantes ; mais ce n'étaient que velléités qui se dissipaient vite au souffle de sa raison et de son expérience. »

*
* *

## LES SOUVENIRS D'UN AMI INTIME DU COMMANDANT RIVIÈRE

M. le baron de Saint-Aubannet qui a été un ami d'enfance, un vieux camarade de Henri Rivière a bien voulu nous communiquer les notes, les souvenirs intéressants renfermant quelques lettres intimes qui jettent un jour nouveau sur cette belle physionomie de marin.

*
* *

Henri Rivière ! dit-il, la légende est déjà faite autour de ce nom qui a, dès aujourd'hui, son entrée dans l'histoire militaire de notre pays : légende glorieuse et d'héroïque simplicité qui rayonne désormais sur ces années dont la mort, par les conséquences internationales qu'elle a entraînées, aura peut-être été l'étape historique de notre empire colonial.

Le glas sonné par cette date néfaste, au 19 mai 1883, réveillait en effet brusquement l'opinion chloroformée par les rapports offi-

ciels. Mais l'instinct populaire, qui se trompe rarement, présageait, dès la première heure, un malheur dont la fortune des armes n'était pas seule responsable.

Et, c'était vrai, car le commandant Rivière a été bien plutôt la victime de la politique que celle des Pavillons-Noirs en face desquels il se trouvait pour la première fois, le 19 mai 1883.

Toutes les obscurités, en effet, sont aujourd'hui dissipées sur l'état réel de notre situation militaire à Hanoï en mai 1883.

Les témoins oculaires rentrés en France ont tous fait la lumière et mis en relief une réalité que les sophismes de la politique ne sauraient obscurcir.

La réalité, c'est que notre effectif si faible était investi, que chaque nuit la concession était attaquée et menacée, que sous le feu même de la citadelle on pouvait redouter l'incendie de la grande ville d'Hanoï et cela sous les yeux d'une troupe française impuissante à la protéger.

. . . . . .

Pour expliquer l'émotion profonde produite dans Paris par la mort de Rivière, alors qu'on

n'en connaissait pas même les tragiques détails, un homme d'esprit a, dit-on, écrit :

« On ne fait pas tuer des gens aussi connus. »

La vérité, c'est que peu d'individualités ont joui d'une plus sympathique notoriété.

Sa modestie, sa fine bonhomie, son esprit paradoxal, une bienveillance si absolue qu'elle excluait toute critique d'autrui : tels étaient les traits généraux de cette sympathique physionomie.

Comment ce marin dont les repos de la mer se passaient dans les milieux parisiens les plus variés, ne les aurait-il pas captivés, alors que tous n'avaient connu que ses sourires?

. . . . . .

Sans l'insurrection canaque, le grade de capitaine de frégate eût été le commencement de sa carrière.

. . . . . .

Par sa notoriété, d'ailleurs, Rivière appartenait à la littérature. L'écrivain de la *Revue des Deux-Mondes* y était accueilli et recherché avec le plus cordial empressement. Chacun sentait que le culte des lettres do-

minait son originale personnalité, qui n'avait d'ailleurs conservé dans ses allures aucune empreinte de la vie maritime.

La célébrité par les lettres, tel avait été le rêve de Rivière; c'était celle des armes qu'il devait recueillir!

A l'heure où ses restes mutilés reposent enfin au cimetière Montmartre, on ne saurait trop faire revivre ce *modeste* dont la mémoire peut être saluée avec un respectueux orgueil par la génération actuelle.

. . . . . .

Le commandant Rivière, on le sait, est tombé frappé de deux balles en s'attelant aux roues du canon du *Villars* dont les servants étaient hors de combat : ce canon, c'était *le drapeau, l'honneur qu'il fallait sauver.*

Aucune des blessures, l'examen du cadavre l'a démontré, n'était mortelle, c'est donc vivant qu'il a été supplicié.

Sa tête a été payée 1,000 taels (7,000 fr.). Mais quelle similitude sinistre dans certaines destinées!

Dans cette salle à manger de la rue Godot-de-Mauroy que le rire gaulois de l'auteur de

*Caïn* rendait si vivante, le regard se portait sur un cadre d'où se détachait au crayon rouge et de grandeur naturelle la tête d'un décapité.

C'était le portrait d'Ataï, le chef et l'âme de la sanglante révolte de Canaques.

Le goût des contrastes avait réservé la place de ce souvenir de guerre au foyer familier du vainqueur de l'insurrection.

Certes, les lois secrètes du fatalisme, qu'il professait, ont dû s'éclairer d'une lumière rouge pour l'écrivain qui s'inspira d'Edgar Poë, s'il a entrevu cette vision de la Calédonie pendant les minutes où son cerveau a dû revivre tant d'années!

. . . . . .

Les ordres pour former l'échelon de retraite étaient exécutés, il sauvait le canon du *Villars* et mourait. C'était un échec, mais son courageux sang-froid avait peut-être sauvé d'un désastre la colonne privée de son chef immédiat, le brillant Berthe de Villers.

C'est là surtout ce que l'instinct populaire a patriotiquement saisi.

. . . . . .

Parler du Tonkin et de Rivière, c'est

évoquer le souvenir de Francis Garnier, dont l'œuvre légendaire fut, elle aussi, tranchée et paralysée par l'acte de la politique.

Rivière et Garnier! deux natures d'élite douées toutes deux d'une fraîcheur d'imagination encadrée par l'esprit le plus cultivé, mais dont les tempéraments étaient absolulument dissemblables.

Francis Garnier était un nerveux. C'était la jeunesse, les emportements impétueux qui font braver et recevoir la mort avec cette maëstria qui électrise le soldat : c'était un amoureux fou de l'initiative.

Henri Rivière, au contraire, était un flegmatique, et il avait cinquante-cinq ans.

Mais si sa nature paresseuse était réfractaire à l'autre, elle le portait froidement, une fois la décision prise, jusqu'aux limites du devoir à accomplir.

Quelle finesse de sentiments et de douce rêverie chez ces deux soldats de tempéraments si différents!

Je me surprends à rêver comme à vingt ans, écrivait Garnier de cette même citadelle d'Hanoï prise par lui et abandonnée après sa

mort. Une foule de vieux airs me reviennent en mémoire ; j'en fredonne les premières notes, et je sens les larmes me couper la voix. Quelle impression douloureuse et triste pour évoquer une phrase musicale !

C'est le passé, ce sont les choses qui ne sont plus, qui, en ces heures d'isolement, chantent en moi et pleurent. Sous quelle planète retrouverons-nous les sensations d'autrefois, les ardeurs, les désirs, les belles croyances de la jeunesse ?

Quelle mélancolie touchante dans ces lignes du marin isolé, oublié lui aussi, sur les bords du fleuve Rouge, et qui devait y mourir en pleine jeunesse ?

Quelques lettres détachées de la correspondance intime du commandant Rivière achèveront de peindre les faces multiples d'un caractère que la plume d'autrui, — celle même d'un ami de la première jeunesse, l'auteur de ces lignes — ne saurait qu'esquisser : les voyages, surtout celui de la vie, ne valent que par le voyageur :

Nouméa, 27 décembre 1877.

... Déjà dix-huit mois ici et pas de perspec-

tive de retour avant une année. Ah! quand on est en Calédonie, c'est pour longtemps! J'en suis cependant à ce point de temps écoulé que j'y vis au jour le jour. Je me dis quelquefois que Paris existe quelque part, bien loin, puis c'est tout. Je me promène dans les récifs jusqu'à Bonaldo-les-Sauterelles et Uraï-les-Moustiques pour revenir à Nouméa.

En aurai-je vu, grand Dieu! de sauvages, de récifs, de bancs de coraux et de saletés maritimes de toute espèce, depuis que j'ai quitté Taïti, en passant par les îles Sauvâ, Wallis et Fidji! me voici fixé ici jusqu'à la fin de la campagne. C'est un joli mot que le mot *fin*, soit qu'on écrive un livre, soit qu'on navigue.

Quoique je fasse souvent appel à la patience, je n'ai aucun regret, — à quarante-neuf ans, — d'avoir accepté le commandement de la *Vire*. Ce n'est pas que la marine m'enthousiasme ni que j'ai la folle ardeur des pays inconnus. Non, la marine est une besogne assez dure parfois, et les pays sauvages n'ont plus pour moi l'attrait de l'inconnu. Mais j'ai voulu faire une trêve dans ma vie, et j'ai eu

raison. C'est deux ans où je me ressaisis dans l'indépendance, dans l'air de la mer qui donne la santé, et aussi dans les économies.

Si en littérature je fais quelque chose de bon, ce sera tant mieux, et, en tout cas, pour tous, j'aurai honorablement continué ou terminé, au choix, ma carrière de marin.

Paris me mangeait, et je n'y travaillais que par bribes...

. . . . . .

A Nouméa, comme je te l'ai écrit, on se croirait dans une aimable petite préfecture maritime. Il y a un certain mouvement d'idées et de marine, d'agréables femmes, des promenades à cheval et des dîners assez fins.

Si on pouvait tout d'un coup oublier Paris, on n'y serait pas mal, car, en somme, que faut-il à l'homme pour être heureux? une bonne santé, des occupations, un peu d'argent et de philosophie. Avec cela, on vit.

. . . . . .

Il ne faut s'étonner de rien et vivre avec une placidité olympienne.

On ne changera rien à ce qui en doit être de par soi, de par ses qualités et ses défauts.

Il n'y a que les circonstances qui se servent, pour votre bien ou pour votre mal, de ces qualités ou de ces défauts.

Vois ce que c'est que d'être à Nouméa. N'ayant rien à te dire, je t'écris une lettre de philosophie.

. . . . . .

. . . . . .

Je te quitte pour faire un branle-bas de combat sur la *Vire*.

Est-ce assez marin et Nouvelle-Calédonie!

Nouméa, mai 1879.

. . . . . .

Peut-être sais-tu que Pothuau m'a fait l'amabilité de m'inscrire d'office sur le tableau d'avancement. Il eût été tout à fait aimable en me nommant capitaine de vaisseau, j'ai cinquante-deux ans!

. . . . . .

Vois-tu, je ne demande qu'une seule chose, c'est qu'on me laisse vivre tranquillement à Paris quand je te retrouverai; ambition singulière peut-être par les temps qui courent.

De bons amis, des femmes spirituelles, des

plaisirs ; de la paresse et du travail, je n'en demande pas plus...

. . . . . .

Henri Rivière rentrait, en octobre 1879, après quatre ans d'absence, en rapatriant sur le *Calvados* des déportés dont une délégation venait, le jour de sa fête, lui apporter un bouquet : souvenir reconnaissant tout à la fois, et de la confiance qu'il avait eue en eux en les armant contre l'insurrection et des soins dont il les avait entourés pendant la longue traversée du retour.

En 1881, il partait pour l'Extrême-Orient. Le 2 mars, il écrivait de Saïgon :

. . . . . .

« Du 9 au 28, je suis allé à Siam, sur l'*Anticopa*, je portais au roi et au consul des décorations de la Légion d'honneur. J'en suis revenu commandeur de l'Eléphant blanc, un vrai bijou d'ailleurs, que j'ai payé d'une chaleur atroce et des préoccupations du choléra, qui était à Bangkok, et, au retour, d'une mousson de N.-E...

Je ne te parlerai pas de Poulo-Condore, si je n'y avais escaladé, sans savoir à quoi je

m'aventurais pour aller de la baie où nous avions mouillé au chef-lieu, une montagne de 400 mètres ornée de fourrés et de boas. Ton vieil ami, à bout de forces et défaillant de chaleur, était lamentable à voir. Quant au boa, il avait un si grand besoin de se coucher, qu'il s'en moquait.

Le sentiment populaire en faveur de Rivière s'est traduit sous toutes les formes susceptibles de frapper à la fois les sens et l'imagination. La gravure, la chanson populaire, la presse, le théâtre, tous les amants enfin de la légende ont fait un piédestal à ce *modeste*.

Le théâtre, la littérature en avaient la passion et n'y avaient pas réussi. Mais, — cruelle ironie de la destinée — ce sont sa mémoire et sa mort représentées dans les milieux ouvriers de Montmartre, de la Villette, qui lui réservaient un triomphe d'enthousiasme attendu!

. . . . . .

Vivant, la notoriété de Henri Rivière était, en effet, limitée à des milieux sociaux restreints. Sans ses lettres — cette carrière d'à côté qu'il s'était créée — son nom, comme

celui de tant d'autres qui, dans la marine, portent stérilement le poids de la fatigue du jour, était destiné à l'oubli.

Mais ce sont les patriotiques courants de la saine popularité qui se sont emparés de sa mémoire, pour la porter aux veillées de l'atelier et jusqu'au foyer de nos hameaux.

Qui, dans vingt ans, se souviendra du nom des agités, des habiles — ministres ou soldats, — qui n'empruntent leur notoriété éphémère qu'au seul prestige de leurs fonctions ou de leur grade?

La mémoire d'un peuple n'accepte et ne couvre, en effet, que ceux qui s'imposent à elle par la grandeur des services ou l'héroïsme du sacrifice.

Heureux sont donc ceux qui, portés par la légende populaire, prennent leur place dans l'histoire nationale; ceux-là seuls grandissent alors avec le lointain dans un rayonnement sympathique et glorieux.

Henri Rivière aura été de ceux-là.

---

# APPENDICE

Après avoir parlé du commandant Rivière, il nous semble utile de donner quelques détails curieux, quelques notions intéressantes sur l'Annam et le Tonkin dont nous avons tant parlé dans le courant de ce livre.

*
* *

## LES PAVILLONS-NOIRS.

C'est ici le moment de rappeler que les *Pavillons-Noirs* qui depuis longtemps poussaient les Annamites à la révolte, ne sont réellement entrés que le 19 mai en guerre ouverte avec nos troupes. A Nam-Dinh, comme à Hanoï, les Annamites seuls avaient donné.

Les Pavillons-Noirs tirent leur origine des débris de l'ancienne insurrection des Taïpings. Chassés du Yunnan et du Kouang-Si, ils ont passé la frontière du Tonkin, s'y sont établis dans la région montagneuse du Nord et se sont mis à vivre sur le pays. Les Annamites, qui les redoutaient, furent toujours impuissants à les chasser de leur territoire.

Quand survinrent les événements de la conquête entreprise par Francis Garnier, en 1873, les Annamites firent alliance avec les Pavillons-Noirs et les appelèrent pour nous combattre. Ce sont eux qui, en tuant Garnier et Balny, firent avorter l'expédition.

En retour de ce service, les Annamites les laissèrent, malgré nos réclamations, s'étendre dans le nord du pays, avec Lao-Kay pour centre, entravant le commerce par l'établissement de leurs douanes, arrêtant nos voyageurs, etc. Les Annamites se disaient toujours impuissants contre eux; mais peut-être, en réalité, les ménageaient-ils pour nous combattre encore le jour où nous recommencerions la conquête du Tonkin.

Les Pavillons-Noirs sont habillés comme les Chinois que l'on rencontre dans les rues de Hanoï, c'est-à-dire d'un vêtement de la couleur du cachou, auquel ils ajoutent des jambières bleues ou brunes, et portent le grand chapeau pointu à larges bords. C'est un très bon costume de combat, parce qu'il ne tranche pas violemment sur le fond du pays. Dans les bambous, on n'apercevait que les chapeaux quand on voyait quelque chose.

Ces hommes sont braves et connaissent les choses de la guerre; beaucoup sont bien armés, et tous vivent dans le mépris absolu de la mort, — ce qui ôte de leur esprit la préoccupation du danger. De grande taille et très vigoureux, ils marchent à l'ennemi avec une intrépidité redoutable, et, s'ils battent en retraite, mettent rapidement une longue distance entre eux et le terrain du combat.

Le pays environnant Phu-Hoaï, qui fut le théâtre de la désastreuse bataille dans laquelle est tombé le commandant Rivière, est une vaste et plate rizière. A peine aperçoit-on dans le lointain les dentelures des

montagnes qui bordent le Day et le mont superbe qui surgit derrière Son-Tay.

Cette plaine est tachetée de villages nombreux, très rapprochés les uns des autres, mais l'on n'aperçoit guère les maisons, — toutes en paillottes, — parce que chaque village est entouré d'une épaisse ceinture de bambous vivants qui barre la vue. Cette ceinture, d'un vert sombre, qui s'enroule autour des nœuds serrés des gros arbres, est elle-même entourée d'un fossé profond et vaseux, ce qui forme ainsi, pour chacun des villages, une véritable petite fortification, dans laquelle il est bien dificile de pénétrer autrement que par la porte.

Le 19 mai, il y avait très peu d'eau dans les rizières, et les hommes les parcouraient facilement, tandis qu'en octobre, lorsque l'on connut l'endroit où gisait le corps du malheureux commandant Rivière et qu'il s'agit de le déterrer, les rizières étaient inondées, et il fallut alors circonscrire, dans un talus, le morceau de terrain bosselé par le cadavre, afin que l'eau n'envahît point pendant la funèbre exhumation.

*
* *

## L'ANNAM OU LA COCHINCHINE ANNAMITE

La Cochinchine habitée primitivement par des tribus barbares et indépendantes, fut envahie par une armée d'un demi-million d'hommes, qui s'y installa, en colonies, sous le règne de l'empereur chinois Tsin-chi-hoang (le constructeur de la grande muraille), 214 ans avant N.-S. J.-C., et devint la nouvelle race annamite. En 1306, le nom de *Kon-tchen-tching* (d'où *Cochinchine*) fut appliqué au royaume qui confine au Tonkin du Sud.

En 1428, la Cochinchine et le Tonkin s'affranchissent du protectorat de la Chine; en 1471, le roi du Tonkin conquiert la Cochinchine; vers 1610, les Annamites s'emparent de Tscampa; vers 1750, le roi de la Cochinchine s'annexe les provinces maritimes du Cambodge (basse Cochinchine). En 1774, à la suite d'une révolution dynastique, le pays est partagé entre trois frères, et, l'année suivante, l'un d'eux soumet le Tonkin et se fait recon-

naître roi d'Annam par l'empereur *Kien-long*. En 1798, Gia-Long, fils du roi détrôné, chasse l'usurpateur avec l'aide des Français, reprend le Tonkin, et reconstitue le royaume indépendant de la Cochinchine.

Ce fut un missionnaire français, l'évêque d'Adran, qui négocia l'alliance avec la France en 1781. Gia-Long donnait à la France la baie de Tourane et l'île Poulo-Condor. La mort de Gia-Long (1820) fit baisser l'influence française; en 1823, les officiers français furent congédiés, et les persécutions recommencèrent contre les chrétiens, déjà très nombreux.

Toutes les tentatives faites depuis pour renouer nos relations avec l'Annam, avaient échoué, lorsqu'à la suite de l'exécution de Mgr Diaz, ordonnée par le roi Tu-Duc, parce qu'un navire français croisait en vue des côtes, la France se décida à envoyer une escadre (en 1858).

La prise de Tourane, puis de Saïgon amena la cession définitive par le roi d'Annam (en 1862), des trois meilleures provinces de cette partie de royaume; puis en 1867, la

prise de possession des trois autres qui constituaient, avec les premières, ce qu'on appelle aujourd'hui la Cochinchine française.

On sait que c'est le 15 mars 1874 que le roi d'Annam accepta par traité le protectorat de la France.

*
* *

LE TONKIN. — DESCRIPTION

Le Tonkin est une région de l'Asie orientale (Indo-Chine), bornée au nord par l'empire de la Chine, à l'est par le golfe du Tonkin, à l'ouest par le Laos, au sud par l'empire d'Annam. Elle est placée sous le protectorat de la France.

Sa superficie est de 90,000 kilomètres carrés.

La capitale est Hanoï.

Le Tonkin comprend les bassins du Song-Kaï et de Thaï-Binh qui se jettent dans le golfe du Tonkin et communiquent entre eux par des canaux près de leur embouchure, et, au nord une partie du bassin du Song-Ki-Kong, affluent de la mer de Chine.

Ce pays se compose de deux parties distinctes : le Delta des fleuves Song-Kaï et Thaï-Binh et la région montagneuse qui sépare le Delta de la Chine. Le Delta qui a une superficie d'environ 11,000 kil. carrés est une région extrêmement fertile, grâce aux alluvions des deux fleuves qui gagnent de jour en jour sur la mer; il présente une vaste surface plane, inondée presque tous les ans par les débordements des fleuves et sillonnée par une multitude de branches et de canaux naturels et artificiels.

La population, très dense, y est répartie dans une foule de petits villages et dans quelques villes dont les principales sont, après Hanoï, Haïphong et Nam-Dinh.

Il produit en abondance du riz, du maïs, des patates, des noix de coco, des noix d'arec, des cannes à sucre et un peu de thé.

La région montagneuse qui entoure le Delta possède de vastes forêts où l'on trouve le tek, l'ébène, la gutte-gomme, le bois de roses, le bois d'aigle, et qui sont peuplées d'éléphants, de rhinocéros, d'ours, de tigres, de

léopards. Ces vallées donnent les mêmes produits que le Delta.

Cette région possède des mines d'or, d'argent, de fer, d'étain, de houille. Les côtes sont basses et sans ports naturels.

L'industrie consiste en fabrication d'étoffes de soie et de coton et d'ouvrages en laque. Le commerce a pour principal objet l'exportation du vin et des autres produits naturels du pays.

Il existe au Tonkin deux saisons : une saison fraîche de novembre à mars, et une saison chaude d'avril à octobre; les pluies sont assez fréquentes à l'intérieur, et de terribles ouragans ravagent souvent le littoral.

La température moyenne de la saison chaude est de 28 degrés, et celle de la saison fraîche est de 19 degrés.

Le climat est d'ailleurs moins insalubre, pour les Européens que celui du Cambodge ou de la Cochinchine.

Les habitants du Tonkin sont de race annamite, comme les autres peuples de l'Annam, ils pratiquent la religion bouddhi-

que dans les basses classes et suivent la doctrine de Confucius dans les hautes classes.

On compte parmi eux environ 150,000 chrétiens catholiques. Ils parlent la langue annamite.

*
* *

## LES PÊCHERIES DU TONKIN

Une ressource importante, dont on ne paraît pas s'être soucié jusqu'ici, est celle de la pêche dans les eaux du Tonkin.

Partout le poisson abonde : dans les fleuves et dans les rivières, dans les lacs et dans les étangs domaniaux. Jusqu'ici la population de pêcheurs a vécu misérablement, vendant ses produits tant bien que mal, presque toujours d'une façon incertaine. On ne sait pas suffisamment préparer le poisson pour l'exportation ni son sous-produit le *Nuoc-Man*, condiment dont les Asiatiques font si grand usage. L'affermage des pêcheries par province ou par cours d'eau, par bail de cinq

à dix ans, en édictant des mesures sérieuses de préservation des espèces, donnerait au Trésor un revenu que nous estimons à deux millions de francs, mais qui serait de beaucoup dépassé, tant sont immenses les surfaces exploitables.

*Considération politique :* Les pêcheurs de l'intérieur sont en majorité des pillards qui n'ont rien à perdre. Ne récoltant pas de riz, ils vivent au jour le jour et sont obligés de voler pour manger quand ils n'ont pu échanger le produit de leur pêche. En les faisant embrigader par les fermiers des pêcheries, ils auraient leur pain quotidien assuré (*ce rêve de tous les Annamites!*) et nous pourrions compter autant de *soi-disant pirates* en moins.

*
* *

L'ANNAM ET LA COCHINCHINE FRANÇAISE
DÉCRITES ET APPRÉCIÉES PAR UN ÉTRANGER.

Nous empruntons à l'intéressante relation publiée par le docteur Svoboda dans les

*Mittheilungen* de Vienne (t. XXXI, p. 12), à la suite du voyage de la corvette autrichienne l'*Aurora* à la côte de l'extrême Asie, les appréciations qui suivent :

« Comme la Chine et le Japon, l'Annam est resté jusqu'à ces derniers temps un pays énigmatique et fermé, au sujet duquel avaient cours les récits les plus contradictoires et les plus fabuleux; ce n'est que depuis que la France s'est établie à Hué et au Tonkin que le voile qui recouvrait cette région s'est levé. Autrefois, le Cambodge et toute la Cochinchine appartenaient à l'empire annamite; aujourd'hui, le fleuve Mékong forme frontière entre le Cambodge et Siam. La Cochinchine française, dite aussi Basse-Cochinchine, a franchi les anciennes limites de l'Annam, car elle comprend également une partie du Cambodge, à savoir le vaste delta du Mékong avec le fertile district alluvial d'alentour. Cette partie de l'Annam, sise au nord de la Cochinchine française, et que borment, d'un côté le Cambodge, de l'autre la Cochinchine annamite, est habitée par des peuplades sauvages (les Moys et les Chams) encore peu

connues, et qui ne dépendent guère que nominalement de l'Annam.

*L'Annam proprement dit* compose, sur la mer de Chine, un mince territoire côtier, que délimite une haute chaîne de montagnes glabres, courant du nord au sud, et dont, par un temps clair, on aperçoit à l'horizon le pâle relief. La population totale du pays, le Tonkin y compris, est évaluée à une vingtaine de millions d'âmes, chiffre exagéré sans doute. On sait que la contrée, après avoir eu jadis ses dynasties propres de souverain, tomba, antérieurement même à notre ère, sous la domination de la Chine, et, malgré des ruptures momentanées de joug, demeura presque constamment tributaire de sa puissante voisine, laquelle lui imposa sa culture, sa religion, ses usages et jusqu'à son alphabet. Ce ne fut qu'au xv^e siècle qu'un patriote, un héros national, Lé-Loi, affranchit définitivement sa patrie de ce vasselage politique; néanmoins, l'émancipation ne put jamais se consommer complètement au point de vue intellectuel et moral.

En 1615, apparurent en Annam *les pre-*

*miers missionnaires, des jésuites* qui venaient d'échouer au Japon. A part quelques martyrs çà et là, leur œuvre de prosélytisme réussit assez bien, et, dès 1659, le pape Alexandre VII put créer deux vicariats, l'un pour le Tonkin, l'autre pour l'Annam; le reste du territoire fut partagé en six provinces (réduites à quatre depuis 1871), où s'installèrent peu à peu de nombreuses missions pourvues d'écoles et d'hôpitaux. Les premiers essais de colonisation furent entrepris par les Hollandais, qui, de 1638 à 1700, possédèrent dans le pays un comptoir qu'ils durent ensuite abandonner. Quant à la France, son installation dans la Cochinchine eut lieu, on le sait, à la suite d'une démarche de l'évêque d'Adran, Mgr Pigneau de Behaine, qui était un des vicaires régionaux. Theto, le roi d'alors, détrôné par une révolution, se mit en rapports avec ce prélat, qui vint plaider sa cause à Paris, et alors fut conclu à Versailles, le 28 avril 1787, un traité aux termes duquel un corps auxiliaire de 1,500 hommes devait être expédié en Asie; pour prix de son assistance, la France recevait l'île de Poulo-Condor,

au sud de la Cochinchine. La révolution vint, il est vrai, entraver cette intervention; néanmoins, quelques compatriotes de l'évêque se rendirent avec lui en Annam, et, grâce à leur énergique appui, Theto put remonter sur son trône. Mgr Pigneau, en récompense, devint le premier ministre du prince et le précepteur de ses enfants. Lorsqu'il mourut, en 1799, il fut enterré en grande pompe, et on lui érigea, à six kilomètres au nord de Saïgon, un tombeau, déclaré aujourd'hui propriété nationale de la France.

Sous le nom de Gia-Long, Theto gouverna le Tonkin et l'Annam; avec le concours d'officiers français, il organisa son armée et sa marine, et fortifia Hué et Saïgon; mais, après le départ de ces officiers instructeurs en 1823, l'influence française cessa dans l'Annam, aussi bien que toute influence étrangère. On connaît les persécutions dirigées contre les chrétiens en 1840 et 1847. Quelques vaisseaux de guerre français apparaissaient bien de temps à autre sur la côte; mais leur présence était trop éphémère pour changer l'état de choses existant. En 1857

seulement, après le meurtre de l'évêque espagnol Mgr Diaz, le gouvernement français, d'accord avec celui de Madrid, se résolut à intervenir, et l'année suivante, les hostilités s'ouvrirent devant Tourane. Avec une frégate, deux corvettes et cinq canonnières, l'amiral Rigault de Genouilly bombarda et détruisit cette ville (1er septembre). Dès lors, les événements se précipitent : le 11 février 1859, les forts du Donnaï étaient conquis ; six jours après, Saïgon tombait aux mains des Français. Puis eut lieu l'expédition anglo-française entreprise contre les Chinois ; cette « guerre de l'opium » terminée, les opérations furent menées activement à Saïgon ; d'avril 1861 à mars 1862, Mytho, Bienhoa et Vinh-Long furent occupées, et, en juin 1862, un traité conclu entre la France et l'Annam cédait à la première, outre l'île précitée de Poulo-Condor, toutes ces places et les provinces qu'elles commandent. L'année d'après, le Cambodge acceptait le protectorat français, et, en 1867, le reste de la province de Vinh-Long, ainsi que les provinces de Chaudoc et d'Hatien, se trouvaient annexées.

Depuis lors, la France, devenue maîtresse de la Cochinchine, s'est efforcée de l'organiser économiquement et politiquement; l'œuvre, toutefois, ne progresse que lentement, car cette entreprise coloniale est peu populaire dans la mère patrie. Pour favoriser l'importation nationale, tous les articles étrangers, autres que l'alcool, l'opium, les armes et les munitions, ont été, le 1er juin 1887, frappés de droits d'entrée très élevés, et cette mesure, autant que nous avons pu en juger sur place, a excité dans la colonie des sentiments très divers. Le trafiquant a pu quand même y trouver son compte; mais qui en pâtit? c'est l'acheteur, et, avant tout, l'Annamite, obligé de payer au double les étoffes d'habillement par exemple.

La Cochinchine française, — en annamite *Gia-Dinh* — mesure une superficie de 71,000 kilomètres carrés. C'est un pays plat, sillonné seulement de quelques collines; çà et là se dresse un pic, dont aucun n'excède l'altitude de 600 mètres. Ce qui en fait l'importance, c'est son réseau fluvial. Elle est partagée en quatre circonscriptions subdivisées elles-

mêmes en dix-neuf arrondissements. La première, celle de Saïgon, comprend les arrondissements de Saïgon, Tay-ninh, Thudeaumot, Bien-hoa et Baria; dans chaque arrondissement, il y a une résidence, siège de l'administration et d'un poste militaire, reliée télégraphiquement à Saïgon. Sise dans la zone des moussons, la contrée a le climat corrélatif à sa situation; d'octobre en mars, il y fait beau; d'avril en juin, si les pluies manquent, la chaleur est intolérable; en mai, les ouragans ne sont pas rares, et, jusqu'à la fin de juillet, surviennent des pluies torrentielles. Peu de pays possèdent une faune sauvage aussi riche; à cet égard, c'est l'eldorado du chasseur et du collectionneur. C'est de Cochinchine, rappelons-le, que nous est venue notre poule domestique.

La production principale du sol, c'est le riz, cultivé sur plus de 300,000 hectares de terrain et dont l'exportation représente 400,000 tonnes par an. Ajoutons à cela une espèce d'eau-de-vie, le *Schoum-Sckoum* (en chinois *Samschou*, en japonais *Sake*), la canne à sucre, l'indigo, le chanvre, le bétel et le mû-

rier; le tabac est de qualité inférieure. Quant au commerce et à l'industrie, ils ne se développent que très lentement; çà et là seulement, on voit une fabrique en activité. Population : 1,790,000 âmes (1885), dont 1,500,000 Annamites, 100,000 Cambodgiens, 40,000 Chinois, 20,000 Indiens et Malais, 1,900 blancs; le reste se compose de la population flottant et des indigènes sauvages. Les affaires sont partout aux mains des Chinois, qui ont leur administration propre, et qui, émigrés de cinq provinces différentes, maintiennent ici cette distinction originelle. Volontiers ils épousent des femmes annamites; d'où une race nouvelle, répandue déjà dans tout le pays, et qui, par l'élégance des formes, la blancheur du teint et l'intelligence, se distingue de la race autochtone. Quant aux Chams et aux Moys qui habitent les forêts situées entre le Laos, l'Annam et la Cochinchine, ils vivent à raison de 100 à 150 têtes dans de petites bourgades; indépendants et sauvages, ils ne connaissent point la valeur de l'argent, et se bornent à faire des échanges avec les Annamites auxquels ils

apportent du bois, du miel et de l'ivoire. Actuellement on compte à peu près 100,000 chrétiens en Cochinchine, la plupart dans les districts de l'ouest. Le climat, très malsain on le sait, commence à s'améliorer dans les villes, par suite de l'asséchement des marécages et du drainage des canaux.

Partie de Manille, le 29 mars 1887, l'*Aurora* atterrissait le 3 avril à la petite île montagneuse de Cham Collao qui est à 70 milles de Hué, et que le commandant voulait explorer. Le 8, la corvette repartait pour arriver le lendemain en rade de Hué, ou plutôt de Thuan-an, à l'embouchure du Truong Thien (rivière de Hué). Le chef-lieu de l'Annam est à 16 milles en amont sur le fleuve. L'estuaire et la rade sont tellement ensablés que les canots même sont tenus à la plus grande circonspection ; il n'existe qu'un étroit chenal où l'eau ait une certaine profondeur. Thuan-an, posé sur la rive gauche, à l'extrémité d'une langue de terre, forme une petite oasis au milieu de la plage de sable. Cette localité, où, depuis 1883, est établie une station militaire française, semble en passe

de devenir un lieu de trafic animé ; les huttes annamites y sont nombreuses, et il y a même un marché aux fruits.

« Le 10, nous gagnâmes en chaloupe Thuan-an (à une heure de rames) où se trouvait alors à l'ancre l'aviso à vapeur le *Pluvier*, Les bateaux de guerre étrangers n'ayant pas le droit de pénétrer dans le fleuve, le commandant du *Pluvier* mit fort obligeamment à notre disposition, une barcasse, avec une petite baleinière en remorque, et un jeune officier de marine muni d'une carte, s'installa à la barre, car le chenal n'est pas des plus sûrs. Le fleuve à sa partie inférieure, est d'une largeur inégale ; il forme en effet près de son embouchure, une sorte de lac en manière de fiord entouré de langues de terres sablonneuses, et qui, derrière Thuan-an, mesure à peu près un mille marin de largeur.

Le Truong Thien, du reste, offre un aspect très vivant ; d'innombrables embarcations le sillonnent, et au milieu de sa nappe sont ancrés de grands bateaux de pêche, où habitent des familles entières.

De place en place sont fichées des tiges de bambou où sèchent des filets, et des bouées régulièrement espacées indiquent le chenal. Une fois qu'on a pénétré dans la rivière proprement dite, on rencontre un premier barrage, avec deux rangées latérales de pieux, ne laissant qu'un passage tout à fait étroit, puis un peu plus loin un second. Peu à peu, les berges s'animent ; le sable, à gauche d'abord, fait place à une maigre végétation ; des deux côtés se montrent des fortifications et, sur la rive nord, un temple et une pagode ; puis les rizières commencent, et la flore prend des proportions plus robustes : pisangs, cocotiers, bouquets de bambous, annoncent l'approche de centres de populations. Bientôt en effet, les gens apparaissent, les habitants se multiplient près du fleuve, sur lequel se pressent les embarcations, tandis qu'à l'horizon lointain s'accuse plus nettement la ligne des montagnes. Enfin, voici les hautes murailles de Hué. Ici, le cours d'eau infléchit brusquement vers l'est, pour décrire ensuite au sud et au sud-ouest un demi-cercle autour de la ville ; en même temps, sa largeur diminue.

« L'aspect de Hué ne répondit pas tout à fait à l'idée que nous nous en étions faite d'après les descriptions qui ont cours ; l'image nous en parut minable, mais nous impressionna cependant. Le chef-lieu de l'Annam a la forme d'un quadrilatère et 6 kilomètres de pourtour.

Six grandes portes, sans préjudice des portes secondaires, y donnent accès à travers les hauts murs, qui l'enserrent, murs bâtis, on l'a vu, en 1799, sous les auspices d'officiers français. Aussi la ville ressemble-t-elle un peu à une cité européenne du XVII^e siècle. En face de son angle oriental se trouve une île oblongue au côté gauche de laquelle coule le bras le plus resserré et aussi le plus profond de la rivière. Non loin de là, en amont, passé le confluent du Vanduong, est l'ambassade de France, autrement dit le palais du résident, elle fait face, sur la rive droite, à une des portes maîtresses de la ville, située sur la rive opposée. C'est dans l'intérieur de celle-ci que se dressent le palais du roi, la citadelle à huit portes, qui contient les six ministères, l'école des mandarins, le tribunal, les

casernes. Tout à fait au sud de l'enceinte est l'Observatoire.

« La population de Hué, les faubourgs compris, peut être évaluée à 90,000 âmes. L'occupation française a ramené un peu de vie dans cette cité déchue, où, grâce à l'importation régulière de riz venant de la Cochinchine et du Tonkin, la famine n'est plus désormais à craindre. »

Le 11 avril, la corvette levait l'ancre pour Macao, où elle demeura le reste de l'année; puis, le 2 janvier 1888, elle se mettait en route pour le cap Saint-Jacques, à l'embouchure du Donnaï, où elle arriva en cinq jours et demi (distance 940 milles). Depuis 1862, ce promontoire est surmonté d'un phare dont la lumière porte à 28 milles. Saïgon est on le sait, à 40,000 milles en amont. Avec ses larges rues ombragées de grands arbres et bordées de trottoirs, ses maisons propres en grande partie modernes, et qui vont empiétant de plus en plus sur les marécages et les canaux d'alentour que l'on comble, cette ville plut à M. Svoboda. « Son arrondissement compte, dit-il, 250,000 habitants,

répartis en 234 localités et 18 cantons; il y a en outre 3 postes militaires et 25 marchés. La ville elle-même est peuplée de 50,000 âmes dont 1,150 Français et 190 autres blancs. Ses revenus annuels dépassent 500,000 francs. Le nombre des écoles, dans la Cochinchine, va sans cesse s'accroissant.

L'arrondissement de Cholòn, la ville chinoise sise à 5 kilomètres de Saïgon, sur l'Arroyo que l'on sait, compte 151,000 habitants, 12 cantons, 215 localités, 2 postes militaires et 18 marchés. Fondée en 1878 sous le nom de Tay-ngong (grand marché), par les Chinois chassés de Mytho et de Bienhoa, cette ville de Cholon (c'est son appellation annamite) n'a cessé de prospérer, et aujourd'hui, sa population, reconnaissant tous les avantages que lui vaut l'occupation française, est la plus paisible et la plus rangée du pays.

*
* *

## LES FUNÉRAILLES D'UN VICE-ROI DU TONKIN

Un habitant européen d'Hanoï a écrit en 1889, cette curieuse cérémonie dont il fut le témoin.

Le vice-roi du Tonkin est mort à Hanoï, le 18 décembre, ne précédant que de peu de temps dans la tombe son gendre, le roi Dong-Khan. S. E. Nguyen-Hun-Do, première colonne du royaume, grand lettré, etc., jouissait d'une influence considérable, et sa perte nous est d'autant plus sensible qu'il s'était toujours montré partisan dévoué et utile du protectorat français. Le Kinh-luoc est mort d'épuisement. Depuis son récent voyage à Hué, il s'était affaibli considérablement, et on ne serait pas surpris d'apprendre qu'un poison lent lui ait été servi à la cour de Hué, où les mandarins, ses ennemis, étaient nombreux.

Les funérailles du vice-roi ont eu lieu suivant les rites annamites qui tiennent une place considérable dans les mœurs et cou-

tumes des peuples de l'Extrême-Orient. Nos lecteurs n'ont pas oublié la très intéressante étude, accompagnée de *croquis*, publiée par M. E. -C. Lesserteur, sur le *Rituel des funérailles annamites* (*Revue française*, nos 3, 4 et 6, mars, avril et juin 1885); ils n'auront qu'à s'y reporter pour mieux saisir dans tous ses détails et ses causes la description de la cérémonie empruntée à l'*Avenir du Tonkin*.

La dépouille mortelle du Kinh-luoc, lavée et parfumée, a été revêtue de son grand costume et enveloppée de bandelettes de soie; le corps a été ensuite déposé dans le cercueil sur un lit de plantes aromatiques. Dans sa bouche, on a glissé de l'or, de l'argent et quelques diamants ; car, dans la religion bouddhique, les défunts ont nombre de barques à passer pour arriver au ciel, et ils doivent payer suivant leur importance, sous peine d'errer éternellement. Une nouvelle couche de plantes est encore étendue avant la fermeture du cercueil, dont les joints sont soigneusement bouchés avec du mastic, recouvert d'une couche de laque qui le rend complètement imperméable.

Le corps a été transporté à la pagode de Sinh-Tu, en attendant le jour de sa translation à Hué dans le tombeau de ses ancêtres.

La cérémonie a été fort imposante. En tête, des porte-drapeaux; puis, un mandarin, abrité de parasols, tenant le sabre du vice-roi ; trois hommes portant des bandes de soie brochée : sur la première sont brodés des caractères en argent, et, sur les deux autres, de couleur blanche, des caractères noirs; le portrait en grand costume du défunt, admirable de ressemblance, œuvre d'un artiste annamite, figurant dans un cadre de bois sculpté, porté sur une table de laque; son palanquin, garni de tous ses objets habituels; un autel laqué et doré, recouvert de ses décorations. Sur le cercueil, recouvert d'étoffe rouge, on aperçoit des offrandes composées des mets favoris du défunt et la lumière des bougies parfumées.

Le fils du vice-roi se tient courbé sur le devant du brancard qui porte le cercueil, les cheveux épars, la figure cachée à moitié, et il marche nu-pieds à reculons. Derrière le corps marchent les représentants du gouvernement

français et tous les mandarins de la province, revêtus de la robe blanche de deuil et marchant pieds nus.

A la pagode, les honneurs militaires sont rendus ; le corps est ensuite transporté sur un catafalque dressé à l'intérieur et entouré de drapeaux et de lumières, puis la foule se retire. Les mandarins restent seuls, se prosternent selon les rites, et on dispose autour du catafalque les objets usuels du défunt, tels que sa boîte à bétel et à tabac ouverte devant son portrait; on allume même une cigarette de son étui, qu'on place à côté de lui.

*
* *

### LA VIE A HANOÏ PAR UN ANCIEN RÉSIDENT.

Un ancien résident au Tonkin, M. Charles Hallais, a donné, dans une des séances de la Société de Géographie commerciale, ces intéressants renseignements sur la vie à Hanoï :

La vieille et intéressante capitale du Tonkin est la plus peuplée des villes du Tonkin; on

arrive de la mer par le canal des Rapides et surtout par le canal des Bambous.

La navigabilité du fleuve Rouge, qui la met en relations directes avec la Chine par Lao-Kaï, sa situation sur la route mandarine de Lang-son, les routes qu'ouvrent les rivières Claire et Noire, ont créé son importance.

La ville comprend une superficie de 195 hectares, couvertes d'habitations. Le fleuve charrie beaucoup de terre rouge. Sa largeur varie suivant les crues, de 6 à 800 mètres. Un bâtiment de trois mètres de tirant d'eau peut remonter en tout temps à Hanoï. Des digues protègent la ville au milieu de laquelle sont un petit Lac et un grand Lac. Hanoï possède une centaine de rues indigènes qui portent le nom de la denrée principale qu'on y débite : des poissons secs, des médicaments, des paniers, des cercueils. Il y a aussi la rue des Incrusteurs, la rue des Chanteuses. La principale rue s'appelle rue Paul-Bert. Il y a aussi les rues Brière-de l'Isle, Gambetta.

Hanoï renferme beaucoup de mares, cause d'insalubrité. Les promenades ne manquent pas, le tour du lac, la route de Hué, etc. La

construction de quais est vivement désirée par les commerçants, car des centaines de jonques, des chaloupes à vapeur viennent tous les jours s'amarrer. Les Messageries fluviales font un service quotidien.

Le climat du Tonkin diffère de celui des autres pays tropicaux. Hanoï a une saison froide et réconfortante; mais les étés sont très longs et très chauds, la chaleur se maintient à 32 ou 34 degrés, même la nuit. Dans les jours les plus chauds, c'est risquer une insolation que de sortir entre onze heures et deux heures.

L'hiver est sec au début jusqu'à la mi-janvier, puis il devient humide. La température descend jusqu'à 7 ou 8 degrés au-dessous de zéro, et on est obligé de faire du feu. Les indigènes ont des vêtements ouatés et fourrés. Cet hiver, qui réveille l'énergie et redonne les forces, fait du Tonkin une des colonies les plus saines. On peut citer deux de nos compatriotes qui ne sont jamais sortis d'Hanoï depuis 1873 et qui se portent fort bien malgré leur grand âge.

Depuis sa fondation, Hanoï a subi un grand

nombre de sièges. Le 20 novembre 1873, une poignée de braves, conduits par Francis Garnier et Jean Dupuis, enlevait Hanoï; puis on rendit Hanoï aux Annamites. Le 22 avril 1882, le commandant Henri Rivière reprenait Hanoï; depuis ce temps, la citadelle n'a plus cessé d'être occupée par nos troupes.

Toutes les administrations civiles françaises, le commandant en chef des troupes, le commandant de la marine, le résident général, ainsi que l'évêque de la mission française, au Tonkin, Mgr Pugnier, résident à Hanoï. On compte à Hanoï cinquante-deux négociants et de nombreux employés des services publics, quatre avocats, quatre coiffeurs, un rentier, soit 366 hommes. Il faut citer un certain nombre de dames et d'enfants, en tout 439 Européens ou considérés comme tels, dont 401 Français.

La ville est administrée par un Résident-Maire, qui préside le Conseil municipal. En ce qui concerne les indigènes, la ville forme à elle seule une sous-préfecture, et la ville comprend sept cantons et une soixantaine de communes. Il est souvent difficile de savoir

exactement à quel maire on doit avoir affaire.

Le vice-roi, le sous-préfet annamite, un mandarin ayant rang de général de division, les receveurs de finances indigènes résident à Hanoï. La population indigène de la ville est de 130,000 habitants. Les Chinois sont organisés en une confrérie ayant ses chefs responsables. Avant notre arrivée, ils détenaient tout le commerce de la ville; mais leur nombre a beaucoup diminué, et ils ne sont plus que 800 au lieu de 3,000.

Les industries les plus répandues parmi les indigènes sont la fabrication des meubles incrustés, des laques, des papiers. Les indigènes font d'excellents domestiques. D'autres roulent les voitures très légères apportées du Japon et qu'un homme traîne tandis qu'un autre pousse par derrière, d'où le nom de *pousse-pousse*. On loue la voiture pour une piastre, environ 4 francs par jour. Les indigènes se nourrissent de riz, et le grand condiment est l'huile de poisson qui répand une odeur âcre et désagréable. Le chien indigène, qui a une tête de renard, est comestible. Il ne

s'attache pas à ses maîtres, mais s'attache volontiers aux mollets de ceux qui pénètrent dans les habitations. Les petits chevaux du pays, qui n'ont que 1m,20 au garrot, sont excellents; on organise des courses de chevaux, d'éléphants, de pousse-pousse.

Les Européens se lèvent vers 6 heures, car les magasins et les administrations s'ouvrent de bon matin; on fait la sieste dans la journée; puis les bureaux sont de nouveau ouverts de 2 à 5 heures. On se promène avant le dîner qui a lieu vers 7 heures et demie du soir; on fait encore une nouvelle promenade, à pied généralement autour du Grand Lac. Vers 11 heures, chacun rentre chez soi. Il faut avoir grand soin la nuit de tendre son moustiquaire. La vie matérielle est parfaitement entendue. Le pain et la viande sont à bas prix comme la volaille. Le vin ne coûte pas plus de 80 fr. l'hectolitre. D'octobre à mai, on trouve tous nos légumes sans exception.

On conserve pieusement à Hanoï le souvenir des glorieux morts de la France. On y voit les monuments commémoratifs de Francis Garnier, du commandant Rivière, la

statue de Paul Bert s'y élèvera bientôt. En attendant, elle sera exposée au Pavillon de l'Indo-Chine.

*
* *

LA COLONISATION AU TONKIN. — CONSEILS PRATIQUES AUX ÉMIGRANTS.

Un émigrant au Tonkin, M. E. de Plin-Niol, donne ces utiles conseils pratiques aux émigrants qui désirent s'établir dans ce pays de protectorat français.

Le voyage au Tonkin, dit-il, n'a particulièrement rien de désagréable, — si on le fait en bonne saison et dans de bonnes conditions. — Voici les conseils que je donnerai à ceux qui voudraient nous rejoindre pour une mission de quelques mois. Ceux qui n'appartiennent pas à l'une des écoles (titre qui leur donne droit au passage sur les navires affrétés par l'État) et qui voudraient économiser les frais du voyage toujours plus agréable par les paquebots des Messageries maritimes, demanderaient au ministère dont dépendent les *pays de protectorat*, un

passage en *deuxième classe* sur un navire affrété, en indiquant les motifs du voyage. Il faut toujours avoir soin de partir dans le courant de septembre ou d'octobre pour arriver ici fin novembre au plus tard. A cette époque, la saison est à peu près la même que celle du mois d'août en France. En décembre, le froid commence à se faire sentir, la température est alors délicieuse. En janvier, février mars, et une partie d'avril, le thermomètre oscille entre 7° et 22°; les nuits sont très fraîches, il faut un par-dessus pour sortir le soir, et on supporte très bien deux couvertures sur son lit. En janvier, les pluies sont peu abondantes; au contraire, en février, mars et avril, elles sont fréquentes. Dans ces conditions, on devra apporter avec soi une douzaine de chemises de toile, quelques chemises de flanelle pour la nuit, deux vêtements de flanelle bleue, pantalon et veston seulement. Le col du veston doit être absolument droit, sans échancrure, de manière à ce qu'il serre bien le cou et que l'on puisse le mettre avec ou sans ch[illegible]dre égal

bonne paire de gros souliers, *chevillés* ou *cloutés* à tiges montant à mi-jambes, une paire de *houzeaux*, un chapeau de feutre mou et un ou deux vêtements de toile blanche, coupés comme la veston de flanelle. On ne porte pas de veston de flanelle blanche; il est donc inutile d'en apporter.

On joindra à ces objets un ou deux vêtements pour visites de jour, un pardessus de demi-saison et un habit noir. On peut se passer de chapeau gibus, car le casque d'ordonnance est admis en toute saison avec l'habit noir. Il sera bon d'apporter son nécessaire de toilette, les produits pharmaceutiques les plus usuels, mais en assez grande quantité, car ces articles sont très chers ici; deux ou trois paires de gants, seulement, car on en porte très rarement et ils se piquent, quelque soin que l'on prenne de les préserver. Si à tout cela on ajoute un bon fusil de chasse et deux ou trois cents douilles de cartouches, on sera suffisamment équipé, le reste se trouvera ici à prix raisonnable.

Pendant l'hiver, fin décembre jusqu'à mi-avril, la végétation est active; on a de su-

perbes jardins dans lesquels se rencontrent tous les légumes de France; on monte à cheval, on fait de l'escrime, on chasse, on danse même fréquemment. On peut sans inconvénient travailler d'une façon continue; c'est la période propice, où l'on peut, sans fatigues et sans danger, remplir toutes missions à l'intérieur. En rentrant en France fin mars ou mi-avril, on aura la bonne mousson avec vent arrière; la température serait bonne dans l'Océan Indien et supportable dans la mer Rouge.

Quant au prix de la vie au Tonkin, je vais entrer dans quelques détails; mais il n'y aura rien de trop pour les officiers, fonctionnaires et colons qui partent au Tonkin, et pour lesquels il est du plus haut intérêt de ne pas faire d'école. Bien des mères de familles, tourmentées à la pensée de voir leurs enfants affronter ce climat réputé meurtrier, nous sauront gré de leur dire les conditions d'existence qu'auront leurs fils au Tonkin.

Les employés des diverses administrations vivent dans des conditions plus larges qu'en France; les traitements sont triples de ceux

que reçoivent les fonctionnaires du même grade dans la métropole. Les officiers et les fonctionnaires civils qui ont moins de 6,000 francs de traitement touchent gratuitement la ration de pain, de viande, de vin, de café, de sucre et de tafia. Dans les postes, on donne également du thé. Cette ration est d'un puissant secours pour les bourses des jeunes employés, surtout quand ils sont installés en popote. Sauf à Hanoï et à Haïphong où les Européens non fonctionnaires trouvent à s'approvisionner, on fournit à toute autre personne voyageant dans l'intérieur et contre remboursement la ration quotidienne. Le prix de cette ration est fixée actuellement à 1 f. 20. La pension dans les restaurants coûte actuellement 32 piastres presque partout. On diminue 5 piastres sur ce prix pour tout employé qui a droit à la ration. Le restaurateur les touche pour lui. La piastre étant actuellement à 4 francs, c'est donc une somme mensuelle de 120 francs environ que coûte au restaurant une nourriture qui ne laisse pas d'être recherchée. Les logements sont hors de prix, aussi bien à Hanoï qu'

Haïphong. Ils sont mal installés, et nous souffrons tous beaucoup d'être contraints d'habiter dans ces maisons chinoises dont la profondeur varie entre 30 et 50 mètres avec une façade de 4 à 8 mètres. On ne trouve pas à se loger maintenant, à Hanoï, à moins de 10 piastres dans une maison chinoise ; il faut compter ses 15 piastres (60 francs), si l'on veut élire domicile dans une maison européenne de construction récente. Je m'empresse d'ajouter que tous les agents qui ne sont pas logés dans les bâtiments de l'Etat, touchent une indemnité de logement calculée à raison de 15 °/₀ de leur solde totale. Ainsi un agent métropolitain qui a 3,000 francs d'appointements en France reçoit une solde de 9,000 francs, plus l'indemnité de logement à raison de 15 °/₀, soit 1,350 francs. Malgré ces indemnités, il serait fort à désirer pour tout le monde qu'une compagnie au capital de 1,000,000 ou 1,500,000 francs, vienne ici élever quelques centaines de maisonnettes commodes, bien installées. Les maisons rapportent en ce moment de 30 à 40 °/₀ de revenu. Il ne faut pas trop compter cependant

que notre appel sera entendu, car en Cochinchine, après vingt-cinq ans d'occupation, les maisons sont encore fort rares, et les loyers rapportent toujours de 20 à 30 °/₀ de revenu net par an.

Revenons à notre sujet. Chacun doit avoir un boy pour cirer les chaussures, faire la chambre et les courses. On paye cet accessoire de 3 à 6 piastres par mois. Le blanchissage deux sous et demi ou trois sous par morceau de linge. Les extras font monter le budget des dépenses d'une personne économe et qui vit au restaurant à la somme de 200 à 220 francs par mois. Mais, en général, on vit en popote, c'est-à-dire que l'on achète en commun à trois ou quatre les ustensiles nécessaires pour la cuisine et la salle à manger, et on n'a qu'un seul cuisinier. On touche ses rations, et on arrive à dépenser en tout, boy, cuisinier, nourriture, etc., environ 35 piastres par mois. La vie en popote est éminemment commode et économique. On fait choix d'un bon cuisinier auquel on donne 8 ou 10 piastres par mois, plus un franc par jour et par tête pour

les menues dépenses : pois, graisse, desserts, œufs, poisson et liqueurs. On achète en compte, chez l'épicier, au moyen de bons, dûment signés, que l'on retire à la fin du mois, tout ce qui est nécessaire. On fait de même pour la viande et pour le vin. De cette façon, on n'a à s'occuper de rien, sinon de veiller à ce que les boys ne volent pas, et à ce que le cuisinier ne donne pas trop de *coups de fusil*. On reçoit beaucoup, d'une façon très simple. C'est là que l'on voit les bons côtés de la vie en popote, car, pour trois ou quatre personnes, la dépense supplémentaire ne dépasse pas une demi-piastre par invité, alors que l'on ne s'en tirerait pas à moins de trois piastres au restaurant. C'est cette simplicité des réceptions qui en fait le charme : sachant que l'on n'occasionne pas de frais, on accepte à dîner sans cérémonie, on invite de même et on passe ainsi d'excellentes soirées à causer en fumant force cigarettes et en buvant la bière après le café. Ces descriptions rigoureusement exactes pourront sembler puériles à certains lecteurs, mais elles seront jugées moins sévèrement par

ceux qui ont longtemps vécu loin de France ou qui se préparent à nous rejoindre. Le trousseau d'un officier, d'un fonctionnaire ou d'un colon sera le même que celui que j'ai décrit dans le chapitre précédent. Toutefois, les dames feront bien d'apporter en plus grand nombre les objets nécessaires à leur usage. On commence bien à avoir quelques couturières, mais elles sont loin d'être modérées dans leurs prétentions, aussi leur tarif paraîtrait-il quelque peu exagéré à une bonne ménagère. Les chaussures ne sont pas beaucoup plus chères qu'en France. Depuis l'exposition d'Hanoï, plusieurs maisons de Paris sont représentées ici, ce qui permet de trouver dans cet article toutes les formes que l'on désire. Je ne saurais trop recommander aux personnes mariées d'apporter leurs ustensiles de cuisine et leur vaisselle. Ces objets sont hors de prix ici ; la moindre assiette ne coûte pas moins de 70 centimes, et une soupière revient de 6 à 7 francs. Ce que l'on appelle une popote, c'est-à-dire les objets nécessaires pour manger et faire la cuisine chez soi, revient

en général à 5 piastres ou 20 francs par personne : ainsi une popote de 4 personnes coûte partout 20 piastres au moins. J'ai entendu les lamentations de malheureuses dames, qui avaient distribué tous ces riens avant de venir, pensant trouver ici tout ce qui leur serait nécessaire en ce genre et qui étaient contraintes de dépenser plus de cent francs le lendemain de leur arrivée pour l'achat d'ustensiles et de vaisselle d'un choix médiocre. Il n'en coûte pas plus d'apporter ce que l'on a, puisque chaque passager a droit, à bord, à 400 kilos de bagages. En revanche, ce qu'il ne faut pas apporter, ce sont les meubles. C'est très encombrant, d'un emballage coûteux et au bout de deux mois, ils sont complètement perdus par les fourmis blanches, qui détruisent tout dans ces pays.

On trouve à Hanoï et à Haïphong des meubles fort simples, lits, commodes, tables, chaises, armoires, etc., pour quelques piastres. On fait laquer le tout, ce qui empêche les fourmis d'exercer leurs ravages, et le mobilier fait le même usage qu'un mobilier

de France. Il en est de même pour la literie; bien que quelques personnes apportent leurs matelas et disent s'en trouver bien. Le plus grand nombre ne couchent pendant l'hiver que sur des matelas faits avec une sorte de varech; en été, on ne peut supporter une aussi grande chaleur, et on se sert de nattes très fines en guise de draps de dessous. On s'habitue vite à coucher sur ces nattes qui maintiennent au corps une fraîcheur relative. En voyage, on emporte une natte cambodgienne, sorte de petit matelas bien rembourré, très doux au coucher, et qui se roule très facilement. On fera bien de ne pas oublier les draps, les couvertures et les serviettes. Dans l'hiver, deux couvertures ne suffisent pas toujours. — Il faut emporter de France de la vaisselle, des ustensiles de cuisine, des draps et des couvertures, peu de vêtements et pas de meubles. Une dernière recommandation, pour la traversée : faire deux lots des objets emportés; ceux dont on n'aura besoin qu'à l'arrivée, et ceux qui seront nécessaires au cours du voyage, renfermer le premier lot dans des caisses fortes,

bien clouées et portant écrite ou imprimée sur le bois même des caisses et sur chaque face son adresse complète avec le nom du bateau sur lequel on prend passage. Le second lot sera mis dans d'autres caisses avec la même adresse et en outre le mot : « *Prévoyance.* » La prévoyance est une soute ou un coin de batterie, selon le bâtiment, dans laquelle on renferme les malles de prévoyance qui sont mises ou deux fois par semaine seulement et pendant une heure à la disposition de leurs propriétaires. Ces dernières dispositions s'appliquent à toutes les lignes, les personnes qui se disposent à faire une longue traversée pourront donc en faire leur profit.

*
* *

### LES TONKINOIS D'APRÈS L'EXPLORATEUR JEAN DUPUIS.

M. Jean Dupuis, le hardi explorateur français, a raconté en ces termes, à la Société de Géographie de Paris, ses impressions sur les Tonkinois.

« Les Tonkinois, a-t-il dit, ont l'esprit du négoce poussé plus loin que les Cochinchinois; ils sont aussi plus laborieux et font commerce de tout. Ils aiment le gain, mais ils le dissipent avec la même ardeur qu'ils l'acquièrent et n'ont aucun souci du lendemain. En cela, ils diffèrent beaucoup de l'Arabe, qui cache soigneusement son argent et vit de peu. Le Tonkinois, lui, est prodigue; c'est un grand enfant plein d'insouciance. Il aime le bruit, les réjouissances, les fêtes. Il s'épuise en prodigalités somptueuses dans les cérémonies d'apparat et dans les pratiques funéraires. Son caractère se rapproche davantage du caractère du Chinois qui cependant, plus soucieux de l'avenir, ne se montre pas aussi follement prodigue.

« Les Tonkinois prennent souvent leurs repas les uns chez les autres, et c'est à table qu'ils traitent ordinairement leurs affaires. Ils sont très gais de leur nature, doués d'une agilité merveilleuse et d'une adresse peu commune.

« Ils ont assez de penchant vers la franchise et sont loin d'avoir la fourberie de leurs voisins les Cochinchinois.

« Tels sont les principaux traits de cette sympathique population, la plus douce de l'Extrême-Orient.

« Les Tonkinois ont le nez moins épaté que les Chinois et les pommettes plus saillantes. Ils ont des membres un peu frêles, la barbe peu fournie et le teint olivâtre. La figure des hommes est peut-être trop carrée et celle des femmes trop ronde, mais ils rachètent ces défauts par d'autres avantages, tels que la belle prestance du port, la finesse de la peau et de beaux yeux noirs cachés sous d'épais sourcils. Ils ne coupent jamais leurs cheveux qui sont d'un noir d'ébène et les portent aussi longs qu'ils peuvent devenir. Ils les rassemblent derrière la tête en forme de chignon et les maintiennent dans cette position à l'aide d'une épingle. Leur taille est d'ordinaire plutôt petite que grande. Un des traits caractéristiques de leurs mœurs consiste dans l'habitude qu'ils ont d'échanger des cadeaux en toute circonstance. Il ne faut pas songer à se présenter nulle part sans être précédé ou suivi d'une offrande.

« Le bétel est en grand honneur au Ton-

kin ainsi que dans les autres provinces de la Cochinchine. La consommation de cette substance est aussi pratiquée dans le sud du Yunnan, mais peu dans le reste de la Chine.

« Personne, fonctionnaire, notable ou bourgeois, ne sortirait sans être suivi d'un domestique portant une boîte élégante qui contient le bétel, du tabac, de la noix d'arec, et, si le promeneur est un lettré, des pinceaux et de l'encre.

« Les pauvres pullulent au Tonkin. Cela tient à l'absence de commerce avec l'extérieur d'une part, de l'autre, à l'exubérance de la population et à la tyrannie exercée par les mandarins de Hué.

« Le Chinois donnera toujours, continue M. Dupuis, à tout ce qui est chinois, la préférence sur ce qui vient du dehors. Le Tonkinois, au contraire, est avide de tout produit étranger, jusqu'au costume européen dont il est fier de se revêtir en haine du vêtement annamite. Ils nous tourmentaient sans cesse pour obtenir de nous nos mauvaises chaussures et nos chapeaux. Dès qu'un tel peuple se croira suffisamment protégé par les Fran-

çais, il acceptera avec enthousiasme nos idées, nos usages, notre costume même, en l'appropriant à son climat.

« Les missionnaires ont signalé depuis longtemps la haine que les Tonkinois ont vouée aux Cochinchinois, leurs dominateurs. Nous ne pouvions trouver parmi les populations du sud de l'Annam, lors de notre expédition de Cochinchine, le même enthousiasme que les Français devaient rencontrer au Tonkin. L'autorité a plus d'influence en Cochinchine, de plus forts liens l'attachent aux populations dans le sein desquelles sont pris les fonctionnaires qui administrent le pays et qui sont donnés au Tonkin.

« Leurs foires et leurs marchés sont très nombreux; mais là se borne l'étendue de leurs relations commerciales qui consistent dans la vente et l'échange des denrées et articles de ménage.

« La principale culture est celle du riz; vient ensuite la soie. On cultive le mûrier dans les terres élevées au-dessus d'Hà-noï, dans la province de Son-tay, de Hung-hoa, de Bac-ninh, principalement dans la vallée de Thaï-

nguyen. Le développement de cet arbre demandant un terrain sec, on le cultive de préférence dans le haut delta. La culture du mûrier coïncide presque partout avec celle du coton. On cultive la canne à sucre un peu de tous côtés, principalement dans les terrains élevés des provinces d'Ha-noï, Son-tay, Bac-ninh, un peu au nord de Haï-Dzuong; mais surtout dans la province de Hung-hoa. Toutes les cultures de quelque étendue sont situées dans le haut delta; on ne rencontre dans le bas que des parcelles isolées au milieu des rizières. Partout où croît le mûrier, on élève les vers à soie, mais la vallée de Thaï-nguyen est surtout le centre de cette industrie. »

*
* *

EN ANNAM

Un de nos concitoyens qui réside depuis quelque temps en Annam a bien voulu, sur notre demande, rédiger sous forme de notes ses impressions sur les mœurs et la manière de vivre des habitants de ce pays, qui nous touche aujourd'hui de trop près pour que

nous puissions nous désintéresser de ce qui le concerne. La sincérité des impressions suivantes en font surtout le grand mérite, et c'est à ce titre que nous les recommandons tout spécialement à l'attention du lecteur :

L'Annamite est caractérisé par la petitesse de sa taille, la barbe tardive et peu nourrie, le teint jaune, le front rond, les pommettes saillantes, les yeux légèrement bridés, mais beaucoup moins que ceux des Chinois ; les hommes comme les femmes portent les cheveux longs et relevés en chignon derrière la tête; la physionomie est donc craintive, un peu chagrine.

La taille moyenne de l'Annamite ne dépasse pas 1 mètre 60 pour les hommes et 1 mètre 55 pour les femmes. Son abord est d'ordinaire très respectueux, ce qui indique un peuple longtemps opprimé; mais dès qu'il a fait connaissance avec vous, il devient très vite affable, surtout s'il voit qu'il n'a rien à craindre de vous.

Généralement l'Annamite est plutôt maigre que gras. Il a les cheveux noirs et les dents

noires par suite de l'habitude de mâcher le bétel. Un autre usage assez ridicule et qui tend aussi à tomber, c'est de porter les ongles des mains d'une longueur démesurée. Cet usage, assez malpropre, vient de la vanité; avoir les ongles d'une grande longueur, cela veut dire que l'on n'a pas besoin de travailler pour vivre.

On trouve très peu de gens contrefaits, difformes. Cela tient, je crois, à la manière dont on élève l'enfant. Ici l'enfant est presque toujours nu, ou vêtu seulement d'une petite blouse; il se développe donc ainsi en toute liberté.

En somme, l'aspect général de l'Annamite est loin d'être désagréable, et n'était sa malpropreté, qui choque un peu notre délicatesse européenne, on pourrait dire qu'il a l'air civilisé.

*Costumes.* — Les vêtements sont le pantalon large et flottant que les... élégants (si on peut les appeler ainsi) maintiennent autour du corps à l'aide d'une ceinture de soie de couleur voyante, un habit de dessus qui descend jusqu'aux genoux, qui est très

décent et qui est ordinairement de couleur blanche. Le costume est le même pour les hommes et pour les femmes.

La chaussure n'est pas du tout usitée; l'habitude d'aller ainsi pieds nus dès l'enfance fait que tout le monde ici a la plante des pieds comme tannée, en sorte que l'Annamite peut marcher à travers les broussailles et même sur les pierres sans se blesser.

*Langue.* — Je ne veux même pas essayer d'en parler, car cela m'entraînerait trop loin. Elle est très riche en expressions mais tout à fait incompréhensible. La langue annamite s'écrit avec les caractères chinois légèrement modifiés.

*Habitation.* — L'Anamite habite ordinairement une case d'apparence misérable. On fait un remblai en terre battue d'un pied de haut, dans lequel on enfonce des pieux ou des colonnes de bois; on pose dessus une toiture en paille ou en feuilles de palmier d'eau. L'habitation ne coûte pas cher, surtout là où l'Annamite a sous la main le bois et la paille; la main-d'œuvre n'est

pas compliquée, et tout indigène sait faire sa maison.

La disposition intérieure est à peu près la même partout, chez les riches comme chez les pauvres. Au milieu, une grande salle de réception, derrière et sur les côtés, les chambres particulières, qui ont juste la place d'un lit. En face de l'entrée, on trouve l'autel domestique, sur lequel, chez nos chrétiens, on place un crucifix, des images de la Sainte Vierge et des Saints. Devant cet autel, la famille vient s'agenouiller, matin et soir, pour faire la prière en commun.

Au milieu de la salle, il y a une petite estrade, sur laquelle on étend des nattes pour faire asseoir les visiteurs. L'Annamite ne sait pas s'asseoir les jambes pendantes, il les replie sous lui à la manière des tailleurs. Cette estrade, que l'on trouve dans toutes les maisons, est un siége d'honneur. Les femmes et les enfants ne s'y assoient pas d'ordinaire. On trouve assez souvent en avant de cette estrade, une petite table sur laquelle on dépose le pot à chaux et la boîte

à *bétel*, qui renferme d'habitude un certain nombre de chiques toutes préparées pour offrir aux étrangers.

Quant au lit, il se compose très simplement d'une claie en bambou posée sur des pieux, d'un petit oreiller très dur et le plus souvent de forme carrée, ce qui vous scie le cou, et d'une moustiquaire établie sur des bâtons.

La batterie de cuisine et le service de table ne sont pas plus compliqués. Une petite marmite en fer, quelques vases en terre grossière, des tasses pour servir d'assiettes et des bâtonnets qui remplacent les fourchettes, voilà tout. Quand on reçoit un certain nombre d'invités, on loue d'habitude des tasses et des écuelles supplémentaires, car il est peu de familles qui aient plus de vaisselle qu'il ne leur en faut pour l'usage de chaque jour.

Le service à thé est un peu plus soigné, parce qu'il doit paraître chaque fois que l'on reçoit un hôte. Il se compose de cinq ou six tasses microscopiques, dont une est un peu plus grande et sert à contenir l'eau qui doit rafraîchir le thé.

Comme on voit, tout cela manque de confortable; mais l'Annamite y est habitué et ne s'en trouve pas plus mal. Le reproche le plus grave qu'on puisse lui faire, c'est de ne pas savoir tenir sa case proprement : les chiens, les porcs y vaguent sans se gêner; la pluie et le vent y entrent comme chez eux; l'usage du balai y semble à peu près inconnu.

Maintenant que vous avez entrevu la maison annamite, rien ne vous empêche d'y entrer pour faire connaissance avec les habitants; vous y serez très bien reçu. L'Annamite est d'abord méfiant, mais dès qu'il a reconnu qu'il n'a rien à craindre de son visiteur, il devient vite affable et causeur; il aime à faire honneur à son hôte et à partager avec lui ce qu'il a.

*
* *

## MŒURS SAUVAGES EN ANNAM ET AU TONKIN

Nul ne se douterait qu'il existe encore en Annam quelques débris de peuplades sauvages, que l'on retrouve au Tonkin et dont

la curieuse et cachée existence échappe à presque toutes les investigations.

Le surnom symbolique qu'on leur donne justifie l'épouvante qu'ils sèment : on les appelle les *Thai-bi* (*hommes-foie*). L'étymologie semble bizarre et pourrait dérouter bien des linguistes : nulle n'est pourtant plus juste. Cette dénomination leur a été appliquée par les populations voisines qui les relèguent au rang des tigres.

Les Thai-bi sont nomades. Ils vivent par petits groupes de douze à quinzes personnes. Ils ne sortent jamais de la forêt, à moins qu'ils n'aient une victime à capturer. A peine séjournent-ils un jour ou deux dans le même coin, qu'ils choisissent de préférence parmi les plus abrupts et les plus embroussaillés. Ils vivent de plantes et de fruits sauvages. On les dit d'une agilité extrême, comme les singes, leurs petits frères. Leur accoutrement est très primitif. Malgré le froid humide de l'hivernage, ils ne songent même pas à un manteau de feuilles.

S'ils se bornaient à manger des racines et à cueillir des baies ou des mandarines, les

villages situés sur la lisière de la forêt ne les traiteraient pas comme des bêtes fauves. Mais les Thai-bi ont des coutumes sanglantes, étranges et inhumaines ; et les victimes dont ils ont besoin pour leurs sacrifices, ils viennent les enlever chez les pauvres Muongs apeurés.

Bien que vivant par petites familles, ils se reconnaissent différents chefs, auxquels ils paient chaque année un impôt qui rappelle les scènes anthropophagiques de la Nouvelle-Bretagne : un fiel humain grillé. Pour ne pas dépeupler leur tribu, qui s'amoindrit de jour en jour, ils tendent des embuscades aux nha-qués des environs.

S'approchant des routes peu fréquentées ou des terrains cultivés, ils attendent patiemment qu'un isolé s'aventure dans quelques-uns des petits sentiers qui courent sous les arbres. Aussitôt ils le terrassent, le bâillonnent, le ligottent et l'emportent dans un fourré. Alors la cérémonie commence — car il y a comme une sorte de rite attaché à cette immolation (1).

(1) *L'Écho dunois.*

On emplit de chaux vive la bouche du prisonnier, puis on l'étend sur la terre, au milieu d'un cercle de branches mortes et d'herbes sèches qu'on fait flamber. Dès que le brasier est éteint, le plus vigoureux de la troupe s'approche du supplicié; avec son grand coutelas, il lui fait une large et profonde entaille dans le dos et fouille dans les entrailles pour en arracher le fiel. Et le cadavre reste là, pendant que, enchantés de leur aubaine, les Thai-bi dansent leur infernale ronde de joie et se perdent dans la forêt, emportant précieusement les tristes dépouilles qu'ils ont fumées.

Ils recherchent surtout les femmes sur le point d'être mères, car ils attribuent à leur fiel des propriétés miraculeuses; puis ils se servent aussi de l'enfant qu'ils font sécher, et dont les sorciers chinois sont amateurs pour préparer certains maléfices.

Quelques enlèvements récents viennent encore de jeter la terreur chez les Muongs. A Oué-hy, à Oué-ben et à Oué-tchoulouon (province de Vinh), les pauvres habitants ont à pleurer la perte d'un des leurs. Un seul

corps a été retrouvé dans un état presque complet de carbonisation, avec, dans le dos, cette entaille béante qui avait permis au sacrificateur sauvage d'extirper le fiel du captif.

*
* *

### LES FUNÉRAILLES D'UN PRINCE.

*(Récit d'un Français)*

### SOUVENIRS DE L'ANNAM ET DU TONKIN.

Un Français établi au Tonkin, écrivait de Hué, à la date du 23 février 1889, cette curieuse et intéressante description qui donne des renseignements précieux sur les mœurs et coutumes de ces contrées.

*
* *

### LES FUNÉRAILLES SOLENNELLES DE DONG-KHANH.

La cour a pris le deuil le 16 février, et cette cérémonie a eu lieu avec la solennité que comportent les rites. Dès sept heures du matin, tous les fonctionnaires attachés de près ou de loin à la cour, les régents, les

princes et les ministres étaient réunis dans l'enceinte du Khan-Cam. Tous sont en deuil, c'est-à-dire qu'ils sont vêtus d'une sorte d'étoffe blanche écrue ressemblant à de l'étamine et non ourlée. Les différentes pièces du costume sont assemblées par de grossières coutures, la correction résidant, en ce cas, dans le négligé de la tenue. Ce n'est même plus un vêtement, à parler net. Ce n'est plus qu'une masse de loques blanches, tenant au corps par on ne sait quel miracle, pendant à droite et à gauche dans le désordre le plus savamment grossier. Le bas des jambes est emprisonné dans des espèces de bottes de toile, garnies d'une semelle en carton. Les cheveux sont retenus par un turban blanc : une mèche solitaire et longue dépasse par derrière et vient battre les épaules. Le front est ceint d'une corde faite avec du foin tressé. Une autre corde vient se nouer sous le menton. L'homme tient à la main un bambou dépouillé de son écorce, mal équarri et aux nœuds grossiers. En outre, la mode est de marcher courbé sur ce bâton tenu à deux mains et de paraître à peine pou-

voir faire un pas. Ce dépenaillement et ces guenilles sont horribles, vus de près. De loin, les groupes, se fondant dans une masse blanche uniforme, ne sont pas sans pittoresque.

Le résident général, accompagné de son chef de cabinet et du résident de Hué, avait tenu à venir assister à la prise de deuil. Ces messieurs ont été encore une fois saluer la dépouille de Dong-Khanh. Le cercueil était toujours déposé dans la grande galerie de réception, entouré d'un luminaire éblouissant, et sur son catafalque à draperies jaunes. Les tables et les autels, devant le catafalque, étaient surchargés de fleurs, d'offrandes et de victuailles de toutes sortes. C'est le déjeuner du mort, celui que les cinquante cuisiniers royaux continuent de lui préparer et de lui servir chaque matin, comme s'il s'agissait de satisfaire le plus robuste des appétits : poissons de toute espèce et à toutes sauces, nuoc-man, poulets, cochons entiers rôtis à la broche, innombrables pâtes et pâtisseries, sucreries, fruits superbes, etc... Ce soir, les gardes et les

bonzes se chargeront de faire disparaître ces offrandes et de rendre la place nette pour les offrandes de demain.

De loin, on entend les sanglots des eunuques et des femmes qui veillent autour du corps. A mesure que l'on approche, le zèle et la douleur augmentent. Ces pleurs se transforment en véritables hurlements qui retentissent répercutés au loin par les échos du palais et produisent une saisissante impression.

Le jeune roi Thanh-Taï qui, il y a une heure, vient de faire un sacrifice aux mânes du défunt, s'avance près du corps. Il porte, lui aussi, le costume de deuil, et son petit corps est perdu dans le fouillis des lambeaux d'étamine blanche. La corde de foin tressé entoure son front, et sa marche enfantine, simulant la caducité, est soutenue par un petit bambou sans écorce. L'enfant, déjà façonné aux cérémonies, remplit à merveille son rôle et en connaît toute la mise en scène. Le chef des eunuques le surveille de loin, prêt à rappeler les rites à sa mémoire. Mais toute indication est superflue. Thanh-Taï

se tient immobile et debout sur sa natte, seul dans la grande galerie, à quelques pas du résident général. Tout à coup, la mélopée étrange que nous avions entendue l'autre jour au couronnement se fait de nouveau entendre.

Le jeune roi s'avance alors lentement, puis, se plaçant face au cercueil, il fait le premier les grands *lais*, se prosterne le front contre terre. Les trois *lais* terminés, il regagne à reculons sa natte et reprend son immobilité. Pendant ce temps, la cour extérieure se remplit de mandarins. Ce sont d'abord les régents, les princes et les plus hauts fonctionnaires qui, débouchant en longues files par les portes de droite et de gauche, viennent se masser en rangs pressés en poussant, eux aussi, à l'unisson des pleureurs, des gémissements et des cris. Le signal est donné, et tous font le *lai*, heurtant de la tête les grandes dalles de faïence, s'abaissant trois fois de suite dans leur adoration tant que le rythme de la mélopée funèbre ne leur ordonne pas de se relever. Après eux, c'est le tour des mandarins de

rang inférieur, puis celui des mandarins non pourvus d'un emploi à la cour. Ces derniers sont en noir, le costume blanc étant une distinction réservée en ces jours de deuil aux personnages de naissance ou de rang élevé.

Lorsque ces trois classes de mandarins ont successivement accompli leurs salutations, le ministre des rites s'avance et, prenant plusieurs paquets de papier doré, les jette dans un grand brûle-parfum de bronze, placé sur le premier autel. Le papier s'allume. La fumée et la flamme montent en pétillant vers le ciel. Puis, aussitôt que cette flamme légère et purificatrice s'est éteinte, les grands stores de bambou qui masquent les vitrages de la galerie funèbre sont baissés. Les thi-vié et les porte-parasols s'éloignent. Le jeune roi se retire du côté de ses appartements. On entend encore les sanglots des pleureuses qui veillent prosternées autour du cercueil, mais la cérémonie est terminée, et la cour d'Annam est officiellement en deuil pour vingt-sept mois.

***

Depuis huit jours, on travaillait aux préparatifs des funérailles. On édifiait le colossal catafalque sur lequel devait être porté le cercueil et dont la charpente, formée de pièces de bois grosses comme le corps d'un homme, devait avoir plus de quinze mètres de long sur six ou sept de large. On aura une idée du poids de cette masse, quand on saura que le nombre des coolies chargés de la soulever et de la porter sur leurs épaules s'élevait à *cent quatre-vingts*.

Dans une des grandes allées d'enceinte du palais, tout près de la porte des Gardes, une sorte d'immense chapelle formée de tentures jaunes et rouges fixées à des portants de plus de vingt mètres de haut, avait été disposée. C'est là que dans la nuit du 19 au 20 le cercueil et le catafalque qui le supportait furent apportés. Avant que le corps quittât le palais, avait eu lieu la cérémonie du Than-Pach. Un prince de la famille royale était venu lui-même prendre le plateau d'or couvert du mouchoir jaune qui, placé dans une sorte de

tabernacle, devait précéder le cercueil pendant toute la marche.

La cérémonie est curieuse et a lieu, d'ailleurs, pour tous les enterrements. Après qu'un homme a expiré, un de ses parents monte sur le faîte de la maison, ayant à la main un turban de soie blanche. Par trois fois, il appelle à haute voix le défunt, et après chaque appel, il fait un nœud au turban. Les bonzes assurent que l'âme est ainsi emprisonnée dans le turban et n'en peut plus sortir. Celui-ci est ensuite placé sur un plateau et conservé sur la table de culte pour être publiquement brûlé après les funérailles.

Vers trois heures du matin, une salve de vingt et un coups de canon annonçait que le corps de Dong-Khanh quittait l'intérieur du palais. Le jeune roi avait lui-même présidé aux sacrifices, puis était venu faire les derniers *lais* au cercueil. A cinq heures et demie, tout était prêt; les porteurs, coiffés du turban blanc, se tenaient accroupis, en rangs pressés, autour du catafalque, chacun à la place qu'il devait occuper pendant la marche et n'attendant que le signal. Depuis de longs

jours, ils s'étaient exercés, selon la coutume annamite, à porter sur une grande plate-forme un large vase plein d'eau. L'épreuve est décisive : si le mouvement est trop brusque et ne se fait pas avec ensemble, si une seule goutte déborde du vase, le rotin se charge d'enseigner aux porteurs les sages lois de l'équilibre. Il faut qu'un cercueil soit porté droit et sans la moindre oscillation. Qu'est-ce donc lorsqu'il s'agit d'un cercueil royal et lorsque les rites funéraires s'accroissent du respect dû à une majesté défunte ?

Le résident général, ayant à ses côtés son chef de cabinet M. Boulloche et le résident M. Baille, est arrivé avant six heures. A peine ces messieurs eurent-ils salué le corps que de nombreux petits coups secs produits par le choc de deux baguettes de bambou se firent entendre, avec une cadence d'abord précipitée, puis de plus en plus lente et atténuée. C'est le signal donné par les mandarins militaires, maîtres des cérémonies. On voit alors, au commandement de ce rythme bizarre, la masse énorme du catafalque se mouvoir, puis, peu à peu, monter lentement,

sans la moindre oscillation jusqu'au niveau des épaules des porteurs. Cette manœuvre de force est exécutée avec une précision absolument merveilleuse. Un nouveau signal se fait entendre. Le catafalque se met en marche avec une lenteur imposante. Les cent quatre-vingts coolies qui le portent semblent faire masse avec lui. La moitié marche à reculons, et le poids des lourds madriers s'enfonce sur leurs épaules voûtées. Chaque pas doit être une douleur, et ils vont marcher ainsi pendant de longues heures, sans se relayer. Directement derrière le corps marchent le résident général et les deux fonctionnaires qui l'accompagnent, les régents, les princes en habits de deuil, un certain nombre d'officiers en grande tenue. Les troupes d'infanterie de marine font la haie, et la fanfare du détachement d'artillerie fait entendre des sonneries funèbres. A travers les grandes tentures de gaze jaune et rouge brodées de dragons qui ferment le catafalque, on voit scintiller les bougies qui entourent le cercueil. On distingue des brûle-parfums, des fleurs, plusieurs autels chargés d'objets pré-

cieux et d'offrandes pieuses. Tout cela est emprisonné dans cette sorte de grande maison aux murs de soie qui se meut comme portée par une force invisible et avec une régularité telle que la flamme des bougies est immobile et n'est pas agitée par la moindre oscillation. Une forte odeur de santal et d'essence s'échappe des brûle-parfums que des thi-vié portent et balancent autour du catafalque.

Le cortège a plus de deux kilomètres d'étendue. En tête marchent, espacés et séparés par de longs intervalles, des sortes d'autels en bois laqué rouge, contenant des offrandes, des objets ayant appartenu au défunt et qui vont le suivre dans son tombeau, les tablettes de culte, des stèles couvertes de caractères qui reproduisent des sentences de Confucius. A droite et à gauche, les éléphants armés en guerre. C'est par centaines qu'il faut compter les bannières, les banderoles de soie jaune et rouge, les parasols et les drapeaux de toutes sortes et de toutes couleurs. Tout cela s'avance avec une solennité religieuse et un ordre incomparable. Le soleil commence à

poindre à l'horizon, et le jour vient. Tout ce monde de bannières et d'oriflammes se détache avec une netteté admirable sur le ciel du matin et au milieu d'une lumière orange et violette qui eût étonné plus d'un de nos coloristes. Je ne sais rien de plus beau ni de plus séduisant pour les rêves d'un peintre que cette fête de couleurs qui s'offre alors aux regards. Tous, même les plus indifférents et les moins préparés aux émotions de ce genre, remarquaient la grandeur du spectacle.

Il faut près d'une heure pour faire les quelques centaines de mètres qui séparent l'endroit où a eu lieu la levée du corps, de la rive du fleuve où on va l'embarquer pour le mener au tombeau même que Dong-Khanh avait fait élever pour son père, tout près du tombeau de Tu-Duc, et qui va recevoir aujourd'hui sa propre dépouille. Près de l'appontement royal, un immense radeau, formé d'un plancher supporté par des sampans, avait été construit. C'est là que, non sans des peines infinies et des miracles d'adresse, les porteurs viennent déposer le catafalque. Cinq

ou six grands sampans, ayant chacun plus de cinquante rameurs, sont reliés au radeau par des cordes et vont lui donner la remorque. Autant que la vue peut s'étendre, on aperçoit les rives du fleuve noires de monde : la cour tout entière est rangée près de l'appontement et, au moment où le radeau se met en marche, fait de nouveaux *lais,* la face contre terre. Il faudra quelques heures au radeau pour arriver à destination, car il remonte le courant et les rameurs doivent à peine effleurer l'eau de leurs avirons. Tout le long du fleuve, on aperçoit, noyés dans la verdure des bambous, de petits autels chargés d'offrandes et au-dessus desquels flottent des banderoles. Ce sont les hommages pieux d'un pauvre village ou même d'une famille de paysans qui, modestement, saluent à son passage la dépouille royale.

Il y a environ trois kilomètres de l'appontement de Tu-Duc au lieu de la sépulture. Le cortège a mis près de quatre heures pour les parcourir. Il faut gravir une allée escarpée, au sol pierreux et raviné par les pluies, et le soleil est effroyable. A travers le feuillage

sombre et dru des jacquiers, ses rayons pénètrent et vous atteignent cruellement. De nouveau le signal se fait entendre, et le catafalque s'engage sur cette rampé; mais ici les difficultés redoublent. Comme il doit toujours demeurer horizontal, et comme le terrain est en pente, les porteurs de devant marchent courbés en deux, tandis que ceux de derrière élèvent à bout de bras et même avec des crocs de fer, l'immense fardeau. De vingt en vingt mètres, ils posent à terre le catafalque pendant quelques secondes, puis le reprennent de nouveau, et l'ascension recommence. Les malheureux sont à bout de forces. Leur visage exprime toutes les angoisses de la douleur et de l'épuisement, et je ne serais nullement surpris que plusieurs eussent payé de leur vie cette rude journée. Leur sueur tombe à larges gouttes sur le sol. Il faut monter, monter encore. Lorsqu'on est parvenu sur le plateau de Tu-Duc, la route devient très sinueuse et accidentée. Les descentes succèdent aux montées. Les malheureux font peine à voir. Les rampes à descendre sont parfois telle-

ment raides que les madriers de l'arrière du catafalque touchent le sol, tandis que l'avant est élevé de plus de deux mètres. Nous regardons pour tâcher de saisir la moindre oscillation; la masse s'avance, toujours absolument horizontale et sans secousse. On n'entend pas un cri, pas un choc. Cela est vraiment admirable.

On pénètre dans l'immense enceinte du tombeau, sorte de parc encore en voie de plantation et dont le dessin avait été fait, dit-on, par Dong-Khanh lui-même.

Voici la jolie pagode aux mosaïques bleues où il venait si souvent se reposer et se faire faire la lecture, la haute stèle de marbre à l'érection duquel il présidait il n'y a pas plus d'un mois et qui raconte les vertus de son père, les portiques aux dragons de faïence, œuvre d'art admirable dont il parlait quelquefois non sans orgueil, enfin cette grande pagode de Thien-Try qu'il fit, pièce à pièce et brique à brique, transporter de la citadelle ici, au grand scandale du vieux parti annamite et des apôtres des saints rites.

Il était près de cinq heures lorsqu'on arriva enfin près de la pagode, où le corps devait être provisoirement déposé en attendant l'inhumation définitive. Des bonzes l'attendaient à la porte, drapés dans leurs robes rouges usées et crasseuses et psalmodiant des prières. A côté, nous voyons plusieurs comédiens du roi en costume de théâtre. Leurs oripeaux, aux couleurs criardes, le vermillon ou la suie dont est barbouillé leur visage, enfin, leurs masques de guerriers hirsutes et terribles font contraste avec leur piteuse attitude. Les pauvres diables vivaient, en effet, des subsides personnels du défunt et ne savent plus guère comment ils vivront demain. Ils suivent depuis le palais, promenant leurs déguisements de fantoches au milieu de cette cérémonie funèbre. Mais ils ne peuvent pénétrer dans l'enceinte de la pagode.

Les portes étaient trop petites pour donner passage au catafalque : il avait fallu abattre un pan du mur et faire une route, afin qu'il pût entrer. Dès qu'on l'eût déposé à terre, le ministre des rites donna l'ordre d'extraire le

cercueil. La besogne n'était pas mince. Il fallut enlever presque pièce à pièce la haute charpente qui l'abritait, puis un second catafalque intérieur, enfin, démonter les autels chargés d'offrandes et d'objets de piété qui l'entouraient. Ce fut seulement au bout d'une demi-heure de travail, et d'un travail accompli par plus de cent ouvriers, au milieu d'un solennel silence que le cercueil apparut enfin. Il était entouré de brocart d'or ; une grande plaque d'argent décorait le couvercle, portant le chiffre royal et des maximes liturgiques. Le ministre des rites y déposa un chandelier d'or sur lequel brûlait une bougie ; puis les coolies, courbés jusqu'à terre, transportèrent la dépouille mortelle au fond de la pagode, illuminée de mille lumières. Le résident général s'avança et salua une dernière fois. On s'éloigna, enfin, épuisé, brisé de fatigue. Cette belle, mais écrasante cérémonie, n'avait pas duré moins de douze heures.

---

# TABLE DES MATIÈRES

Pages

PRÉFACE . . . . . I
INTRODUCTION . . . . . III
Les œuvres du commandant Rivière. . . . . 1
Henri Rivière écrivain . . . . . 8
A propos du *Jardin des Oliviers*. . . . . 20
Souvenirs de la guerre franco-prussienne. . . . 26
La Marine contemporaine . . . . . 46
Souvenirs d'une station au Gabon . . . . . 53
Le commandant Rivière intime. . . . . 60
Les missions d'Henri Rivière en Cochinchine . . 76
Une correspondance du commandant Rivière . . 88
La mort de Francis Garnier . . . . . 97
Les luttes au Tonkin. . . . . 106
La prise d'Hanoï. . . . . 113
Après la prise d'Hanoï . . . . . 118
La mort du commandant Rivière . . . . . 135
Les hommages au commandant Rivière . . . . 144
Procès-verbal de l'exhumation du commandant Rivière . . . . . 154
Le commandant Rivière devant les contemporains . . . . . 157
Les souvenirs d'un ami intime du commandant Rivière . . . . . 168
*Appendice* . . . . . 181
Les Pavillons-Noirs . . . . . 181

L'Annam ou la Cochinchine annamite . . . . . 185
Le Tonkin. — Description . . . . . 187
Les pêcheries du Tonkin . . . . . 190
L'Annam et la Cochinchine française décrites et appréciées par un étranger. . . . . 191
Les funérailles d'un vice-roi du Tonkin . . . . 206
La vie à Hanoï par un ancien résident . . . . . 209
La colonisation au Tonkin. — Conseils pratiques aux émigrants . . . . . 215
Les Tonkinois d'après l'explorateur Jean Dupuis . 226
En Annam . . . . . 231
Mœurs sauvages en Annam et au Tonkin. . . . 237
Les funérailles d'un prince (récit d'un Français) . 241

## OUVRAGES DE M. FRANÇOIS BOURNAND

---

**Les Sapeurs-Pompiers en France et à l'Étranger.** — 1 vol. nombreuses illustrations. — (A. TAFFIN-LEFORT, éd.)

**Précis de l'Histoire de l'Art** (DELALAIN frères, éd.). — Rédigé conformément aux programmes officiels de l'Enseignement Secondaire des jeunes filles (médaille d'argent). — 1 vol. 5e édition.

**Le Clergé sous la Troisième République.** — Ouvrage honoré de la Bénédiction de S. S. Léon XIII et approuvé par Mgr Trégaro, Mgr de Cabrières, Mgr Lesur, etc. — 3e édition.

**A Paris sous la Terreur.** — Préface par Armand Silvestre. — Médaille d'honneur. — 1 vol. 2e édition.

**Les Sœurs des Hôpitaux.** — 1 vol. (Préface par Jacques de Biez et lettres de MM. Jules Simon, François Coppée, Sully-Prudhomme, Paul Bourget, E. de Goncourt, Maurice Barrès, etc.). — 5e édition. — Médaille d'or.

**Paris-Salon.** (E. BERNARD et Cie, éd.). — 5 vol. (épuisés).

**Le Régiment des Sapeurs-Pompiers.** — Souscription du Conseil Municipal. — 1 vol. (épuisé).

**Exibition of the Laureats of France. Saint-Stephen's Hall Westminster (London).** — 1 vol. (épuisé).

**Les Pièges de la Bourse.** (En collaboration avec H. Quinet). 1 vol. 4e édition.

**Juifs et Antisémites en Europe.** — (Tolra, éd.). 1 vol. illustré de portraits. 1 vol. 10e édition.

**Trois artistes chrétiens : Michel-Ange, Raphaël et Hippolyte Flandrin** (Delhomme et Briguet, éd.). Préface par M. L. Ov. Scribe. — 1 vol.

**Histoire de l'Art en France** (Gedalge jeune, éd.). — 1 vol.

**Histoire de l'Art chrétien** (Bloud et Barral, éd.). — 2 vol.

**Histoire des Arts décoratifs et industriels en France** (Gédalge, éd.). — 1 vol.

**Le clergé pendant la guerre.** (Tolra, éd.). — (Médaille d'or.) Préface par Mgr Lesur. — 1 vol. Ouvrage approuvé par trente archevêques et évêques. Médaille de vermeil. 4e édition.

**Le Clergé pendant la Commune** (Tolra, éd,). — 1 vol. 3e édition.

**Monseigneur Freppel** (Tolra, éd.). — En collaboration avec Mgr Lesur. 1 vol.

**L'Eloquence et la Littérature chrétienne des origines à la fin du XVIII· siècle** (Delhomme et Briguet, éd.). 1 vol.

**Nos Aumôniers militaires** (Taffin-Lefort, éd.). Préface de l'abbé Morancé. 1 vol.

**Jeanne d'Arc** (Taffin-Lefort, éd.). 1 vol.

**Christophe Colomb** (Taffin-Lefort, éd.). 1 vol.

**Le Cardinal Lavigerie** (Taffin-Lefort, éd.). Préface de Mgr Lesur. 1 vol.

**Tunisie et Tunisiens** (Taffin-Lefort, éd.). 1 vol.

**S. E. le Cardinal Foulon.** — (En collaboration avec Mgr E. Lesur (DELHOMME et BRIGUET, éd.). 1 vol.
**Le maréchal Canrobert** (SANARD et DERANGEON, éd.). 1 vol.
**Un tzar ami de la France. — Alexandre III, sa vie et son œuvre** (SANARD et DERANGEON, éd.). 1 vol.
**Les grandes journées de l'Infanterie française** (TAFFIN-LEFORT, éd.). 1 vol.
**Le maréchal Bugeaud** (TAFFIN-LEFORT, éd.).
**Le clergé sous la Terreur** (MAME et fils éd.). 1 vol.
**Nos grandes Écoles militaires** (TOLRA, éd.). 1 vol.
**Les Russes et la France** (DELHOMME et BRIGUET, éd.).
**L'Empire des Tzars.** 1 vol. grand in-4°, illustrations de Félicien Pinon (TAFFIN-LEFORT, éd.).
**La Russie militaire** (TOLRA, éd.). 1 vol.

## SOUS PRESSE :

**La Sainte Vierge dans les Arts** (TOLRA, éd.).
**Les Archevêques de Paris** (TAFFIN-LEFORT, éd.).
**Les Anges de la Charité au XIXe siècle** (TOLRA, éd.).
**La fin d'un Siècle athée** TOLRA, éd.).
**A travers la Russie** (bibliothèque Saint-Michel, Téqui, éd.).

## EN PRÉPARATION :

**Récits russes pour la jeunesse.**
**La vie du Christ dans les Arts.**

# LIBRAIRIE TÉQUI

## 33, RUE DU CHERCHE-MIDI, 33,

*EXTRAIT DU CATALOGUE*

**Ouvrages de Lucien Thomin**

| | | |
|---|---|---|
| **Le Fond de l'Abîme.** 1 vol. in-12 . . . | 2 | » |
| **Le Poignard du Vésuve.** 1 vol. in-12. . | 2 | » |
| **Mémoires d'un Instituteur.** 1 vol. in-12. | 2 | » |
| **Les Drames de l'Irlande,** 1 vol. in-12 . | 2 | » |
| **Le Carnet sanglant,** in-12 1 vol. . . . | 2 | » |
| **La Route de Sibérie,** in-12 1 vol. . . . | 2 | » |
| **Le Secret fatal,** in-12 1 vol. . . . . | 2 | » |
| **Les Chevaliers de la Dynamite.** 1 v. in-12. | 2 | » |
| **La Bombe nihiliste,** 1 vol. in-12 . . . | 2 | » |

**La Bombe nihiliste ou les Tigres de la Néva,** par Lucien Thomin. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

Ce récit plein de mouvement et d'intérêt nous reporte à l'époque où les révolutionnaires russes, les farouches nihilistes, mettant à exécution leurs sanguinaires projets, font périr, dans l'explosion d'une bombe fulminante, le libéral et bienfaisant empereur, Alexandre II. La scène du 13 mars 1881, qui ouvre le récit, écrite avec le burin de l'histoire, nous prépare aux révélations qui suivent sur les sombres menées des nihilistes. En lisant ces pages émouvantes, on voudrait se persuader qu'elles sont dues uniquement à l'imagination d'un romancier, ou du moins si le fond en est historique, que ces événements se sont passés à une période lointaine des temps barbares. Malheureusement, le fond est vrai, si quelques circonstances ont été arrangées pour

les nécessités du récit; c'est en pleine période contemporaine, daus un pays ami de la France, que ces événements ont eu lieu, et que peut-être, auront lieu, demain, des événements semblables.

A ce point de vue, le volume que nous analysons mérite d'être lu avec attention, non à titre de simple récréation, mais comme une vivante étude des mœurs contemporaines.

---

**Les Drames de l'Irlande,** par Lucien Thomin. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

Depuis les dernières élections qui ont donné dans le parlement anglais la majorité au parti du Home Rule, la question d'Irlande est plus que jamais à l'ordre du jour. M. Lucien Thomin, dans des pages très intéressantes, nous met sous les yeux des scènes bien capables d'inspirer la pitié et la compassion pour ces Irlandais martyrs depuis 3 siècles de leur religion et de leur patriotisme. Bien des fois, en lisant cet ouvrage, nous avons senti les larmes nous monter aux yeux. Les intolérables persécutions, les criantes injustices dont les fils de l'Irlande sont les victimes nous sont peintes dans ce livre avec une émotion communicative et un talent hors de pair.

(*Annales du Sacré-Cœur.*)

---

**Mémoires d'un instituteur**, par Lucien THOMIN. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

Ces *Mémoires* constituent une histoire touchante racontée avec le talent dont M. Lucien Thomin a déjà donné tant de preuves dans ses nombreux ouvrages. M. Muller, l'instituteur en question, est un Alsacien qui, au moment de la guerre, a opté pour la France, après la perte de toute sa famille qui a péri dans la tourmente. Il remplit le poste d'instituteur dans deux petites communes de la Normandie, et il se trouve en butte, à cause de son *cléricalisme*, au mauvais vouloir des maires, inspecteurs et autres agents du gouvernement. Le dévouement est pour ainsi dire passé dans sa nature. Il se dépense en pure perte au milieu de populations apathiques qui ne lui savent aucun gré de son bon vouloir, et il finit par périr dans un incendie en arrachant un enfant aux flammes.

---

**Manjo le Guerillero**, par le lieutenant-colonel de BEAUREPAIRE, in-12. Prix : 3 fr.

De tout temps, les récits d'épisodes militaires ont été accueillis avec une faveur non équivoque par la jeunesse des écoles. Cette raison suffirait pour assurer à ce volume un succès aussi prompt que durable. Ajoutez à cela le talent de l'auteur qui a fait ses preuves, l'intérêt captivant du sujet, et vous comprendrez pourquoi Manjo le Guerillero se recommande de lui-même à votre bienveillante action. Cet épisode de la guerre franco-

espagnole sous Napoléon Ier fait défiler sous nos yeux les types les plus divers, les péripéties les plus poignantes. On ne lit pas ce livre, on le dévore, car l'intérêt est si bien ménagé, la trame si parfaite, la couleur locale si bien observée que bien peu d'ouvrages destinés à être mis entre les mains de la jeunesse méritent d'être plus chaleureusement recommandés.

(*Annales du Sacré-Cœur.*)

---

**La Trombe de Fer,** par Paul Féval fils. 1 vol. in-12. Couverture illustrée. Prix : 3 fr. 50.

La duchesse Ali Sadowska de Scharfenord, grande dame hongroise, d'origine française, a épousé en secondes noces le colonel prussien de Margraver. De son premier mariage, elle a eu un fils, le petit duc Pétrow, que Margraver fait assassiner pour hériter de l'immense fortune de la duchesse. Mais l'enfant est sauvé par ceux-là même qui étaient chargés de le faire disparaître. Il grandit loin de sa mère dans un asile d'enfants trouvés. Enfin, il retrouve la duchesse et n'a plus à cœur que de la venger des tourments dont Margraver l'a abreuvée. La guerre de 1870 éclate. Le duc de Pétrow se fait naturaliser Français et s'engage avec le secret espoir de se rencontrer avec son ennemi. Ses vœux sont comblés; il charge à Reischoffen et il meurt après avoir vengé sa mère en tuant de sa main le colonel Margraver.

---

**Miss Louisa**, par F. Jérusalémy. 1 vol. in-12. Prix *franco* : 2 fr. 50.

M. Jérusalémy nous montre dans l'héroïne de son récit, une nature faite à l'image de Deu dont la perversité et l'ingratitude des hommes sont impuissantes à altérer la bonté, une âme cuirassée de foi et d'espérance contre laquelle viennent s'émousser les coups redoublés d'une cruelle adversité.

Ferrey.

---

**Souvenirs d'un vieux Zouave**, par le capitaine Blanc, 3e édition. 2 vol. in-12. Prix : 4 fr.

Parmi les nombreuses expéditions que la France a accomplies, la plus intéressante est la conquête de l'Algérie sur les Arabes ; c'est celle que nous raconte si bien le capitaine Blanc, dans ses *Souvenirs d'un vieux zouave,* avec ses épisodes émouvants, ses péripeties et ses hauts faits d'armes si merveilleux qu'à la lecture on ne se croirait pas dans la réalité, mais dans le rêve des fables des temps héroïques racontées par Virgile et Homère. Rien de plus intéressant et de plus instructif à la fois que de parcourir les diverses étapes accomplies si glorieusement par nos pères à travers les vastes contrées algériennes, en face d'un ennemi valeureux et rusé.

---

**L'abbé Corentin**, par le commandant STANY, in-12. Prix *franco* : 2 fr.

L'*abbé Corentin* est un des romans les plus émouvants du commandant Stany. C'est l'histoire d'un officier de marine, qui, touché par la grâce, est entré dans les ordres, tient une modeste cure de campagne dans un des coins retirés du golfe de Provence près Toulon. Son modeste labeur consiste à instruire et à évangéliser des pêcheurs qui le paient de la seule monnaie que reçoivent les prêtres de campagne, leur douce et pieuse estime.

Il devait être dit que la vie de l'abbé Corentin serait toujours consacrée à ses semblables, et qu'à la fin il mourrait victime de son dévouement. Le livre termine donc par une vision douloureuse dans le sang. Nous arrivons à la malheureuse guerre de 1870. L'abbé en a appris l'écho, son cœur de marin se réveillant, il quitte sa paroisse, il court sur notre frontière de l'Est où nous assistons à sa mort et à celle de son pupille sous les balles prussiennes.

## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

**Un drame aux Antipodes**, in-12 . . . . . 2 »
**Miette** (roman populaire), in-12. . . . . 2 »
**Tante Monique**, in-12. . . . . 2 »

---

**La Légion étrangère**, par le capitaine BLANC. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

M. le capitaine Blanc y fait l'historique des légions étrangères qui ont rendu tant de services

à la France en Algérie, au Mexique et au Tonkin. L'auteur ne cherche pas à dissimuler les graves défauts de ces troupes composées d'aventuriers et de déclassés de tout pays, écume des révolutions cosmopolites; mais il fait aussi ressortir le parti qu'ont su en tirer des officiers intelligents et surtout énergiques. Ses appréciations sur ces hommes de guerre sont impartiales et animées d'un bon esprit. Quelques traits sur divers personnages excentriques qui ont porté l'uniforme de légionnaire jettent une note gaie au milieu des récits de batailles et des dissertations militaires.

*Le Polybiblion.* — Comte de Bizemont.

---

**Par Monts et par Vaux,** par le R. P. Vaudon. 1 vol. in-12, couverture parchemin. Prix : 3 fr.

Le R. P. Jean Vaudon vient de faire paraître un nouvel ouvrage intitulé : *Par Monts et par Vaux.* C'est le récit d'un voyage fait, avec un jeune et joyeux compagnon, aux tristes pays d'Alsace-Lorraine et dans quelques provinces d'Allemagne. Metz, Borny, Gravelotte, Bétange les voient passer tour à tour, et l'on devine quels émouvants souvenirs les voyageurs rencontrent à chaque pas. Partout des tombes, partout les traces de la guerre sanglante, partout des monuments de deuil, dont les pierres crient vengeance. Aussi cette première partie est-elle animée d'un grand souffle patriotique. Le regret et l'espérance s'y unissent, et leur mélange donne au fond et à la forme, je ne sais qu'

lancolie pénétrante, dont le charme vous enveloppe et vous fortifie à la fois.

Suivant les bords de la Moselle, nos touristes vont ensuite visiter Trèves, l'antique cité; de là, ils traversent le Luxembourg, et s'enfoncent dans l'Eifel, ce pays aride et pittoresque, aujourd'hui encore inexploré. Ici, les détails curieux et piquants surabondent : descriptions, études de mœurs, surprises à telles enseignes, qu'on est entraîné malgré soi, et qu'on regrette d'arriver si tôt à la fin de ce beau et bon volume.

---

**Heure maudite**, par Mme la comtesse de Beaurepaire de Louvagny. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

*Heure maudite* est un excellent roman, où l'on voit ce que l'absence du sentiment chrétien et la pratique religieuse peut coûter de tristesse à un foyer d'ailleurs honnête et heureux au début. C'est une lecture qui fera du bien, et l'on ne peut guère faire de meilleur éloge d'un ouvrage que d'en tirer cette constatation... Il est inutile d'ajouter par conséquent que *Heure maudite* peut être mis entre toutes les mains.

(*Messager de St Joseph.*)

---

**Jenny les Bas-Rouges**, par Alfred de Besancenet. 1 vol. in-12, Prix : 2 fr.

M. de Besancenet a saisi sur le vif certains types de notre époque; ses portraits sont vivants. On se

dit qu'on a rencontré quelque part cette Jenny, mécontente de sa vie modeste, envieuse, jalouse, s'en prenant à la société et à Dieu de ne pas être riche, et sacrifiant à une ambition chimérique les occasions de bonheur que la Providence a mises sous sa main. On a croisé sur quelque route ce médecin des pauvres, ce curé qui console et qui absout, ces paysans, honnêtes et laborieux, qui, en donnant à leur journée, savent que l'avenir appartient à Dieu.

---

**La Coupe d'or du sultan Zizim**, par Mlle Marthe LACHÈZE. 2 vol. in-12. Prix : 4 fr.

Ce livre rentre dans la catégorie des romans historiques. On ne sait guère que le nom de ce Zizim, qui, un moment, disputa l'empire turc à son frère Bajazet, et qui, trahi, dut chercher un refuge en France d'abord à Rome ensuite, où il mourut subitement dans des circonstances mystérieuses. C'est ce prince que Mlle Lachèze a pris pour héros : le sultan Zizim est réellement sympathique. S'il est poursuivi par la haine de Bajazet, qui craint toujours un rival dont les grandes capacités lui semblent des plus dangereuses, Zizim se voit en revanche, entouré de dévoués serviteurs, parmi lesquels Jean le Rhodien tient le premier rang. Lorsque le sultan proscrit meurt, frappé par un assassin qu'a envoyé Bajazet, il reçoit le baptême des mains de son fidèle ami. Bajazet, Zizim et le fidèle Jean sont les trois principaux personnages de la *Coupe d'or*. A côté d'eux, apparaissaient, dans toute leur vérité historique, avec la physionomie

que leur a conservée la tradition, Charles VIII, roi de France, le pape Alexandre VI et Pierre d'Aubusson, l'héroïque grand maître de l'ordre de Malte.

---

**Dumont-d'Urville.** *Sa vie intime pendant son troisième voyage autour du monde,* par A. Soudry. 1 vol. in-8°. Prix : 5 fr.

Ce récit n'est qu'une page intime dans la vie de Dumont-d'Urville, dont les voyages et les découvertes fécondes occupent une place si brillante dans les annales de la marine française. Cette page contient des documents de famille relatifs au troisième voyage autour du monde accompli par le grand navigateur du 7 septembre 1837 au 6 novembre 1840 avec la frégate l'*Astrolabe* et la corvette la *Zélée*. Dans ce troisième voyage, Dumont-d'Urville explora les mers australes, affrontant les plus grands dangers, poussa fort avant vers le pôle antarctique, parvint à relever plus de douze milie lieues de côte et découvrit quelques terres nouvelles : la terre *Louis-Philippe* et la terre *Adélie* ; de plus, il enrichit la science de précieuses collections d'histoire naturelle. Les documents utilisés par M. Soudry sont le journal de bord de Louis Lebreton, peintre en chef de l'expédition au Pôle-Sud, et quelques notes de Dumont-d'Urville.

Ch. Denieul.

---

**Un drame sous la neige**, par S. Loudier. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

Le fond de ce récit repose sur un fait historique, qui s'est passé pendant la guerre de 1870. Une noble jeune fille, en se défendant contre les insultes d'un soldat vainqueur, le tue, mais est acquittée par les juges allemands, équitables ce jour-là. Ce souvenir tragique la poursuit comme un remords. Elle va, après maintes péripéties, se réfugier au Carmel. L'ouvrage, fort dramatique, on le voit, est empreint d'un patriotisme vibrant et sincère ; à ce titre, on peut être certain qu'il obtiendra un vif succès.

(*L'Univers.*)

---

**Les Gentilshommes de la Cuiller**, épisode des guerres de religion, 1527-1536, roman historique, par Charles Buet. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr. 50.

Tout le monde sait ce qu'il faut entendre par cette appellation devenue historique des *Gentilshommes de la Cuiller*. Lors des premiers troubles suscités à Genève par l'établissement du Protestantisme, des seigneurs fidèles à la foi catholique se réunirent au château de Bursinel sur les bords du lac Léman, et firent alliance dans l'intention de contraindre les Génevois à repousser les nouvelles doctrines et à garder leur foi au duc de Savoie; ils prirent le nom de *confrères de la Cuiller*. Malgré leur bravoure, leur tentative ne réussit pas : Genève devint protestante et libre. C'est l'histoire de cet épisode des guerres religieuses que M. Buet a racontée.

---

**Les Enfants nantais**, par G. d'Ethampes. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

Saint Donatien menacé de la torture par Rictius Varius, répond avec l'enthousiasme qu'inspire la foi : « Jamais ma main ne sacrifiera à vos stupides idoles! Je suis chrétien! je suis chrétien! Le choix d'un tel sujet puisé aux sources primitives de nos gloires chrétiennes était bien de nature à inspirer l'auteur. Aussi quel naturel dans le récit! quelle animation dans le drame!

---

**Marie la Muette**, par la même. 1 vol. in-12, 2 fr.

Marie la Muette, du même auteur, renferme trois autres légendes : Le fuseau bénit, la petite Brette et l'aumônerie de Françoise. Ces chefs-d'œuvre sont bien en effet des fleurs de Bretagne où la légende se mêle parfois aux révélations mystérieuses du Christ.

(*La Croix.*)

---

**A chacun sa part**, par Camille Fyllières. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

Trois jeunes filles paraissent dans ce récit; à la première qui répond à l'appel de Dieu, le dévouement de la charité; à la seconde une union chrétienne, où la femme et le mari, ayant la même foi, les mêmes aspirations, travaillent ensemble à faire le bien; pour la troisième, qui semblait

d'abord appelée à une vie semblable, mais que l'influence pernicieuse d'une mère trop mondaine a entraînée à un mariage de pure ambition, la part est moins bonne, quoique plus brillante; elle est riche, titrée, bien des femmes envient son bonheur, et ce bonheur n'existe pas; cependant il lui reste, avec les consolations de la foi que l'épreuve a réveillée dans son cœur, celle de l'amour maternel. Ainsi se justifie ce titre : *A chacun sa part.*

Ce petit roman ne manque pas d'intérêt, et l'inspiration est nettement chrétienne.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

**Le Roman d'une année**, in-12..... 2 fr.
**Le dernier des Sablonins**, in-12..... 2 fr.
**La Villa Esculape**, in-12..... 2 fr.

---

**Amalia Corsini ou l'orpheline de Sienne**, par Victor Doublet, 9e édition. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

Ce livre connu déjà depuis longtemps, appartient à la collection de ces publications honnêtes que l'on peut sans danger mettre entre les mains de tout le monde, et recommander aux bibliothèques paroissiales comme livre de lecture, et aux maisons d'éducation chrétienne comme livre de prix. C'est l'histoire d'une jeune orpheline, dépouillée de tous ses biens par suite de l'invasion française en Italie tombant au pouvoir de ceux qui ont usurpé le château de ses pères et qui, après l'avoir accueillie

comme une fille adoptive, la poursuivent ensuite avec une implacable méchanceté. Délivrée de tous les dangers qu'elle a à courir, rentrée en possession de sa fortune, elle en fait le plus noble usage, en l'employant tout entière à des œuvres de charité, et elle ne se venge que par des bienfaits des personnes qui l'ont poursuivie de leur haine et lui ont fait tout le mal possible; mais elle a la consolation de triompher du mal par le bien et de ramener ses ennemis à la pratique de la vertu.

(*Semaine religieuse d'Avignon.*)

---

**Manuel théorique et pratique d'Horticulture,** par un Religieux de 26 ans de pratique et d'enseignement, nouvelle édition. 1 vol. in-12 de 700 pages. Prix : 4 fr.

Ce volume contient des notions sur la botanique, la géologie, les amendements et les engrais; la culture du jardin potager, un cours élémentaire d'arboriculture fruitière, un extrait de travaux à faire chaque mois de l'année. Cette nouvelle édition a été augmentée d'un traité complet sur les plantes floréales de plein air.

Nous recommandons et conseillons le manuel de notre « Jardinier ». Ce modeste anonyme a, pendant vingt-cinq ans, enseigné et pratiqué l'horticulture, il a la bonhomie d'en parler sans aucune apparence de prétention. Son livre n'est pas d'un aspect effrayant. A la lecture, il nous a paru parfaitement clair, complet, bien compris, et contenir tout ce qu'il faut. Un petit atlas de planches gravées

donne, en une quarantaine de dessins, tout ce qui peut compléter le texte : éléments de botanique, greffe et taille des arbres. Le seul aspect du volume donne l'envie d'avoir un petit jardin. Souhaitons à tous ceux qui ont déjà le jardin de tirer profit du volume. (*Revue littéraire de l'Univers.*)

---

**La Villa Esculape**, par Camille Fyllières, Téqui, Paris.

Cet ouvrage est intéressant et bien fait pour les bibliothèques d'œuvres. Résumons en deux mots le sujet du roman. Un caissier s'aperçoit un jour qu'on lui a volé son portefeuille contenant toute sa fortune. Cette découverte lui cause une commotion telle qu'il perd la raison. Sa fille aînée se fait receveuse des postes pour subvenir aux besoins de la famille. C'est dans un petit village de Bretagne qu'ils se retirent tous. Quelque temps avant leur arrivée, le docteur de ce village a reçu d'un inconnu un paquet en dépôt. Ce paquet n'est autre que le portefeuille volé. Au bout de plusieurs années, le docteur, voyant qu'on ne le réclame pas, s'approprie la fortune qu'il contient. Mais à son lit de mort il se repent et fait restituer par son fils la somme volée à la famille qu'on reconnaît enfin comme légitime propriétaire.

Il est bien inutile de dire que ces faits sont entourés de péripéties variées et qui font que l'intérêt ne cesse de croître jusqu'aux dernières lignes.

---